

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 1 (1974)

Artikel: Céramiques gallo-romaines décorées : production locale des 2e et 3e siècles
Autor: Kaenel, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

de la Bibliothèque historique vaudoise

collection dirigée par Hans Bögli et Colin Martin

N° 1

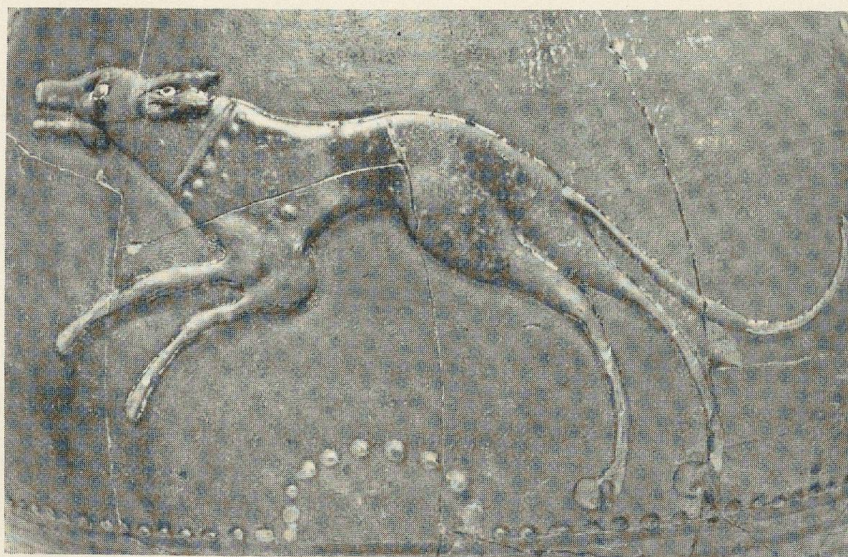
GILBERT KAENEL

AVENTICUM

I

CÉRAMIQUES GALLO-ROMAINES DÉCORÉES

Production locale des 2^e et 3^e siècles



ASSOCIATION PRO AVENTICO

CH 1580 AVENCHES

1974

Page 1 de la couverture:
Fragment de gobelet. Décor à la barbotine, représentant un chien en pleine course.

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

de la Bibliothèque historique vaudoise

collection dirigée par Hans Bögli et Colin Martin

N° 1

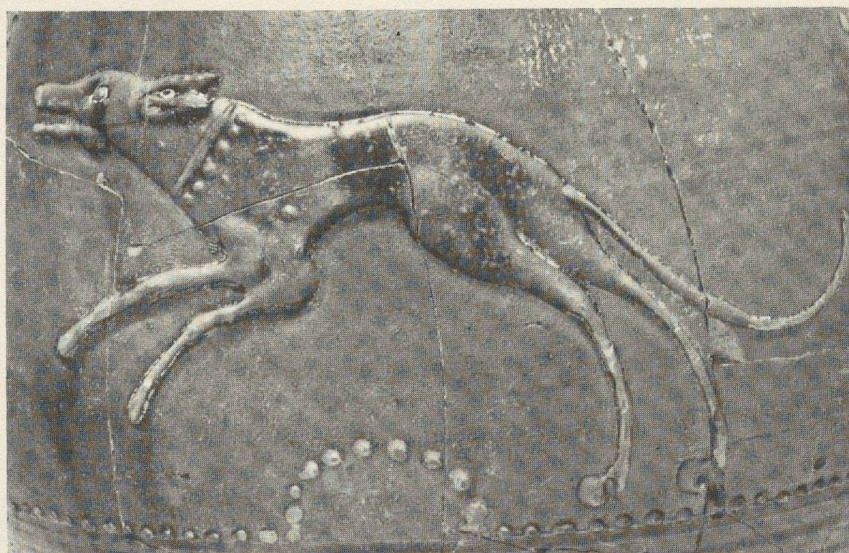
GILBERT KAENEL

AVENTICUM

I

CÉRAMIQUES GALLO-ROMAINES DÉCORÉES

Production locale des 2^e et 3^e siècles



ASSOCIATION PRO AVENTICO

CH 1580 AVENCHES

1974

Code de citation préconisé:

G. KAENEL, Aventicum I (Bibliothèque historique vaudoise,
Cahiers d'archéologie romande 1, Avenches, 1974).

Les commandes et les demandes d'échange
pour le présent fascicule doivent être adressées
au Secrétariat de l'Association Pro Aventico, CH - 1580 Avenches.

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous les pays.

© 1974 by Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne.

Préface

Les multiples activités déployées au cours des dernières années dans le domaine de l'archéologie préhistorique, gallo-romaine et médiévale en Suisse romande justifient la création d'une nouvelle série de publications.

Les «Cahiers d'Archéologie romande», dont le présent ouvrage constitue le premier fascicule, se proposent de réunir les études concernant des monuments, des sites et du matériel archéologique sans vouloir concurrencer pour autant les revues existantes, telles que la REVUE HISTORIQUE VAUDOISE, VALLESIA, GENAVA et bien d'autres, dont le format se prête souvent mal à la publication de petites monographies illustrées.

Le présent fascicule est simultanément le premier d'une série destinée à attirer l'attention des chercheurs sur les richesses archéologiques d'*Aventicum*, l'ancienne capitale de l'Helvétie. Ces monographies compléteront les comptes rendus de fouilles publiés dans le Bulletin de l'Association Pro Aventico qui s'adresse, lui, surtout aux amateurs du passé, et qui ne saurait par conséquent, être alourdi par des publications trop spécialisées, intéressant plus particulièrement les archéologues de profession.

H. Bögli
C. Martin

Avant-propos

La présente étude reprend, en le modifiant et en l'enrichissant de documents nouveaux, un mémoire de licence, présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, en juillet 1972.

C'est au professeur H. Bögli, directeur des fouilles d'Avenches, que j'adresse toute ma gratitude, car c'est lui qui me confia cette étude et m'encouragea sans cesse dans cette tâche.

En outre, sans l'aide que m'apporta l'équipe du bureau archéologique, M. H. R. Zbinden, technicien des fouilles d'Avenches, avec qui les discussions furent nombreuses et fécondes, sans le talent des dessinateurs qui se chargèrent de l'illustration: M^{me} D. Zbinden, M^{lle} E. Müller, MM. A. Farner, A. Müller, H. Pitrowski et G. Vionnet, et sans les photographies de M. R. Bersier, cet ouvrage n'aurait pas vu le jour.

Je tiens également à remercier ceux et celles qui me permirent d'accéder au matériel céramique souvent non publié, et particulièrement M^{me} E. Ettlinger, professeur à l'Université de Berne, dont les conseils me furent précieux.

Je ne saurais oublier de témoigner de ma reconnaissance à M. Hans Bögli et à M^e Colin Martin, conservateur du Cabinet des Médailles de Lausanne, qui acceptèrent de prendre en charge l'édition de ce fascicule.

Introduction

1. Abondance du matériel céramique. La céramique constitue plus du 90% des trouvailles effectuées dans les établissements gallo-romains de notre territoire. La terre sigillée, importée, fut et continue à être l'objet d'études approfondies et de publications très détaillées.

Souvent, une estampille conservée nous indique le nom du potier qui produisit tel vase ou réalisa tel décor. Il est donc possible de connaître les ateliers, de les distinguer entre eux, d'esquisser le développement des procédés techniques, des formes et des décors au sein de ces ateliers, puis d'en dégager les lignes plus générales de l'évolution des céramiques gallo-romaines.

2. Ce n'est pas le cas des **fabrications indigènes**, de la céramique commune, de tradition La Tène, aux variétés plus tardives du II^e et de la première moitié du III^e siècle après J.-C. L'étude de tels produits, issus d'officines locales, s'apparentant de près ou de loin à la terre sigillée, n'est encore qu'à ses débuts.

W. Drack consacra une étude aux imitations helvétiques de terre sigillée du I^{er} siècle après J.-C.¹, alors que E. Vogt puis E. Ettlinger² mirent l'accent sur des imitations tardives de terre sigillée dans le territoire helvétique.

Les productions locales, plus éloignées de la terre sigillée et plus profondément ancrées dans une tradition indigène, ne sont encore que très imparfaitement connues. C'est à une de ces variétés régionales qu'est consacrée cette étude.

¹ W. Drack, *Die helvetische Terra sigillata - Imitationen*, 1945.

² E. Vogt, *Terrasigillatafabrikation in der Schweiz*, 1941. E. Ettlinger, *Neues zur Terra-sigillata-Fabrikation in der Schweiz*, 1966.

Les ouvrages cités en note d'une manière incomplète sont repris dans la bibliographie qui suit le texte (p. 37 sqq.).

3. Envergure du problème. Avant que ne puissent être avancées des considérations historiques, économiques ou sociales, de portée générale, il convient d'étudier de manière détaillée les céramiques découvertes dans les sites qui fonctionnèrent comme centres de fabrication et de distribution de ces produits.

Avenches revêt tout naturellement un intérêt primordial à l'échelle ouest-helvétique. Le problème de la fabrication locale a été soulevé par *M. Egloff*³ en 1967, il m'appartient de poursuivre dans cette voie.

4. Tâche accomplie. J'ai procédé de la manière suivante: de chaque complexe de trouvailles faites à l'intérieur de l'enceinte d'Aventicum, soit de récoltes antérieures à 1937, soit des fouilles effectuées depuis lors, et plus particulièrement des fouilles topographiques dirigées par *G. T. Schwarz* de 1959 à 1964 et des fouilles systématiques conduites dès 1964 par *H. Bögli*, j'ai retiré les tessons de céramique se rapportant au genre étudié. Cette sélection effectuée, j'avais sous les yeux un peu plus de 5000 tessons.

Chacun de ces fragments peut très facilement être réintégré à l'ensemble de trouvailles duquel il fut extrait, à l'aide du numéro d'inventaire inscrit sur le tesson. Le numéro du complexe permet de connaître les conditions de découverte et de prélèvement du sol.

Je m'efforçai d'ordonner cet amas de tessons, souvent très fragmentaires, en fonction, d'une part des formes de récipients reconnaissables, et d'autre part des thèmes décoratifs qui en ornent la surface extérieure.

La présentation, sous forme d'abondantes illustrations et de descriptions de ce matériel, me parut être la tâche principale.

Un tel inventaire permettra, dans une étape prochaine, d'effectuer des comparaisons avec d'autres officines régionales.

³ *M. Egloff, Premiers témoignages, 1967.*

I. Céramique à enduit brillant

1. Caractéristiques générales. Enduit, aspect extérieur

C'est avant tout sur un critère technique qu'est basée l'appellation de ce genre de céramique.

Enduit, couverte, engobe, vernis, glaçure, etc., sont autant de termes employés dans la littérature céramologique, souvent de manière impropre, pour caractériser le revêtement de cette céramique.

Je retiendrai le terme vague d'«enduit», en lui ajoutant le qualificatif «brillant», car il s'agit en fait, vraisemblablement, d'une pellicule d'argile brillante, «Glanztonfilm»⁴ ayant les mêmes propriétés que la pâte constituant le récipient, et non pas d'un vernis de nature différente, malgré les reflets métalliques souvent très prononcés.

Dans la littérature archéologique traitant ce matériel, les solutions terminologiques sont des plus diverses. En 1911, F. Drexel, dans la publication du Kastell Faimingen⁵, proposait l'expression «glasiertes Geschirr», en remplacement de «Firnissware» alors couramment utilisée. En fait le terme de glaçure («glasiert») est impropre à caractériser cette céramique, car il ne s'agit nullement d'un enduit vitrifié par la cuisson⁶.

Céramique vernissée («Firnissware»), solution adoptée par F. Oelmann en 1914⁷, puis par E. Ettlinger dans deux ouvrages fondamentaux⁸ et par de nombreux chercheurs, ne correspondent qu'imparfaitement à la réalité, quoique dans certains cas d'enduit à reflet, on puisse songer à l'adjonction d'oxydes métalliques⁹ à l'enduit, ou dans l'alandier, lors de la cuisson.

Les chercheurs de langue française groupent généralement les productions semblables sous l'appellation de «céramique métallisée»¹⁰, ou encore «métallescente».

Pour ma part j'utiliserai l'expression «*céramique à enduit brillant*», peu élégante, mais qui me semble plus appropriée à définir ce genre de production, en traduisant l'expression «Keramik mit Glanztonüberzug» adoptée par E. Ettlinger¹¹. Cette appellation évoque d'ailleurs la «sigillata lucente» de N. Lamboglia¹² et des archéologues de langue italienne, et «sigillée luisante» dans le sud de la vallée du Rhône.

Cet aspect brillant est en fait le seul critère commun à l'ensemble de la production, aussi bien d'Avenches que des autres centres contemporains. Déjà adoptée pour caractériser la céramique analogue de Vidy-Lousonna¹³, nous conserverons donc, à défaut d'une meilleure solution, cette expression, malgré et peut-être grâce à son imprécision.

⁴ A. Winter, *Terra Sigillata und andere Glanztechniken*, 1956. L'expression «Tonfilm» avait été introduite par K. Zimmermann, *Terra sigillata*, 1951.

⁵ F. Drexel, *Faimingen*, 1911.

⁶ Comme c'est le cas de certaines productions des ateliers de Vichy ou de Saint-Rémy-en-Rollat par exemple, au I^{er} siècle après J.-C.

⁷ F. Oelmann, *Niederbieber*, 1914.

⁸ E. Ettlinger, *Augst*, 1949; *Vindonissa*, 1952.

⁹ Voir à ce sujet: M. Egloff, *Premiers témoignages*, 1967, pp. 33-34. Le résultat d'analyses effectuées par le Laboratoire des matériaux pierreux de l'EPFL ne permit pas de déceler la présence d'éléments étrangers aux argiles.

Voir également: R. Sénéchal, *Alésia*, 1972, pp. 80-81. Au vu d'expériences effectuées sur des fragments de céramique «métallisée» d'Alésia, l'auteur conclut qu'il «semblerait... qu'il n'y a pas de sels ou d'oxydes métalliques en forte quantité dans le bain de trempage».

¹⁰ R. Sénéchal, *Alésia*, 1972.

¹¹ E. Ettlinger, *Bestimmungstabeln*, 1962; *Formen und Farbe*, 1969.

¹² N. Lamboglia, *Terra Sigillata chiara*, 1941; *Albintimilium*, 1950; *Nuove osservazioni*, 1963.

¹³ *Lousonna*, 1969.

2. Variétés d'enduits

Il est difficile de différencier les enduits selon leur qualité, ou d'après leur état actuel.

En effet, il est fréquent de constater que deux tessons d'un même récipient ont réagi différemment aux altérations du temps, les conditions de conservation dans le sol pouvant avoir modifié l'aspect extérieur des enduits ou la qualité de leur «brillance».

On peut toutefois relever, dans la vaste gamme d'enduits, plus ou moins brillants, deux extrêmes :

- Un enduit brillant, parfois à reflets métalliques prononcés ou à surfaces irisées, très fin, lisse au toucher. Il est encore présent sur la plupart des tessons. C'est l'enduit le plus fréquent.
- Un enduit sans éclat, parfois même mat, plus grossier au toucher, et qui n'est pas très éloigné des enduits d'imitations helvétiques de terre sigillée du I^{er} siècle après J.-C. Moins ferme que le premier, il est fortement dégradé, voire inexistant, sur bon nombre de fragments.

3. Couleurs des enduits (Pl. XLII)

De même qu'il est délicat de définir des familles d'enduits d'après des caractéristiques qualitatives, il est difficile, et même illusoire, de vouloir en décrire les couleurs, qui varient d'un fragment à l'autre, parfois sur les tessons d'un même récipient.

Ces variations de colorations sont dues en partie, comme nous l'avons vu, aux propriétés chimiques des milieux qui renfermaient la céramique.

D'autre part, il est aisément concevable que les potiers qui ont fabriqué cette céramique aient eu à disposition des enduits de qualités différentes.

Le passage dans le four, ou la manière dont les récipients étaient empilés à l'intérieur de celui-ci, ont également pu en affecter profondément la couleur.

Il m'a paru délicat et de peu d'intérêt dans le cas présent de recourir à un code de couleurs tel le code Munsell¹⁴, employé par les géologues, son équivalent français Cailleux et Taylor¹⁵ ou encore le système proposé récemment par R. Steiger¹⁶, pour la céramique romaine.

La plupart des couleurs définies dans ce dernier ouvrage sont représentées sur le genre de céramique qui nous préoccupe, si bien qu'il m'a paru préférable de joindre une planche en couleurs (pl. XLII) montrant les variations de coloration, ainsi que les différentes qualités d'enduits.

La tonalité générale la plus abondamment répandue est orange rouge. Les couleurs varient de l'orange clair, tirant parfois sur le rose ou même sur le violet, au rouge vif, presque aussi profond que le rouge des sigillées gauloises, ou au brun plus ou moins foncé. Un autre registre de couleurs embrasse les tonalités changeant du gris clair, bleuté, au noir le plus pur.

4. Pâte

Tout comme les enduits, les pâtes argileuses varient en qualité. On peut malgré tout très grossièrement distinguer :

- Une pâte de texture fine et homogène, d'aspect semblable à celle des imitations helvétiques de terre sigillée du I^{er} siècle après J.-C., sans dégraissant apparent.
- Une pâte plus granuleuse, moins homogène, dans laquelle on remarque la présence de bulles d'air et d'éléments dégraissants plus grossiers. Les parois des récipients de ce genre sont en général plus épaisses que celles de la première catégorie. Cette pâte n'est sans doute pas très éloignée en consistance de celle des fabrications helvétiques de terre sigillée à relief moulé, tardives, de la fin du II^e et de la première moitié du III^e siècle après J.-C.

La couleur de la pâte varie peu. Elle est toujours rose orange, plus ou moins claire.

¹⁴ Munsell, 1954.

¹⁵ A. Cailleux et G. Taylor.

¹⁶ E. Ettlinger et R. Steiger, *Formen und Farbe*, 1969.

Il est intéressant de constater que dans la plupart des cas, à une pâte fine correspond un enduit brillant de bonne qualité, alors qu'à la deuxième catégorie de pâte est appliqué un enduit peu brillant et moins résistant.

Peut-être sera-t-il possible un jour de combiner ces remarques d'ordre technique avec l'évolution chronologique de cette céramique ?

5. Façonnage

Les céramiques à enduit brillant étaient ébauchées et montées sur la girelle du *tour* de potier. Parfois les stries de tournage sont très marquées à l'intérieur du récipient.

Celui-ci, après fabrication, était mis à sécher, puis *tournassé*, opération de finition et de régularisation de la forme du récipient, dont la consistance de la pâte est plus ferme. C'est alors qu'on ajoutait, dans quelques cas peu fréquents, les éléments rapportés tels que pieds, goulots ou anses, collés à l'aide de barbotine fluide.

6. Ornementation - Application de l'enduit

C'est sur le récipient tournassé et lissé qu'étaient appliqués les décors en relief ou en creux dans la pâte.

Le récipient recevait alors son revêtement, par trempage dans une solution de barbotine liquide, dont la composition ne différait pas ou peu de l'argile ayant servi au façonnage de l'objet (si l'on ne tient pas compte des adjonctions possibles d'oxydes métalliques (voir note 9, p. 9), mais fortement décaillée.

Autour de la base de certains gobelets sont parfois décelables les traces des doigts du potier qui trempa le récipient dans le bain de barbotine.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que sur bon nombre de gobelets décorés de scènes de chasse à la barbotine, les animaux représentés sont plus foncés que le reste du récipient et auréolés d'une bande claire. Il est possible que ce ne soit pas uniquement l'effet du hasard, mais que le contour des corps ait été souligné au doigt ou à l'éponge par le potier, dans le but de mieux mettre en évidence le motif (pl. XXXVIII, 1).

7. Cuisson

La plus grande partie de la céramique à enduit brillant d'Avenches a été soumise à une cuisson oxydante, mais des phénomènes d'oxydo-réduction intervenant à la fin du processus de cuisson, déterminent des aspects variés de la pâte et du revêtement et parfois même des zones différemment colorées sur les parois d'un même récipient.

On remarque également, à la base de quelques gobelets, les traces laissées par les supports des récipients à l'intérieur du four, et qui définissent deux couleurs distinctes.

La cuisson réductrice n'est appliquée qu'à certaines formes et décors, tardifs dans l'ensemble de la production (pl. XXXV, 1-3).

Ces quelques remarques générales, évidemment subjectives, basées sur des appréciations visuelles et tactiles, concernant l'ensemble de la céramique à enduit brillant d'Avenches, ne peuvent malheureusement pas prétendre à la rigueur d'un exposé étayé par une étude physique et chimique détaillée.

Il est hautement souhaitable que de pareilles recherches technologiques soient menées à bien un jour. Elles nous apporteront sans doute des renseignements d'une très grande valeur sur le choix des pâtes et enduits, sur les processus de cuisson, enfin sur le comportement et l'évolution de ces céramiques.

Peut-être ces analyses permettront-elles de distinguer les différents centres de production. A coup sûr elles fourniront les éléments d'un langage descriptif plus précis.

1. Présentation des documents

Comme ces considérations d'ordre technique ne sont pas suffisamment bien définies pour permettre de guider l'étude de cette céramique, il reste à disposition la méthode archéologique de la typologie, c'est-à-dire l'étude des composantes formelles et décoratives des produits finis.

En effet, si l'enduit détermine au premier coup d'œil l'appartenance d'un tesson à ce groupe céramique, le distinguant des terres sigillées ou des céramiques communes, le décor qu'il porte renforce ou confirme, dans la plupart des cas, cette attribution.

La forme du récipient est, pour cette céramique, un critère de moindre valeur, car souvent on ne possède que des fragments de récipients, et leur assimilation à une forme particulière serait des plus hasardeuses.

Sur cinq planches (pl. I-V, 1-53), sont réunies l'ensemble des variantes représentées à ce jour dans la céramique à enduit brillant d'Avenches.

J'ai choisi d'organiser en fonction du motif décoratif le chapitre consacré au décor (pl. VI-XXXV), et non en fonction du support formel. C'est la partie principale de l'étude, conçue à la manière d'un répertoire, représentatif de l'ensemble des techniques, éléments et thèmes décoratifs de la céramique à enduit brillant d'Avenches.

En outre, six planches photographiques en noir et blanc (pl. XXXVI-XLI) complètent l'image que l'on se fait de cette céramique, facilitant une appréciation du volume et de l'aspect général des récipients les plus complets.

Une planche en couleur (pl. XLII) traduit mieux qu'il n'est possible de le faire en termes forcément peu précis, les variations de coloration de l'enduit.

J'ai également préféré mettre le texte descriptif en regard, à gauche de chaque planche. Ce procédé a l'avantage de faciliter la lecture des documents.

2. Références à des études précédentes

Les ouvrages pouvant fournir des éléments d'identification ou de comparaison sont rares, ce matériel n'étant malheureusement que très partiellement publié. D'autre part, les études existantes sont relativement anciennes.

Les formes des récipients de la céramique à enduit brillant d'Avenches peuvent être comparées à la typologie établie par F. Drexel¹⁷, sur la base du matériel de *Faimingen* où des éléments «rhétiques»¹⁸ sont définis.

L'ouvrage de F. Oelmann¹⁹ nous est très utile pour les formes tardives plus directement germaniques. L'occupation du Kastell *Niederbieber* peut en effet être fixée entre 190 et 260 de notre ère.

La publication par M. R. Hull²⁰ des fours de potiers de *Colchester* nous fournit des points de comparaison, surtout pour le décor à la barbotine, de la céramique appelée «*Castor ware*».

Dans une certaine mesure les ouvrages de N. Lamboglia²¹ sur la «*terra sigillata lucente*» peuvent nous être utiles.

Certaines formes et certains décors peuvent être associés à ceux décrits par E. Ettlinger dans les thermes d'*Augst*²².

*Vidy-Lousonna*²³ nous donne les plus proches parallèles.

¹⁷ Voir note 5, p. 9.

¹⁸ Il est étonnant de constater à quel point cette appellation de céramique vernissée «rhétique» fit carrière et s'étendit très largement à des productions fort différentes.

¹⁹ Voir note 7, p. 9.

²⁰ M. R. Hull, *Colchester*, 1963. Voir p. 33.

²¹ Voir note 12, p. 9.

²² Voir note 8, p. 9.

²³ Voir note 13, p. 9.

D'autre part, une découverte récente sur la rive sud du lac Léman, à *Thonon*²⁴, de fours de potiers, ayant livré un matériel très voisin, s'avère du plus haut intérêt.

Il faut évidemment attendre la publication prochaine par *E. Ettlinger* de l'ensemble céramique de *Berne-Enge*²⁵, d'une importance décisive pour l'étude de la céramique à enduit brillant.

II. Description morphologique

Pl. I-V)

Au premier abord, la gamme des formes pouvant être rangées sous l'appellation de «céramique à enduit brillant» semble très étendue; en réalité, il n'en est rien. On se trouve en présence d'une série abondante de profils, la plupart assimilables à certains types, dont le nombre, jusqu'à ce jour, n'est que très restreint.

L'état fragmentaire du matériel et la pénurie de formes m'ont poussé à présenter, groupés, les récipients les plus complets des différentes formes.

Il ne s'agit pas là d'une typologie à valeur généralisatrice. Une telle opération de classement est en fait trop délicate, voire impossible, dans l'état de nos connaissances du sujet.

Ces cinq planches ne sont donc qu'un répertoire des formes et variantes rencontrées à Avenches, qu'il est possible de regrouper en un certain nombre de familles.

La fréquence des grands groupes les plus importants de récipients est reportée sur un tableau (fig. 1, p. 20).

Terminologie. J'ai volontairement emprunté un vocabulaire simple, adapté à la sobriété des formes, en essayant de ne pas multiplier les dénominations.

Pour les **descriptions** des différentes parties du récipient, j'ai surtout suivi le schéma proposé par *H. Balfet*²⁶, en analysant successivement l'encolure, le corps et la base du récipient. Une description morphologique succincte se trouve en regard des planches I à V. Seuls les éléments variables y sont brièvement relevés.

Gobelets à panse ovoïde ou globuleuse (Pl. I-III, 1-23)

Cette vaste catégorie de récipients est illustrée par les représentations de vingt-trois variantes, dont l'une ou l'autre caractéristique morphologique diffère.

La formation de l'*encolure* de ces gobelets est très variable et servira d'élément déterminant dans la distinction de groupes typologiques et chronologiques.

Le *corps* du récipient est abondamment représenté par une multitude de tessons de panse, dont le classement, vu leur état fragmentaire, est problématique. La courbe générale de la panse est sujette à de nombreuses variations.

La *base* est toujours une base portante, plane ou légèrement concave. Formée sur la girelle du tour, elle peut être plus ou moins franchement dégagée de la panse, ou étalée de manière à constituer un petit anneau porteur.

Ce genre de formation est un élément indigène persistant, héritage direct du second âge de Fer.

Malheureusement la relation *encolure-corps-base* est extrêmement rare! Il n'est donc pas

²⁴ Voir pp. 28-29.

²⁵ Voir p. 28.

²⁶ H. Balfet, *La céramique*, 1966; *Terminologie*, 1966.

possible d'étudier d'une manière systématique les variations des diamètres du bord, de la panse et du fond des gobelets en rapport avec leur hauteur.

En outre, je n'ai pas fait de distinction dans la dénomination des *gobelets* de tailles différentes. En effet, le terme «gobelet» («Becher») sert généralement à définir aussi bien les grands que les petits gobelets si l'on prend en considération leur fonction principale qui est celle d'un *vase à boire*, ou tout au moins d'un récipient destiné à contenir des liquides.

Il est possible de distinguer grossièrement deux variétés de gobelets ovoïdes, récipients les plus abondants (fig. 1, p. 20).

1. Gobelets ovoïdes à bord évasé (Pl. I, 1-6)

Le bord et la lèvre sont directement formés sur la panse, sans l'intermédiaire d'un col. (E. Ettlinger, *Formen und Farbe*, Taf. 5, 20, *Lousonna*, pl. 62, 5, 8, 10, E. Ettlinger, *Augst*, Taf. 22, 13.)

Une particularité, le bord «en corniche» («Karniesrand») est reconnaissable sur quelques exemplaires (pl. I, 4). Mais dans la majorité de ces cas, il ne s'agit pas du véritable gobelet à bord en corniche considéré comme «germanique», par F. Drexel²⁷.

Ce type de bord est répandu en Suisse orientale dès le dernier quart du I^{er} siècle après J.-C.²⁸.

D'autre part, il n'existe plus à Niederbieder²⁹, ce qui confirme une datation plus précoce, tout au plus dans la première moitié ou le milieu du II^e siècle après J.-C. (*Lousonna*, pl. 63, 12).

2. Gobelets ovoïdes à court col (Pl. I, 7-9/Pl. II, 10-12)

F. Drexel caractérise cette forme de «rhétique» par comparaison avec le modèle «germanique», à bord en corniche. (F. Drexel, *Faimingen*, Taf. XI, II sqq., E. Ettlinger, *Augst*, Taf. 23, 5-6).

A Avenches, quelques gobelets, en particulier les formes 7, 8, 9, correspondent à ce type. Le décor de la forme 9 est d'ailleurs «rhétique»³⁰, son importation semble évidente.

3. Gobelets à cannelures horizontales (Pl. II, 13-14)

Peu fréquents, ils ne se distinguent des deux premiers grands groupes que par la particularité de posséder une ou deux cannelures horizontales sur la panse. La section de ces cannelures est généralement circulaire. (On peut mettre cette forme en parallèle avec M. R. Hull, *Colchester*, fig. 96, 11, ou *Lousonna*, pl. 63, 6, 7.)

4. Gobelets ovoïdes sans bord détaché (Pl. II, 15-17)

Quelques analogies avec des formes rhénanes (*Niederbieber*, 31), ou avec d'autres décrites par M. R. Hull comme postérieures à 150 après J.-C. (*Colchester*, 392-3, *Lousonna*, pl. 63, 10).

5. Gobelets à long col vertical (Pl. II, 18-19)

Leur forme est inspirée des modèles métalliques et ne fait apparition qu'à la fin du II^e siècle après J.-C.

Particulièrement abondants à Niederbieder, ils nous fournissent, comme les gobelets suivants, un précieux argument chronologique.

6. Gobelets à dépression («Faltenbecher») (Pl. III, 20-23)

Comme les précédents, ils sont abondants sur le Rhin, dès la fin du II^e siècle après J.-C. Le nombre, les dimensions et la profondeur des dépressions sont variables.

Les plus fréquents sont les formes 20, 21 et 22 à long col (F. Oelmann, *Niederbieber*, Taf. II, 33).

7. Tasse à une anse (Pl. III, 24)

Exemplaire unique à Avenches.

8. Cruches à une anse et panse ovoïde (Pl. III, 25-28)

Peu abondantes, on n'a que quelques rares exemplaires complets. Les particularités du goulot correspondent à l'évolution générale reconnaissable au II^e siècle après J.-C. (E. Ettlinger, *Formen und Farbe*, Taf. 5, 46, 47).

²⁷ Voir note 5, p. 9.

²⁸ E. Ettlinger, *Augst*, 1949, p. 83; *Vindonissa*, 1952, pp. 39-40.

²⁹ F. Oelmann, *Niederbieber*, 1914, p. 38.

³⁰ Voir p. 16.

9. **Gobelets carénés** (Pl. III, 29-32)

Le rapport profondeur-diamètre est largement supérieur à 1. Généralement, il n'y a pas de formation du bord et de la lèvre, qui prolonge sans discontinuité le corps du récipient. Ces gobelets reposent sur une base portante, sans pied rapporté, tout comme les gobelets ovoïdes.

10. **Bols cylindriques** (Pl. IV, 33-36)

Ils se distinguent des gobelets précédents par leur rapport profondeur-diamètre, égal ou inférieur à 1.

Le bord et la lèvre sont généralement bien formés et dégagés de la paroi du récipient.

Ce groupe de bols est à mettre en parallèle avec la *forme Dr. 30* de la terre sigillée, dont ils dérivent (en particulier la forme 36).

Il est intéressant de remarquer que la base est également une base portante, tout comme celle des gobelets précédents, alors que le pied des bols de terre sigillée *Dr. 30* est rapporté, de type méditerranéen.

11. **Jatte** (Pl. IV, 37)

Exemplaire unique à Avenches. Les dimensions de ce récipient sont particulièrement énormes.

12. **Bols hémisphériques** (Pl. IV, 38-39)

C'est la *forme Dr. 37* très courante de la sigillée moulée. Contrairement aux exemples précédents, le pied est rapporté, collé à la barbotine.

Ce qui caractérise cette série de bols, c'est avant tout leur volume, hémisphérique, et leur pied rapporté. En réalité, il y a peu de différence morphologique entre cette série et les écuelles qui suivent.

13. **Bol hémisphérique à bourrelet de préhension** (Pl. IV, 40)

Récipient très proche de la *forme Dr. 44*, tardive (II^e-III^e siècle) (F. Oelmann, *Niederbieber*, Taf. 1, 18).

14. **Ecuelles** (Pl. IV-V, 41-49)

Les écuelles sont plus basses que les bols, la forme générale est aplatie, aux courbes moins régulières et à bords très variables. Il y a une très grande variété d'écuelles, dont la plupart sont très rares.

15. **Bol à collerette** (Pl. V, 50)

16. **Assiettes** (Pl. V, 51-52)

17. **Coupe** (Pl. V, 53)

Récipients rares, aux formes directement inspirées du registre de la terre sigillée.

Elles figurent dans cet inventaire, car la collerette du *bol* ou le marli des *assiettes* portent l'ornementation à la barbotine, caractéristique de la céramique à enduit brillant.

La coupe (pl. V, 53) ne porte aucun décor, mais il est intéressant de remarquer la parfaite similitude avec la *forme Dr. 27*, plus ancienne, mais rattachable sans contestation, au vu de l'enduit, à la céramique qui nous préoccupe.

Bon nombre d'autres récipients sont recouverts de l'enduit brillant. Ce sont avant tout les assiettes, les écuelles ou les pots, de la céramique commune, qui ne sont pas étudiés ici, mais qui figureront dans une étude en cours (*H. R. Zbinden*).

Cette mode est également reconnaissable sur une grande quantité de mortiers (de la *forme Dr. 45*), également en cours d'étude (*M. Guisan*), parmi lesquels certains comportent un déversoir à mufle de lion.

III. Etude du décor

Après le recensement des formes de la céramique à enduit brillant découverte à Avenches, nous pouvons poursuivre notre enquête en étudiant les modes, les motifs et les thèmes décoratifs qui ornent le corps de ces récipients.

Au sein de la diversité des motifs relevés sur l'ensemble des tessons étudiés, il est possible de reconnaître *les procédés techniques* adoptés en vue de l'obtention d'un décor, en relief ou en creux.

La distinction de ces techniques permet de jeter les bases d'un classement des éléments du décor. Un tableau (fig. 2, p. 21, col. 1) indique la fréquence des procédés.

1. Application de barbotine (Pl. XXXVI, 1)

On compare fréquemment ce procédé, pour l'illustrer, au geste du pâtissier ornant de sucre fondu un gâteau: le potier coulait «sur le vase, tourné, avant séchage, une pâte d'argile semi-fluide, qui se solidifie presque aussitôt, la paroi absorbant avidement une grande partie de l'eau de coulis»³¹.

G. Chenet décrit même l'instrument, découvert dans une fouille, dont le potier se servait pour couler cette barbotine.

La forme de ce petit récipient en terre cuite n'est pas sans présenter de fortes analogies avec le barolet, outil des potiers contemporains: un bec verseur, très étroit, permet en effet de faire couler la barbotine avec une très grande précision, si bien que l'artisan réussit à modeler le relief du sujet qu'il a choisi de représenter, avec la plus grande finesse.

Il est facile d'être convaincu de l'habileté des potiers gallo-romains qui composèrent les animaux des scènes de chasse ornant bon nombre de gobelets (pl. VII, sqq.).

2. Application de barbotine et incision (Pl. XXXVI, 2)

Ce procédé de décoration est mixte: il combine à une série d'incisions à la pointe, l'application de minuscules pastilles de barbotine, à l'extrémité et à l'intersection des lignes incisées.

Ce genre particulier d'ornementation est très fréquent sur le Rhin, particulièrement dans le territoire de la Rhétie, si bien que l'appellation introduite par F. Drexel³² de décor «rhétique» est encore de rigueur.

J'adopterai dans un sens plus restreint qu'il n'est généralement le cas la dénomination commode de *décor «rhétique»* en conservant les guillemets. Ce type de décor est, en outre, susceptible de nous donner des indications d'ordre chronologique, et de nous renseigner sur la provenance probable de certains récipients.

D'après la sériation en trois groupes de la céramique «à glaçure», effectuée par F. Drexel sur la base du matériel de Faimingen³³, ce mode d'ornementation est le plus ancien de sa chronologie, abondant dès l'époque de Trajan, vers 100 après J.-C.

La répartition en Suisse orientale de céramiques ornées d'un tel motif correspond au plus tôt à cette date. E. Ettlinger³⁴ en signale quelques exemplaires à Vindonissa, qui y sont donc parvenus avant 100-101 après J.-C.

A Avenches, rares sont les tessons ornés selon ce modèle, encore plus rares les formes reconnaissables des récipients qui le portent.

La plupart de ces pièces forment un groupe à part de la céramique à enduit brillant, et

³¹ G. Chenet et G. Gaudron, *Argonne*, 1955, p. 55.

Voir également à ce sujet: A. Brongniart, *Traité*, 1845 (I, p. 245). J. Déchelette, *Les Vases céramiques*, 1904 (I, p. 20).

³² Voir note 5, p. 9.

³³ Page 80 sqq.

Voir en outre: U. Fischer, *Cambodunum*, 1957. N. Walker, *Straubing-Sorviodurum*, 1965.

³⁴ Voir note 8, p. 9.

présentent des caractéristiques techniques différentes de l'ensemble, un enduit jaune foncé, brun ou noir (pl. XLII, 14-15). Je les considère comme des importations septentrionales.

Il existe tout de même quelques exemples de ce décor sur des fragments, techniquement en tous points assimilables à la céramique à enduit brillant d'Avenches...

Par contre, à l'ouest d'Avenches, je n'ai rencontré aucun fragment de céramique «rhétique», ni même d'adaptation de ce motif.

Avenches semble bien être un des points limites au sud-ouest de distribution de céramique «rhétique».

3. Application de barbotine et écrasement (Pl. XXXVI, 3)

Un troisième procédé, dérivant sans doute dans une certaine mesure du précédent, est une des principales caractéristiques de la céramique à enduit brillant d'Avenches.

Ce procédé est à l'origine du *décor de cordons fendus*, expression malhabile, ayant pourtant l'avantage d'adapter la dénomination «mit geschlitztem Faden», de la langue allemande. Il est faux de parler de céramique ou de décor «rhétique» à propos de cette catégorie, malgré l'usage courant.

Technique également mixte, car, à l'application d'un fin bourrelet de barbotine succède, avant que celle-ci ne soit solidifiée, la deuxième opération, au cours de laquelle ce bourrelet est fendu, écrasé à l'aide d'une spatule, dans le sens de la longueur, ayant pour conséquence de former de part et d'autre de l'outil un mince fil de barbotine. Les extrémités de ces «fils» en relief se terminent souvent en demi-cercle, expliquant leur fréquente appellation d'«épingles à cheveux».

Comme il a été avancé plus haut, il est vraisemblable que ce décor ait pour origine le décor «rhétique», mais sans doute pas exclusivement.

En effet, dans le centre et dans l'ouest de la Gaule, on rencontre ce procédé à une date plus précoce que la céramique à enduit brillant d'Avenches, et même antérieure à la distribution des céramiques «rhétiques». Déjà dans les productions des ateliers de Vichy, ou de Saint-Rémy-en-Rollat, des petits gobelets ovoïdes, de la céramique à glaçure (ou vernis) plombifère offrent ce décor.

Un exemplaire complet de cette variété a même été retrouvé à Avenches³⁵.

D'autre part, dans les officines du centre de la Gaule, sont souvent mis au jour des fragments de gobelets ovoïdes portant ce décor³⁶, appelé «décor à languettes»³⁷ ou «épingles à cheveux»³⁸.

J. Martin met l'accent sur une série de gobelets ovoïdes provenant des environs de Lezoux qu'il caractérise de la manière suivante: «La pâte uniformément blonde ou gris clair est d'ordinaire bien cuite...» «L'engobe noir ou brun reste mat ou peu luisant...»³⁹ (pl. XLII, 13.) Il date les plus précoces parmi ceux-ci du milieu du I^{er} siècle après J.-C.!

Ces récipients seraient de conception, d'exécution et d'utilisation essentiellement gauloise, sans avoir subi d'influences romaines.

Les fragments de tels gobelets ne sont pas rares jusque dans les musées rhénans. A Avenches, un gobelet complet et quelques tessons (pl. XXIII, 8-9) correspondent trait pour trait aux caractéristiques décrites par J. Martin, H. Vertet ou C. Gabet.

D'autres motifs sont obtenus par la même technique. L'un est décrit par différents termes tels que «lunule», «demi-lune» ou encore «fer à cheval». Pour ma part, j'utiliserai cette dernière expression, fort suggestive, et qui a l'avantage de traduire le terme allemand «Hufeisen» généralement mis à contribution pour caractériser ce motif.

Il s'agit d'une pastille de barbotine écrasée avec le doigt, ou à l'aide d'un petit bâton circulaire.

De tels fers à cheval sont reconnaissables sur la céramique à pâte blanche de la Gaule, mais également sur les récipients de provenance «rhétique».

A Avenches, nous trouvons des fragments sans doute importés de ces deux centres de diffusion. Il n'est donc pas impensable que, conséquence d'une position géographique médiane, voie de communication, intersection d'influences occidentales et septentrionales, les potiers de la céramique à enduit brillant d'Avenches aient appliqué les leçons tirées de ces deux modèles.

³⁵ Voir également: E. Ettlinger, *Augst*, 1949, pp. 82-84; *Vindonissa*, 1952, pp. 28-37.

³⁶ H. Vertet, *Vélins*, 1961.

³⁷ C. Gabet, *Pépiro*, 1969.

³⁸ R. Sénéchal, *Alésia*, 1972.

³⁹ J. Martin, *Lezoux*, 1941, p. 69.

4. Sablage (Pl. XXXVI, 4)

Ce type de traitement de la surface du récipient, après enduisage, n'est pas à proprement parler un décor. Je l'ai tout de même classé comme tel puisque le fait de projeter de fines particules de sable sur le corps du récipient est une manière d'en modifier l'aspect.

Le résultat de cette opération de fouettis, très fréquente sur la céramique commune, ou fine, de différentes époques, provoque un effet de granulation, dont la fonction a sans doute été utilitaire plutôt qu'une manifestation de sens artistique.

5. Incision

Il ne s'agit plus de décor en relief, mais en creux, obtenu généralement après enduisage.

— *Incision à la pointe*

A l'aide d'une pointe bien affûtée, le potier traçait des lignes en creux dans la pâte encore molle. Ce procédé ne fut que rarement utilisé à Avenches.

— *Peignage* (Pl. XXXVI, 5)

Même principe que l'incision, mais réalisé à l'aide, cette fois-ci, d'un peigne dont le nombre de dents peut varier (4, 6 ou même 8). Le résultat de cette technique est une bande formée de plusieurs traits incisés, parallèles et régulièrement espacés.

Il est inutile de rappeler à quel point ce décor fut abondant sur la céramique de la fin de l'époque de La Tène et du début de la période gallo-romaine.

6. Estampage (Pl. XXXVI, 6)

La technique consiste en impression, sur les parois du récipient, dont la pâte est encore molle, à l'aide d'un poinçon-matrice.

Il est étonnant de constater que parmi la quantité de poinçons réalisables, le seul motif choisi et obtenu par cette méthode soit le décor oculé.

On peut distinguer différentes impressions circulaires, de diamètres variant faiblement (0,8-1,4 cm), de types différents (2, 3, 4 cercles concentriques), ou même des particularités sur la base d'un motif oculé.

C'est sur ce vieux motif indigène, fréquent à l'époque de La Tène, et au début de la conquête romaine, que le choix des potiers de la céramique à enduit brillant s'est fixé.

7. Impression à la roulette (Pl. XXXVI, 7)

L'empreinte laissée en creux, à l'aide d'une roulette (ou molette) consiste en la répétition des motifs ménagés dans une matrice en forme de roue, tournant autour d'un axe, un peu à la manière d'une roue de bicyclette.

Les motifs ainsi obtenus sont de deux types:

- *Linéaire*: une simple succession d'empreintes ponctuelles ou de faible surface.
- *En damier*: une suite d'empreintes de la largeur de la roulette (environ 1 cm) se déroulant en bandes continues.

Ce sont les « zones striées » de J. Déchelette⁴⁰. Ce procédé était également enraciné depuis longtemps dans les traditions indigènes préromaines. On en connaît par exemple des manifestations à Bibracte⁴¹.

Le décor à la roulette jouira d'une vogue particulière aux II^e, III^e et IV^e siècles. Mais il faut bien se garder de confondre ces deux genres de céramique et ne pas attribuer à la sigillée d'Argonne des tessons de céramique à enduit brillant d'origine locale!

8. Vibrage (guillochage) (Pl. XXXVI, 8)

J'ai recensé sous cette caractéristique technologique bon nombre de motifs, tous différents, bien que dans certains cas le doute puisse subsister, si le motif a été obtenu à l'aide d'une roulette ou par simple guillochage.

⁴⁰ J. Déchelette, *Les Vases céramiques*, 1904.

⁴¹ J. G. Bulliot, *Mont Beuvray*, 1899.

Comme J. et Y. Rigoir⁴² l'ont montré, il n'est rien d'autre que le résultat d'un accident qui se produit lors de la finition du vase tourné, lorsque la pâte a déjà en partie séché.

L'opération du tournassage a pour but de régulariser la forme, d'amincir les parois du récipient au moyen d'un outil tranchant, le tournassin. Lorsque l'outil est appuyé perpendiculairement à la paroi du récipient, se produit cet « accident-décor » qu'on nomme habituellement *guillochis*. Il est possible qu'une simple baguette de bois ait pu être utilisée à cet effet.

Profondeur et largeur des empreintes varient en fonction de l'instrument.

Les bandes (ou zones) guillochées recouvrent parfois toute la surface de la panse du récipient.

9. Dépression (Pl. XXXVI, 9)

Tout comme le sablage (4), cette technique n'est pas à proprement parler un mode d'ornementation; malgré tout, j'ai considéré le résultat comme un ornement sur le corps des récipients.

Il figure également dans les planches consacrées aux formes des récipients (pl. III, 20-23), car, par pression, le profil du récipient est affecté.

La panse déformée par pression présente plusieurs enfoncements sur sa circonférence, dont le nombre et les dimensions sont variables.

L'origine de la mode des récipients à dépression, imitations de récipients métalliques, est à rechercher encore une fois sur le Rhin, guère avant la fin du II^e siècle après J.-C.

A Avenches, bon nombre de tels gobelets sont importés de ces régions septentrionales.

Il est parfois difficile de distinguer les importations rhénanes des fabrications locales⁴³. 10 à 30% de l'ensemble peuvent être considérés comme des produits germaniques importés. Ils sont reconnaissables à leur pâte rouge et enduit noir à reflets métalliques. En outre, une vingtaine de tessons mis au jour à Avenches portent un décor ou une inscription à la barbotine blanche, qui signe leur provenance rhénane (Trèves, Cologne...).

10. Excision (Pl. XXXVI, 10)

L'excision est pratiquée à la gouge. Contrairement à la technique de l'incision, il y a enlèvement de matière à l'aide de la pointe de l'instrument, entaillant, avant enduisage, la paroi du récipient. (En allemand, le terme correspondant est « Glasschliff », car cette technique imite les effets obtenus par la gravure sur verre.)

Le procédé d'excision, tout comme la dépression, ne se développe pratiquement pas avant la fin du II^e siècle après J.-C., sur des gobelets en terre sigillée.

Graffiti (Pl. XXXV, 6-9)

Quelques rares tessons portent des inscriptions gravées sur la paroi du récipient fini.

Ces inscriptions, malheureusement incompréhensibles, donnaient sans doute des indications du propriétaire ou du contenu des récipients.

Signatures

Malheureusement, jusqu'à ce jour, nous ne possédons à Avenches aucune signature de potier ayant conçu et réalisé un récipient à enduit brillant. Voilà encore une caractéristique indigène d'anonymat qui persiste, malgré l'habitude de signer les produits introduite par les Romains.

A Berne-Enge, par contre, on possède la marque d'un potier Satorus⁴⁴.

⁴² J. Rigoir, *Les sigillées paléochrétiennes*, 1968. J. et Y. Rigoir, *Les sigillées paléochrétiennes en Suisse*, 1970.

⁴³ Voir en outre p. 14.

⁴⁴ O. Tschumi, *JbHMB XVII*, 1937, p. 95 sqq.; *Festschrift A. Oxé*, 1938, p. 113, Abb. 3.

IV. Essai d'interprétation de la céramique à enduit brillant d'Avenches

1. Vue diachronique de l'ensemble céramique — Eléments statistiques

Six tableaux permettent de mieux saisir les caractéristiques principales de la céramique à enduit brillant se dégageant de l'ensemble des tessons étudiés (5373).

Organisation des tableaux: onze principaux types de récipients sont représentés par une petite figure. Les techniques et motifs décoratifs sont également schématisés et aisément reconnaissables. La fréquence des formes et décors des récipients est indiquée de deux manières:

1. Par 3 nombres au milieu de la case correspondante:
 au sommet (en gras): les fragments d'encolure;
 au centre: les fragments de corps;
 à la base: les fragments de base.
 Lorsqu'un nombre chevauche deux cases, cela signifie que l'attribution du tesson à l'une ou l'autre catégorie n'est pas évidente.
2. Par une représentation graphique (en noir), proportionnelle à l'ensemble, soit des tessons, soit des motifs décoratifs, de tous les fragments (encolure-corps-base) d'une case.

1. Fréquence des «types formels» (Fig. 1)

Il est frappant de constater à quel point le *gobelet ovoïde* est la forme de prédilection des potiers indigènes. Ces récipients constituent plus du 72% de l'ensemble des fragments étudiés!

Malheureusement, les tessons de panse, non attribuables à l'une ou l'autre des variantes de l'encolure, dépassent 50%! C'est pour cette raison qu'il n'est pas possible de faire la statistique du nombre des récipients, mais uniquement du nombre de tessons découverts, avec le risque de compter plusieurs fois les tessons d'un même récipient.

Les fragments d'encolure se répartissent équitablement entre les *gobelets ovoïdes à bord évasé* (environ 10%) et les *gobelets ovoïdes à court col* (environ 11%).

Les *gobelets à dépression* sont également très abondants (environ 13%). La proportion des autres récipients est extrêmement faible (0,24-3,55%).

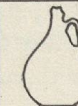
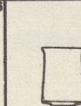
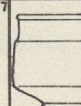
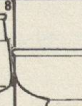
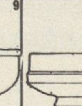
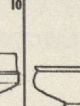
FREQUENCE DES TYPES FORMELS														
												AUTRES FORMES		
BORD PANSE FOND	575	621	18	14	144	20	16	44	96	10	66			
		1941	37	72	508	43	11	24	87	3	30			
		843		1	75			2	8					
TOTAL	575	2784	621	55	87	727	63	27	70	191	13	96	64	
TOTAL 5373	%	10,70	51,81	11,56	1,02	1,62	13,53	1,17	0,50	1,30	3,55	0,24	1,78	1,19

Figure 1

2. Fréquence des techniques et motifs décoratifs (Fig. 2)

Indications en %, sur trois colonnes:

1. Pourcentage des techniques décoratives

Le nombre total (4013) correspond à l'ensemble des techniques et motifs, comptés séparément dans le cas d'associations sur un même fragment.

2. Pourcentage de motifs décoratifs

Rapport au même nombre total de motifs (4013).

3. Pourcentage des motifs décoratifs

Nombre total: 5462. Compte tenu du nombre total des motifs (4013) des tessons lisses et des graffiti (environ 26% de l'ensemble).

On remarque que le *guillochis* seul, est le motif le plus fréquent (environ 32%), mais n'oublions pas que bon nombre de fragments ont pu posséder un autre décor, malheureusement non conservé.

Les gobelets à *dépression* sont abondants (environ 20%). Le décor à la *barbotine* (surtout les représentations animales), le décor de *cordons fendus* et les décors *oculés* constituent les possibilités d'ornementation souvent adoptées (environ 13%, 9% et 10%).

Les autres décors, *incisés*, à la *roulette*, *sablés* et *excisés* sont rares (2,69, 2,61, 2,59, 2,57%).

Le type « *rhétique* », sans doute importé, est encore plus rare (2,47%).

FREQUENCE DES DECORS		MOTIFS	1	2	3
1	DECOR A LA BARBOTINE		13,63		
	- FIGURE	446		11,11	8,17
	- VEGETAL	10		0,25	0,18
	- GEOMETRIQUE	91		2,27	1,67
2	DECOR RHETIQUE	99	2,47	2,47	1,81
3	DECOR DE CORDONS FENDUS	361	9,00	9,00	6,61
4	DECOR SABLE	104	2,59	2,59	1,90
5	DECOR INCISE		2,69		
	- A LA POINTE	4		0,10	0,07
	- AU PEIGNE	104		2,59	1,90
6	DECOR OCULE	424	10,57	10,57	7,76
7	DECOR A LA ROULETTE		2,61		
	- LINEAIRE	46		1,14	0,84
	- EN DAMIER	59		1,47	1,08
8	GUILLOCHIS	1352	33,69	33,69	24,76
9	DECOR EXCISE	103	2,57	2,57	1,89
10	VASES A DEPRESSION	810	20,18	20,18	14,83
NOMBRE TOTAL DE MOTIFS		4013	0/0	0/0	
	TESSONS LISSES	1445			26,46
	GRAFFITI	4			0,07
NOMBRE TOTAL		5462			0/0
NOMBRE TOTAL DE TESSONS ETUDIES		5373			

Figure 2

3. Associations de décors (Fig. 3)

Ce tableau, suffisamment parlant à lui seul, permet de remarquer une concentration d'associations entre les décors *peigné*, *oculé* et à la *roulette*.

D'ailleurs, six tessons portent ces trois types de décors associés.

ASSOCIATIONS DE DECORS									
	444	1					11		
	1	10							
			361				3		
				104					28
					104	4+6	2+6		
					4+6	424	27+6	1	
	11		3		2+6	27+6	45		
						1		59	
				28					810

Figure 3

4. Associations formes-décors (Fig. 4)

C'est le tableau le plus important. Il est en effet susceptible de nous donner des indications d'ordre chronologique en faisant remarquer une ligne d'évolution.

Nous voyons, représentés graphiquement, les fragments des récipients, et les décors qui leur sont appliqués de préférence.

Les appréciations d'ordre chronologique sont évidemment peu précises, vu l'absence de stratigraphie.

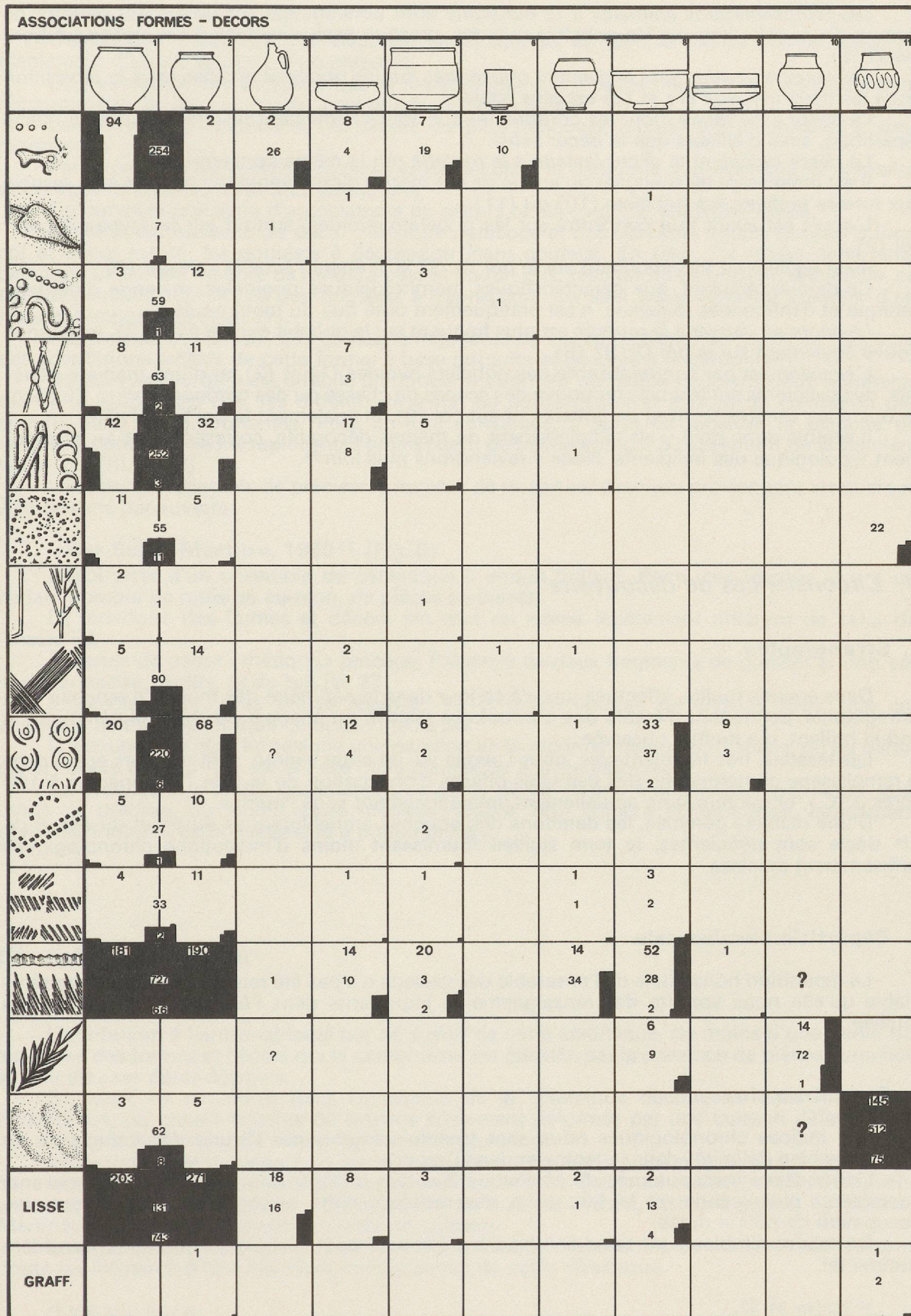


Figure 4

Les représentations animales à la barbotine sont concentrées sur un certain nombre de formes, en premier lieu sur les gobelets ovoïdes, presque exclusivement sur le gobelet à bord évasé (1).

Les cordons fendus sont également concentrés sur les gobelets ovoïdes mais la répartition entre les deux «types» (1) et (2) est plus égale.

Le décor «*rhétique*», dont les cordons fendus sont directement inspirés, montre la même répartition, ainsi d'ailleurs que le *décor sablé*.

Le *décor peigné* et le *décor linéaire à la roulette* ont la même concentration.

Il est intéressant de souligner qu'aucun de ces modes d'ornementation ne se trouve associé aux formes tardives des gobelets (10) ou (11).

L'*oculé* est avant tout concentré sur les gobelets ovoïdes, surtout sur le «type» à court col (2).

Il est également très abondant sur le bol Dr. 37 (8), et sur l'écuelle carénée (9).

Ce dernier récipient, aux caractéristiques morphologiques originales, mélange d'héritage celtique et d'influences romaines, n'est pratiquement orné que du motif oculé.

Le *décor en damier à la roulette* est plus fréquent sur le gobelet ovoïde à col (2), mais on le trouve également sur le bol Dr. 37 (8).

L'*excision* est par contre absente des gobelets ovoïdes (1) et (2), et d'une manière générale, des récipients sur lesquels on trouve des scènes de chasse ou des cordons fendus. Ce décor recouvre les variétés tardives de gobelet à haut col (9), et également le bol Dr. 37 (8).

Il semble donc qu'il y ait remplacement de thèmes décoratifs, correspondant au changement typologique des récipients. Nous y reviendrons plus loin⁴⁵.

II. Circonstances de découverte

1. Stratigraphie

Dans aucune fouille, effectuée jusqu'à ce jour dans le périmètre des murs d'Avenches, une stratigraphie, permettant d'établir une chronologie relative ou absolue du matériel céramique à enduit brillant, n'a pu être observée.

Les tessons, très fragmentaires, nous l'avons vu, de cette variété, sont toujours épars dans le remplissage contemporain des dernières phases d'occupation de la ville (postérieures à 100 après J.-C.), et qui reposent, actuellement, immédiatement sous l'humus.

D'une manière générale, les datations des couches archéologiques du II^e et du début du III^e siècle sont déficientes, la terre sigillée fournissant moins d'indications chronologiques suffisamment précises.

2. Répartition horizontale

La répartition horizontale de l'ensemble des tessons n'a pas été retenue. Il est peu vraisemblable qu'elle nous apporte des renseignements importants dans l'état actuel de la surface fouillée.

3. Ensembles clos

Des indices chronologiques nous sont toutefois fournis par l'étude des complexes de trouvailles bien délimités dans le temps et dans l'espace.

L'abondance inaccoutumée de céramique à enduit brillant, une proportion de récipients «complets» plus grande, et la fréquence des raccords entre tessons, nous suggèrent une occupation de courte durée.

De tels ensembles sont rares à Avenches. Un seul peut jusqu'à ce jour être considéré comme tel.

⁴⁵ Voir pp. 31-32.

1. Insula 20, 1966 (Fig. 5)

Il s'agit d'une chambre d'un bâtiment de l'insula 20, et, dans le cas particulier, vraisemblablement d'un *entrepôt* ou d'un *magasin*.

On peut également admettre que le matériel provenant de ce magasin est plus ou moins contemporain, ou tout au moins avait cours en même temps.

Les formes de récipient et les décors les plus fréquents, relevés précédemment, y sont représentés.

Parmi ceux-ci, les gobelets ovoïdes et les décors à la barbotine (représentations animales et cordons fendus) sont les plus abondants.

On constate une série d'associations de décors oculé-roulette, et peigne-oculé.

Remarques: Absence du décor «rhétique» précoce et des éléments tardifs, gobelet à long col et décor excisé, les gobelets à dépression étant douteux. En effet, j'ai classé dans cette catégorie un certain nombre de fonds, à pâte et enduit gris, résultat d'une cuisson réductrice, ce qui est généralement le cas des gobelets à dépression. Un seul tesson semble provenir d'un récipient importé du Rhin (?).

Absence de bol Dr. 37. Les quelques fragments de bol cylindrique, de forme Dr. 30, sont des adaptations locales de cette forme, à base portante et décorés à la barbotine.

Nous avons vu qu'il est difficile d'attribuer à coup sûr au même récipient deux fragments qui ne se raccordent pas, les différences d'état de conservation et surtout de coloration des enduits étant très importantes. Pour en être convaincu, il suffit de regarder la planche en couleurs, dont les tessons représentés proviennent du même endroit, à l'exception de la dernière ligne (pl. XIII, 1-12).

Il est donc impossible de préciser le nombre de récipients desquels proviennent les quelque 235 tessons découverts.

2. «Sur Saint-Martin», 1960⁴⁶ (Fig. 6)

Découverte d'un ensemble de céramique à enduit brillant. Parmi ces tessons, il y a un certain nombre de ratés de cuisson, de pièces surcuites.

Le répertoire des formes et décors est tout de même légèrement différent de celui de l'insula 20.

Absence de décor «rhétique» précoce. Présence de deux fragments de gobelet à long col et décor excisé, tardifs, et du bol Dr. 37.

Il semble donc, sous toutes réserves, vu le faible nombre de tessons (86), que cet ensemble soit plus tardif que celui de l'insula 20.

D'ailleurs, *M. Egloff* lui assigne une datation de la seconde moitié du II^e siècle, ou du début du III^e siècle après J.-C., sur la base de la céramique sigillée associée.

La découverte d'autres ensembles clos de ce genre, et leur comparaison, permettra sans doute de préciser, au moins d'une manière relative, bon nombre de problèmes concernant l'évolution interne de la céramique à enduit brillant.

III. Fabrication locale

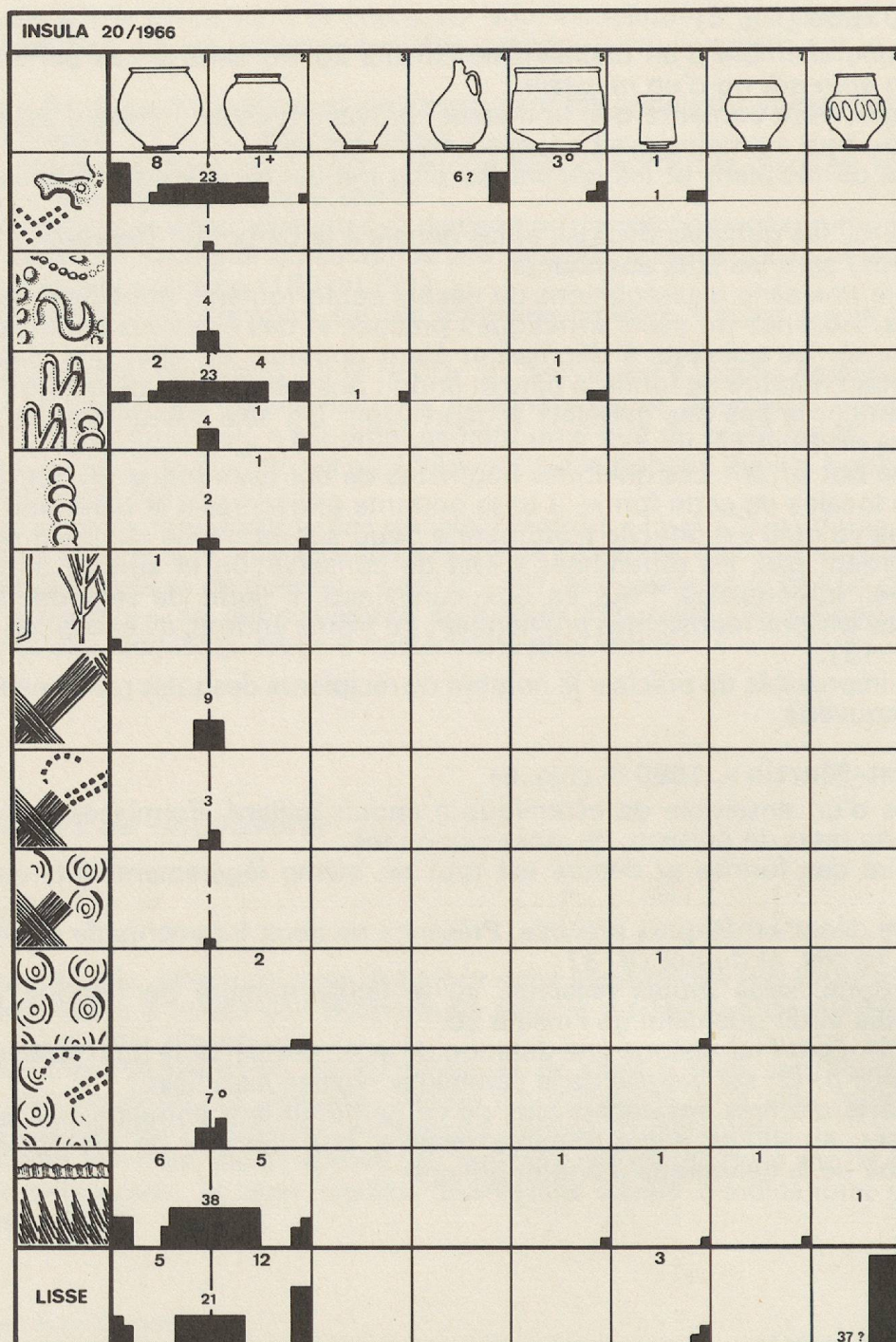
L'attribution à l'artisanat local par *M. Egloff* de cette céramique, du moins d'une partie du répertoire des formes et décors qui la composent, est attestée par la présence de pièces surcuites au lieu dit «sur Saint-Martin».

En outre, on remarque, dans l'ensemble de la céramique découverte dans les pièces d'habitation, un certain nombre de tessons également déformés par une cuisson défectueuse, ces récipients ayant tout de même été mis en circulation.

Malheureusement, jusqu'à ce jour, aucun *four de potier* n'a été mis au jour à Avenches, dans lequel aurait été cuite de la céramique à enduit brillant. Ces fours existent, mais se trouvent vraisemblablement à l'écart du centre urbain, au sud du théâtre, dans la région de «Saint-Martin», où ont été découverts les ratés de cuisson.

Lorsque de tels fours pourront être fouillés, l'étude des déchets de cuisson fournira sans doute les éléments d'une meilleure connaissance de cette céramique.

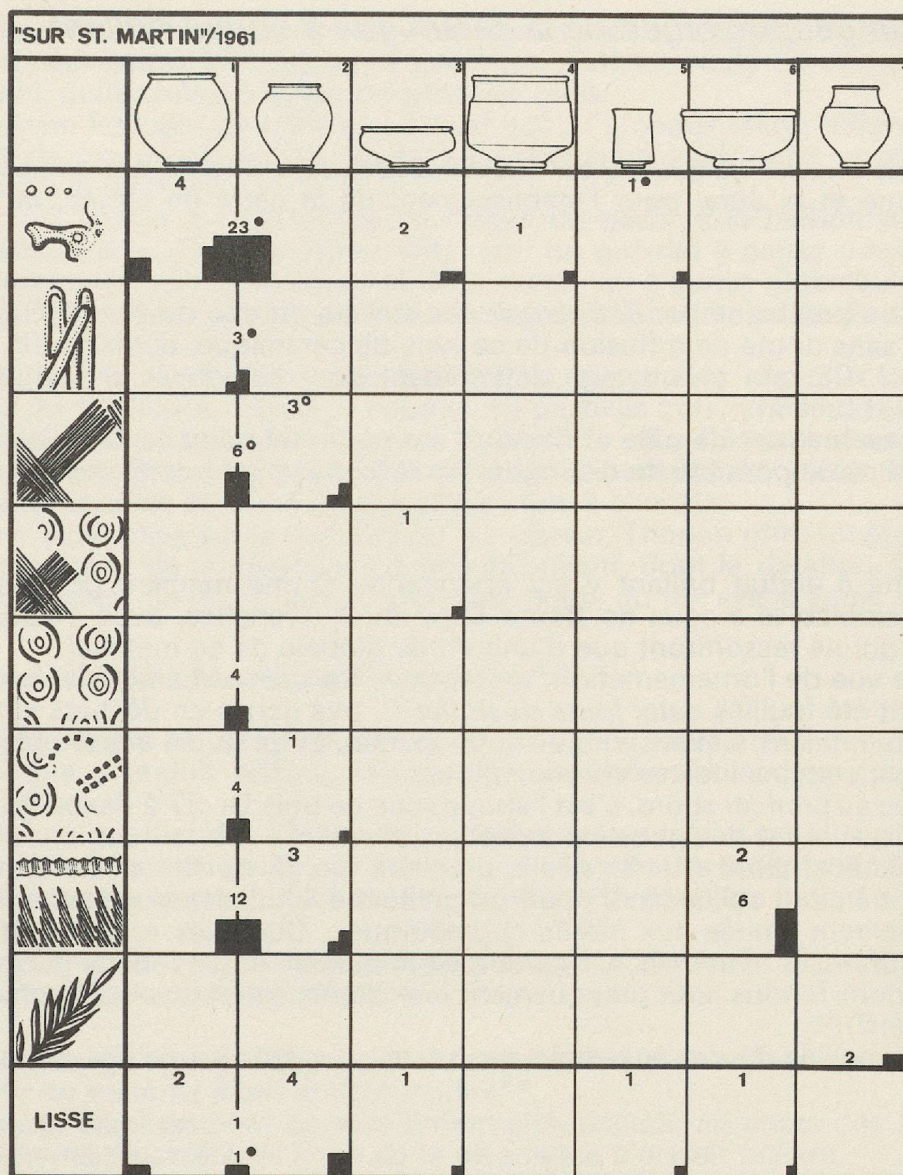
⁴⁶ Voir note 3, p. 8.



REPRESENTATIONS ANIMALES		ASSOCIATIONS	
BICHES	3	CHIEEN - CHIEEN - BICHE	
CERFS	3	CHIEEN - CERF	
CHIEENS	4	BICHE - CERF	
QUADRUPEDES INDETER.	9		
OURS	1		
ANIMAUX MARINS	1		
OISEAUX	4		
ANIMAUX INDETERMINABLES	19		
NOMBRE TOTAL		44	

° TESSONS D'UN MEME RECIPIENT
 + GOBELET COMPLET, 20 TESSONS ENV.

Figure 5



- RATE DE CUISSON
- TESSONS D'UN MEME RECIPIENT

REPRESENTATIONS ANIMALES	
BICHES	1
CERFS	2
CHIENS	1
QUADRUPEDES INDETER.	4
ANIMAUX MARINS	1
ANIMAUX INDETERMINABLES	21
NOMBRE TOTAL	30

Figure 6

IV. Distribution géographique de la céramique à enduit brillant

Je ne me suis attaché qu'à la région ouest-helvétique, comprise entre le bassin lémanique, la vallée du Rhône et le Jura, pour l'établissement de la carte de répartition de ce matériel.

Berne-Enge⁴⁷

La publication prochaine par E. Ettlinger des ateliers du site de Berne-Enge, grand centre de fabrication et sans doute de diffusion de ce type de céramique, datés du II^e et du début du III^e siècle après J.-C., sera un ouvrage déterminant pour l'étude et la compréhension de la céramique à enduit brillant.

Les critères techniques de pâte et d'enduit sont à un tel point semblables à ceux définis à Avenches⁴⁸, qu'il est impossible de distinguer les tessons venant de Berne ou d'Avenches.

Vidy-Lousonna⁴⁹

La céramique à enduit brillant y est abondante. D'une manière générale, les types de récipients sont semblables à ceux de Berne-Enge ou d'Avenches, avec évidemment des éléments originaux qui ne ressortiront que d'une étude globale de ce matériel.

Du point de vue de l'ornementation, on retrouve les mêmes caractéristiques.

En 1961, ont été fouillés *deux fours de potier*⁵⁰, très riches en déchets et pièces ratées de céramique à enduit brillant. Cet ensemble contemporain, et de durée vraisemblablement limitée, permet de dégager certains indices chronologiques.

Ce qui frappe au premier abord, c'est l'abondance de bols Dr. 37 à décor oculé, du gobelet à haut col et motif excisé, et des gobelets à dépression.

A part ce matériel tardif (fin II^e siècle, première moitié du III^e siècle après J.-C.), il y a quelques gobelets à court col, à décor oculé ou guilloché. L'utilisation de la barbotine est rare et presque exclusivement limitée aux motifs géométriques. Quelques représentations d'animaux, dont certains inconnus à Avenches, y figurent, alors que les fragments de gobelets à scènes de chasse et les cordons fendus sont pratiquement inexistantes (quelques cerfs, chiens et le dragon décrit par M. Egloff)⁵¹.

Une étude détaillée de cet ensemble apporterait d'autres précisions sur cet atelier ouest-helvétique.

Thonon

Récemment, en 1972-1973, sur la *place du Marché*, dans un chantier de construction de la zone de rénovation urbaine, J.-C. Périllat et J.-P. Mudry⁵² ont pu sauver de la destruction huit fours d'un atelier céramique.

De plus, la nappe d'argile exploitée se trouve au même emplacement, et des dizaines de milliers de déchets et de ratés de cuisson ont été extraits des dépotoirs. Un nombre impressionnant de récipients complets a déjà pu être reconstitué.

Cette céramique se rattache à l'ensemble des ateliers producteurs de céramique à enduit brillant. Toutefois, comme dans le cas de Vidy, des particularités locales peuvent être mises en valeur.

Les caractéristiques techniques sont les mêmes qu'à Berne-Enge, Avenches ou Vidy. La tonalité générale de l'enduit est orange, mais avec une grande abondance de récipients à pâte et enduit gris, résultat d'une cuisson réductrice.

⁴⁷ Je remercie M^{me} E. Ettlinger de ses renseignements sur la céramique de Berne-Enge.

Voir encore: J. Wiedmer, *Die römischen Überreste*, 1909, Berne-Rosfeld, 1910; O. Tschumi, *Engelhalbinsel*, 1923-1948; *Rätische Keramik*, 1938; *Urgeschichte Bern*, 1953. V. v. Gonzenbach, *Die römische Keramik*, 1952-1953; *Die Keramik der... Engelhalbinsel*, 1953; H. Müller-Beck et E. Ettlinger, *Die Besiedlung der Engelhalbinsel*, 1962.

⁴⁸ E. Ettlinger, *Allgemeine Charakteristik*, 1960.

⁴⁹ Voir note 13, p. 9.

⁵⁰ Je remercie MM. J.-P. Gadina et A. Laufer, conservateur et ancien conservateur du Musée romain de Vidy, qui me firent découvrir ce matériel.

⁵¹ M. Egloff, *Premiers témoignages*, 1967, fig. 3.

⁵² Je remercie particulièrement M. J.-C. Périllat, fouilleur acharné, qui perdit la vie dans un accident survenu en avril 1973, dans le chantier sur lequel il travaillait, pour sa gentillesse à me montrer les résultats de ses fouilles, et M. J.-P. Mudry, son collaborateur et successeur, qui m'autorisa à mentionner ces découvertes, non publiées.

Voir en outre: P. Broise et J.-C. Périllat, *Thonon*, 1972.

Les formes des récipients les plus fréquents sont celles du bol Dr. 37 moulé, à décor oculé, et des gobelets à dépression. Les cruches à une anse, à décor oculé ou excisé, et les gobelets ovoïdes à petit col, guillochés ou lisses, ne sont pas rares.

Il est par contre frappant de constater à quel point l'ornementation diffère, non pas en ce qui concerne les décors oculé, excisé, guilloché, extrêmement fréquents et standardisés, mais dans le domaine de la barbotine.

D'une part, les formes sur lesquelles on trouve un décor à la barbotine sont totalement différentes de celles d'Avenches ou même Vidy: soit un gobelet à panse ovoïde basse, à bord rentrant dans le prolongement de la panse et lèvre ronde, ou à panse globuleuse et col détaché. Le pied est rapporté, souvent haut et de faible surface. Une bonne partie de ces gobelets sont gris.

De plus, les motifs à la barbotine sont différents, avant tout végétaux ou géométriques: feuilles, rinceaux de feuillages, cordons sinueux ou pastilles couvrant toute la panse du récipient. Les animaux sont rares; parmi ceux-ci, le motif le plus fréquent est celui d'un oiseau picorant les grains d'une grappe de raisin. Les animaux des scènes de chasse sont pratiquement absents (cerf), ainsi que les cordons fendus et les «fers à cheval».

Tout comme Vidy, mais sur la rive sud du lac Léman, Thonon offre un faciès original sous des caractères communs de la céramique à enduit brillant, dont la datation, proposée par les fouilleurs, est semblable: fin du II^e siècle, première moitié du III^e siècle après J.-C.

Yverdon-Eburodunum et Martigny-Octodurus⁵³

De la rue des Jordils ou des Philosophes, à Yverdon, proviennent une quantité de fragments de céramique à enduit brillant, très proche de celle d'Avenches (scènes de chasse, cordons fendus...).

Au contraire, au quartier des Morasses, à Martigny, le matériel est plus proche de celui de Thonon: grande abondance de bol Dr. 37, à décor oculé, gobelets à dépression, gobelets à haut col à décor excisé, dont la datation est très tardive, fin du II^e, première moitié du III^e siècle après J.-C.

Il n'est pas impossible que des ateliers produisant ce genre de céramique soient un jour découverts dans ces deux sites importants.

La distribution géographique de la céramique à enduit brillant est difficile à préciser, la presque totalité du matériel étant encore inédite⁵⁴.

Chaque bourg, établissement ou villa importante, occupé au cours des II^e et III^e siècles après J.-C., doit immanquablement livrer de la céramique à enduit brillant.

La carte de répartition (fig. 7, p. 30) est donc forcément incomplète. D'autre part, il est impossible d'attribuer avec certitude la céramique découverte dans un site, à l'un ou l'autre des centres de production.

Vraisemblablement, les trouvailles du Plateau et du bassin des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne, proviennent d'Avenches ou de Berne; quant aux trouvailles de la côte nord du lac Léman, il est certain que les ateliers de Vidy en furent les principaux fournisseurs.

Le point le plus à l'ouest de cette carte est la villa de Commugny⁵⁵, où la céramique à enduit brillant est abondante, sans doute issue en partie des fours de Vidy.

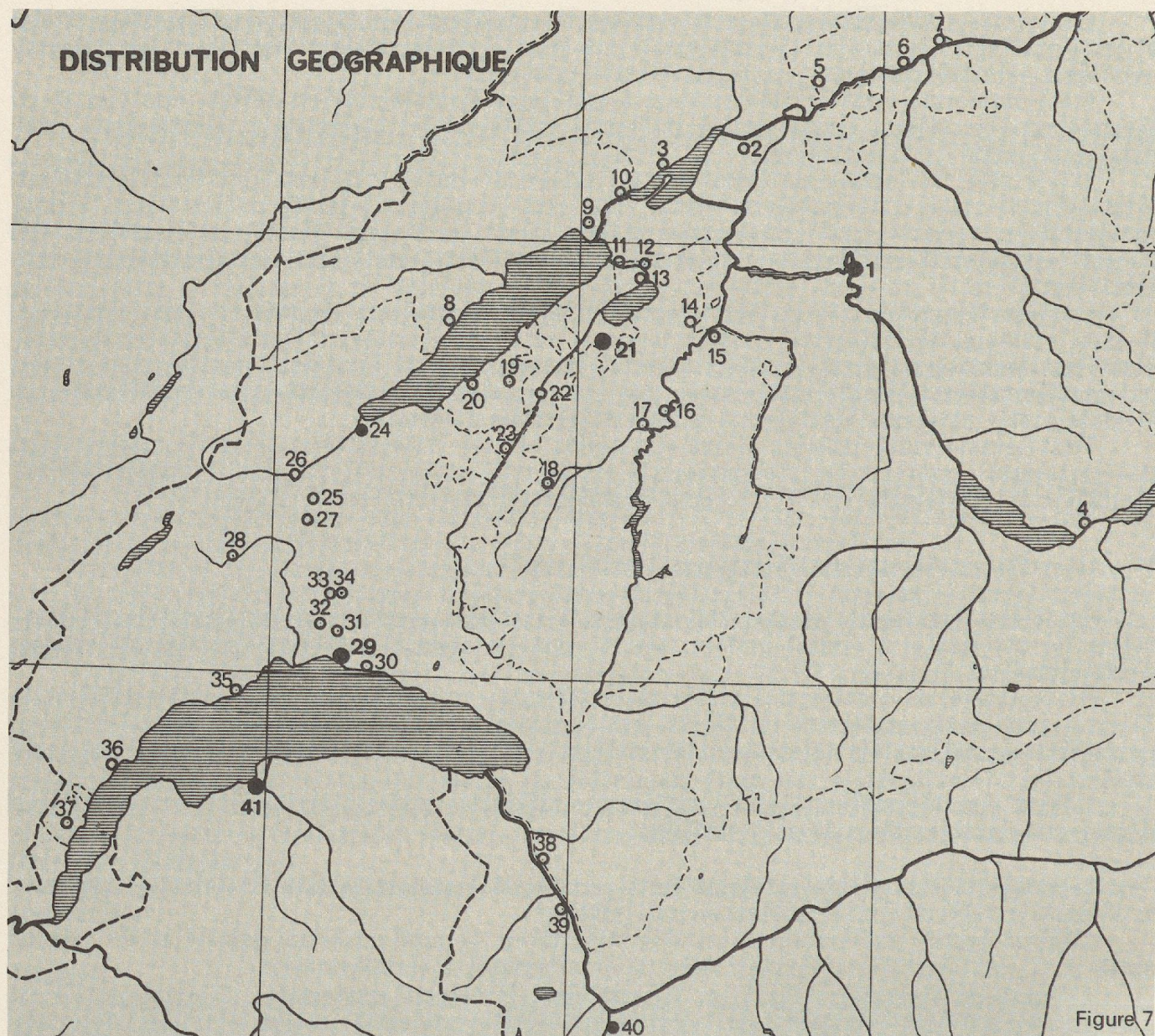
Il est intéressant de remarquer que ni à Commugny, ni à Nyon, Saint-Prex, Vidy ou Pully, on ne trouve des tessons provenant à coup sûr de Thonon. Par contre, il semble que l'extension des produits de Vidy soit limitée au nord du lac, sans pénétrer en territoire allobroge. En effet, à Genève et dans la campagne avoisinante, la céramique à enduit brillant a un tout autre aspect que celle du Plateau; reste à en déterminer le lieu de provenance...

En revanche, le long de la vallée du Rhône, à Saint-Triphon, Saint-Maurice, et surtout Martigny, il semble que l'on puisse mettre en liaison les trouvailles avec celles de Thonon, à moins, bien sûr, qu'on admette l'hypothèse de productions locales à Octodurus, où les fouilles

⁵³ Je remercie M. R. Kasser, qui me donna l'occasion de voir le matériel céramique d'Yverdon et environs, et M. F. Wiblé celui des fouilles récentes (1973) de Martigny.

⁵⁴ Je remercie M^{lle} H. Schwab, MM. M. Egloff, E. Pelichet, archéologues cantonaux de Fribourg, Neuchâtel et Vaud, R. Wiesendanger, conservateur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, et D. Weidmann, archéologue, pour les facilités qu'ils m'ont offertes d'étudier la céramique de Fribourg, Neuchâtel, de Nyon et du canton de Vaud. M. P. Decollogny me fit accéder au matériel provenant d'Orbe, M. J.-L. Kaenel à celui de Payerne, et M. A. Rapin me soumit la céramique issue de ses fouilles de Crissier.

⁵⁵ Je remercie M. H. Chatelain, qui a effectué des fouilles dans l'église de Commugny, de m'avoir montré ses trouvailles.



1. Berne-Enge/BE (+ Berne-Rossfeld). [Voir p. 28.]
2. Jensberg-Petinesca/BE (com. Studen). [ASA VIII, 1906.]
3. Ligerz (Bipschal)/BE [O. Tschumi, 1953, pp. 88, 256.]
4. Unterseen (Baumgarten)/BE [O. Tschumi, 1953, pp. 154-5, 382.]
5. Grenchen-Breitholz/SO [W. Drack, 1967.]
6. Soleure (Börsenplatz)/SO [ASSP 7, 1914, pp. 101-104.]
7. Soleure (Friedhofplatz). [W. Drack, 1946.]
8. Flumenthal/SO [E. Müller, 1959.]
9. Gorgier/NE [Neuchâtel, Musée cantonal d'archéologie.]
10. Wavre (com. Thielle-Wavre)/NE [*Ibid.*]
11. Le Landeron/NE [*Ibid.*]
12. Le Rondet (com. Vully-le-Haut)/FR [Fribourg, Service cantonal d'Archéologie.]
13. Bibera (com. Vully-le-Bas)/FR [*Ibid.*]
14. Sugiez (com. Vully-le-Bas)/FR [*Ibid.*]
15. Reben (com. Libistorf)/FR [*Ibid.*]
16. Bösingen (Kirche)/FR [*Ibid.*]
17. Fribourg (Pérolles)/FR [*Ibid.*]
18. Nonan (com. Corminbœuf)/FR [*Ibid.*]
19. Villaz-Saint-Pierre/FR [*Ibid.*]
20. Bussy (sous l'église)/FR [*Ibid.*]
21. Font/FR [P. et J. Engel, 1970.]
22. Avenches/VD
23. Payerne (abbatiale). [Musée de Payerne.]
24. Granges-Marnand («sur les murs»)/VD [Lausanne, Section des Monuments historiques.]
25. Yverdon (Jordils, Philosophes)/VD [Musée du Vieil-Yverdon.]
26. Chavornay/VD [Lausanne, Sect. des Mon. hist.]
27. Orbe/VD [Musée du Vieil-Orbe.]
28. Bavois/VD [Lausanne, Sect. des Mon. hist.]
29. Cuarnens/VD [*Ibid.*]
30. Vidy-Lousonna (com. Lausanne)/VD [Voir p. 28.]
31. Pully (Prieuré)/VD [Lausanne, Sect. des Mon. hist.]
32. Jouxens (com. Jouxens-Mézery)/VD [Lausanne, Musée cantonal d'archéologie.]
33. Crissier/VD [Lausanne, A. Rapin.]
34. Praz-Bayon (com. Cheseaux)/VD [Lausanne, Musée cant. d'arch.]
35. Le Buy (com. Cheseaux)/VD [*Ibid.*]
36. St-Prex/VD [*Ibid.*]
37. Nyon/VD [Musée historique.]
38. Commugny (sous l'église)/VD [cure, H. Châtelain.]
39. Saint-Triphon (Lessus, com. Ollon)/VD [Lausanne, Sect. des Mon. hist.]
40. Saint-Maurice/VS
41. Martigny-Octodurus (Morasses)/VS [Sion, Service cantonal d'archéologie.]
42. Thonon [Voir pp. 28-29.]

récentes ont livré quelques fragments de gobelets décorés à la barbotine, gris, dans le style de ceux de Thonon (?).

Je n'ai pas poursuivi mon enquête plus à l'est en Valais, ni sur territoire français, à l'ouest de Genève ou au nord du Jura.

En Suisse centrale et orientale, de nombreux sites ont livré de la céramique à enduit brillant ou «rhétique», parfois publiée⁵⁶. Comme nous l'avons vu, une chronologie rigoureuse fait toujours défaut et ces fragments céramiques sont datés du II^e siècle et du début du III^e siècle après J.-C.

V. Éléments de chronologie — Hypothèses

Il est désormais possible de rassembler les maigres indices chronologiques dont nous disposons pour la céramique d'Avenches.

F. Drexel, le premier, a jeté les fondements d'une classification de la céramique de Faimingen. E. Ettlinger, sur la base des constatations faites à Vindonissa, place dans les dernières décades du I^{er} siècle après J.-C. l'apparition de céramique «rhétique» (*style 1* de F. Drexel) importée. Quelques exemplaires pénètrent jusqu'à Avenches, sans doute approximativement à la même époque que les gobelets à pâte blanche du centre de la Gaule.

Les solutions formelles ou décoratives proposées par ces produits et par les fines coupes ou gobelets sablés ou barbotinés du milieu du I^{er} siècle après J.-C., importés de Gaule ou fabriqués sur place comme dans l'atelier de la Péniche à Vidy⁵⁷, sont à l'origine de la céramique à enduit brillant.

C'est vraisemblablement dans le courant du II^e siècle après J.-C., sans doute dès la première moitié, que des tentatives locales furent effectuées dans ce sens. Tout d'abord, le *Style 1* de F. Drexel, le décor «rhétique», est appliqué à des récipients dont les caractéristiques techniques les apparentent aux produits locaux. La forme des gobelets est moins pure, plus lourde et empâtée.

Puis on peut imaginer l'adoption du décor de cordons fendus, et le développement original des gobelets à scènes de chasse. En effet, la forme du gobelet ovoïde à bord évasé décoré de scènes de chasse, et dans une large mesure de cordons fendus, est une vieille forme indigène. Elle se place chronologiquement avant les autres formes de gobelets, plus tardives.

Une bonne partie des autres décors (sablé, peigné, à la roulette, oculé, guilloché...) correspond à cette phase.

A Soleure (Börsenplatz)⁵⁸ des monnaies d'Antonin et de Marc-Aurèle se trouvaient associées à des tessons portant ces décors, et un grand bronze d'Hadrien fut découvert dans la nécropole d'Unterseen⁵⁹.

C'est la grande vogue du décor oculé qui semble avoir remplacé progressivement ces derniers. Déjà appliqué aux gobelets ovoïdes, il orne également la panse des bols Dr. 37.

Du fait de l'association de ces bols Dr. 37 avec les gobelets à dépression ou à décor excisé, on peut leur assigner une date très tardive (fin II^e, début III^e siècle). Ils sont abondants lorsque les gobelets à scènes de chasse ou à cordons fendus ne sont pas présents, ayant vraisemblablement été remplacés (Vidy, Thonon, Martigny...).

D'ailleurs, le groupe des imitations de bols Dr. 37 et Dr. 30, la version à pied annulaire rapporté, avec décor oculé, en damier, guilloché ou même excisé, est un groupe particulier dont aussi bien la pâte que l'enduit les distinguent de l'ensemble de la production. La pâte est plus grossière, moins bien cuite, l'enduit peu brillant, voire mat, et généralement de mauvaise qualité.

⁵⁶ Liste de quelques publications dans lesquelles on trouve de la céramique à enduit brillant, rare, et de la céramique «rhétique», en Suisse orientale surtout: H. Grütter..., *Murain bei Ersigen*, 1965-1966. W. Drack..., *Wiesendangen*, 1960; Soleure, *Börsenplatz*, 1914. W. Drack, *Soleure-Friedhofplatz*, 1948. E. Müller, *Soleure*, 1965. W. Drack, *Grenchen-Breitholz*, 1967. E. Müller, *Flumenthal*, 1959. E. Ettlinger..., *Augst*, 1949; E. Ettlinger..., *Vindonissa*, 1952. P. Ammann-Feer..., *Lenzburg*, 1936. W. Drack, *Bellikon-Aargau*, 1943; *Seon-Biswind*, 1945. E. Vogt, *Lindenhof*, 1948. O. Germann..., *Seeb*, 1957. W. Drack..., *Seeb*, 1971. H. Urner-Astholz, *Eschenz-Tasgetium*, 1942; *Schleitheim-Juliomagus*, 1946. P. Bouffard, *Winterthur*, 1943. P. E. Scherer, *Alpnachdorf*, 1916.

⁵⁷ Je remercie M. A. Laufer, fouilleur de la Péniche, pour ses abondantes explications.

⁵⁸ Soleure, *Börsenplatz*, 1914.

⁵⁹ O. Tschumi, *Das Gräberfeld von Unterseen*, 1923.

Ce groupe est à mettre en liaison avec les imitations helvétiques tardives du bol Dr. 37 moulé⁶⁰, dont certains exemplaires ont été fabriqués à Berne-Engel.

Sur un fragment d'Avenches, à décor oculé, au sommet de la panse, une série d'impressions associées à une bande guillochée donnent l'illusion d'une rangée d'oves.

En plus, cette dernière étape, bien décrite par F. Oelmann, voit le développement des gobelets à dépression, importés du Rhin et indigènes, ainsi que des gobelets à haut col et décor excisé.

Cela nous mène au milieu du III^e siècle après J.-C., jusqu'à l'époque des invasions et de la destruction d'Avenches par les Alamans en 260.

VI. Originalité des productions d'Avenches

Les scènes de chasse

L'utilisation de la barbotine est l'un des aspects les plus variés et les plus attrayants de cet ensemble céramique. Aussi bien les motifs purement géométriques, comme par exemple les cordons fendus, que, et surtout, les représentations de personnages et d'animaux traduisent une très grande originalité. Sans doute ces gobelets étaient-ils des produits rares et coûteux, partie de la vaisselle indigène de luxe, prenant la place de la sigillée, dont les importations se faisaient plus rares.

Dans ces motifs s'expriment le tempérament d'artiste du potier, sa maîtrise parfaite de la technique et son habileté à appliquer la barbotine, à modeler les formes et à suggérer volumes et mouvements.

REPRESENTATIONS ANIMALES	
SCENES DE CHASSE	
BICHES	27
LIEVRES	4
CERFS	18
CHIENS	29
QUADRUPEDES INDETERMINEES	37
LIONS	3
OURS	8
CHEVRES - BOUQUETINS	3
TAUREAUX - BOVIDES	8
CHEVAUX	3
ANIMAUX INDETERMINABLES	171
ANIMAUX MARINS ET FABULEUX	13
OISEAUX	26
NOMBRE TOTAL	350

ASSOCIATIONS CERTAINES	
2 HOMME - OURS - ?	
CHIEN - CHIEN - BICHE	
CHIEN - BICHE - BICHE	
CHIEN - BICHE - LIEVRE	
CHIEN - ? - LIEVRE	
2 CHIEN - CERF - BICHE	
CHIEN - CHIEN - ?	
CHIEN - BICHE - ?	
CHIEN - LIEVRE - ?	
2 BICHE - CERF - ?	
CERF - CERF, COMBAT	
TAUREAU - LION - LION ?	
BOUQUETIN ? - OURS - ?	
2 CIGOGNE - CIGOGNE - CIGOGNE	
DRAGON - DAUPHIN - DAUPHIN	
ANIM. MARIN - ANIM. MARIN - ?	

Figure 8

⁶⁰ O. Tschumi, *Römische Töpfermodel*, 1923. E. Vogt, *Terrasigillatafabrikation*, 1941. E. Ettlinger, *Neues zur Terrasigillata-Fabrikation*, 1966.

La composition de la frise, la forme et le mouvement des animaux se ressemblent à un tel point qu'il est permis d'envisager l'hypothèse de *potiers itinérants*, évoluant de Berne à Avenches ou même à Vidy. Le déplacement de potiers ou même d'ateliers entiers est d'ailleurs un fait connu dans la production de terre sigillée.

On peut également se demander si ces potiers ne disposaient pas de *chablons*, avec la forme de l'animal ménagée en creux. Il est impossible d'en prouver l'existence, mais cette hypothèse n'est que peu vraisemblable, vu la finesse et les courbes sinueuses des détails des animaux. En fait, la technique de la barbotine est parfaitement adaptée à la représentation de ces membres filiformes.

Quant à l'étonnante ressemblance entre les animaux de Berne, d'Avenches ou de Vidy, on peut admettre la théorie des potiers itinérants. Si la plupart des frises de scènes de chasse ne sont pas le résultat d'un seul artisan, elles démontrent pourtant l'existence d'une véritable « école » régionale.

Les animaux représentés, reconnaissables avec certitude, sont rares. Toutefois, le tableau (fig. 8, p. 32) ci-joint permet de remarquer la fréquence des animaux à la barbotine et quelques associations certaines.

On est tout de même frappé, malgré la rareté des éléments indubitables, par la grande proportion des scènes de chasse dans l'ensemble de ce bestiaire.

La représentation d'animaux, en frises de scènes de chasse, évoque une mode largement répandue en Europe, située généralement au cours du II^e et au début du III^e siècle après J.-C., sans plus de précision. On trouve des animaux en barbotine sur des vases ovoïdes moulés d'Argonne⁶¹ : des chiens poursuivent des biches, des lièvres ou des cerfs, qui sont entourés par des rinceaux de feuillage.

Parfois, des reliefs d'applique sont insérés parmi ces motifs à la barbotine. C'est le cas du magnifique gobelet, orné de scènes dionysiaques du Musée d'Alise Sainte-Reine, provenant des fouilles d'Alésia⁶². Sans doute est-il issu, comme bien d'autres récipients, d'ateliers appartenant à un groupe bourguignon, parallèle au groupe helvétique.

Les scènes de chasse (« Huntcup ») de Colchester-Camulodunum⁶³ ou de Saint-Albans-Verulamium, et de Belgique⁶⁴, nous fournissent l'expression stylistique la plus proche de celle du groupe de Suisse occidentale.

Ces différentes manifestations révèlent une source d'inspiration commune, des caractéristiques techniques et stylistiques semblables (animaux en pleine course, membres filiformes, rangées de ponctuations) malgré des particularismes régionaux évidents.

Les scènes de chasse, rares sur la terre sigillée moulée du I^{er} siècle après J.-C., sont par contre plus abondantes au II^e siècle.

De Berne-Enge⁶⁵ provient un fragment du moule d'un bol Dr. 37, sur lequel un chien à collier, aux pattes allongées, poursuit un lièvre. Le mouvement et l'attitude générale de ces animaux trahissent une parenté certaine entre les deux modes d'expression, décor moulé et décor appliqué à la barbotine. Serait-ce la vogue des gobelets à scènes de chasse qui a inspiré le potier qui composa le moule du bol Dr. 37?

VII. Renaissance indigène

La mode des décors animaliers, en opposition avec les représentations humaines fréquentes sur la terre sigillée d'origine romaine, cadre parfaitement avec le phénomène appelé « Renaissance indigène »⁶⁶.

Dès la fin du I^{er} siècle après J.-C., nous voyons dans toutes les provinces du nord des Alpes se développer un foisonnement d'industries locales, en réaction contre les produits standardisés d'inspiration méditerranéenne⁶⁷, dont les importations diminuent.

⁶¹ Voir note 31, p. 16.

⁶² P. Lebel, *Scènes de la chasse au brame*, 1957. M. et P. Vauthey, *Propos et représentations antiques*, 1968. R. Sénéchal, *Alésia*, 1972.

⁶³ Voir note 20, p. 12.

⁶⁴ Voir, par exemple : O. Vanderborn, *Antwerpen*, 1965. V. Vanvinkenroye, *Tongeren*, 1967.

⁶⁵ O. Tschumi, *Römische Töpfermodel*, 1923.

⁶⁶ W. Deonna, *Persistance*, 1934. E. Meyer, *Römisches und Keltisches*, 1942.

⁶⁷ H. v. Petrikovits, *Der Wandel*.

Chacun de ces petits groupes régionaux, sans grande extension, développa un registre de formes de récipients et de décors originaux. Les groupes helvétiques de la céramique à enduit brillant en sont des manifestations.

Nous avons vu que les formes de gobelets ovoïdes sont directement dans la ligne des urnes et gobelets indigènes de la fin de l'époque de La Tène. Il en est de même pour une bonne partie des bols et des écuelles, et même pour certains détails de fabrication et de tournage, comme la base portante.

Les techniques de décoration et les motifs qui ornent ces récipients, le goût pour le décor géométrique, les motifs cloisonnés, les grillages, sont également de vieux thèmes indigènes, antérieurs à la conquête romaine.

Les potiers des ateliers de Berne, d'Avenches ou de Vidy se sont contentés d'adapter au goût de l'époque la technique céramique méditerranéenne, cuisson oxydante, enduit de bonne qualité, et également certaines formes de terre sigillée (bols Dr. 37, Dr. 30 ou cruche à une anse).

En plus des influences méditerranéennes, on a pu distinguer des sources d'inspiration de Gaule centrale, de Rhétie ou de la plaine du Rhin.

Il faut reconnaître que le groupe de Suisse occidentale de la céramique à enduit brillant est attachant à plus d'un titre: outre des qualités esthétiques indéniables, on trouve dans le décor figuré à la barbotine la manifestation d'une authentique tradition populaire locale, inspirée en partie de l'art celtique, qui se développera sous d'autres formes au début du Moyen Age et constituera les éléments d'un folklore régional.

Zusammenfassung

Im Rahmen des reichhaltigen Keramikmaterials von Aventicum (Avenches) untersucht A. eine bisher unpublizierte einheimische Produktion des 2.-3. Jh. n. Chr.

Die Arbeit umfasst sämtliches Material aus Avenches (ca. 5000 Scherben), zu dessen Datierung die Stratigraphie indes keinen Beitrag liefern konnte. Dass es sich bei dem untersuchten Fundmaterial um einheimische Produktion handelt, hat M. Egloff 1966 erstmals festgestellt.

I. Keramik mit Glanztonüberzug (S. 9)

Das hauptsächliche Charakteristikum dieser Keramik ist dessen Glanztonüberzug. Dieser besteht aus einem dünnen Film, dessen Zusammensetzung sich (mit oder ohne Zusetzung von Metalloxyden) kaum von derjenigen des Scherbens unterscheidet. Überzug und Scherben sind von unterschiedlicher Qualität. Die meisten der ausschliesslich auf der Drehscheibe geformten Gefässe wurden verziert, hernach mit einem Überzug versehen und (in der Regel oxydierend) gebrannt. Der Überzug kann verschiedene Farbtöne annehmen (Taf. XLII), ist jedoch meist orange-rot. Technische Analysen wurden bisher nicht gemacht.

II. Formen (Taf. I-V, S. 13)

53 Haupttypen zeigen das breite Spektrum der auftretenden Formen. Am häufigsten begegnen Becher mit kurzem oder langem Hals (worunter Faltenbecher), sowie Krüge mit birnenförmigem Bauch. Schüsseln kommen ebenfalls vor; sie sind teilweise direkt beeinflusst von Terra sigillata-Formen (Dr. 37, Dr. 30 u.s.w.). Obschon ein mediterraner Einfluss nicht zu leugnen ist (Schüsseln mit eingezogenem Fuss), greifen die meisten Typen auf vorrömische Formen zurück (birnenförmige Becher, Standing).

III. Dekor (Taf. VI-XXXVI, S. 16)

Dem Erhaltungszustand des Materials entsprechend wurden die Fragmente nach Dekors zusammengestellt. Die Zugehörigkeit zur untersuchten Keramikgruppe wird neben dem Glanztonüberzug durch das Dekor erwiesen. Die Fragmente wurden nach technischen Gesichtspunkten (Taf. XXXVI) und nach Motiven wie folgt geordnet:

1. Barbotine-Verzierung (Menschen- und Tierdarstellungen (Jagdszenen), pflanzliche und geometrische Motive).
2. «Rätisches» Dekor (=Drexel, 1. Stil).
3. Geschlitzte Fäden.
4. Gesandete Ware.
5. Schliffdekor (Ritzungen und Kammstrich).
6. Gestempelte Ware (Oculé).
7. Rädchenverzierung (linear oder schachbrettartig).
8. Kerbschnitt (mit federndem Blättchen).
9. Faltenbecher.
10. Glasschliff.

Graffiti kommen selten, Töpferstempel überhaupt nicht vor.

IV. Auswertung (S. 20)

8 Tabellen erleichtern die Übersicht:

Fig. 1: Häufigkeit der Hauptformen (S. 20).

Fig. 2: Häufigkeit der Techniken und Motive (S. 21).

Fig. 3: Vergesellschaftung der Motive (S. 22).

Fig. 4: Vergesellschaftung von Formen und Motiven (S. 23)

Diese Tabelle hat Schlüsselfunktion, da sie chronologische Hinweise liefert.

Fig. 5 und 6: Geschlossene Fundkomplexe.

Fig. 5: Insula 20, Grabung 1966.

Die Gegenüberstellung solcher geschlossener Fundkomplexe wird vielleicht zu einem späteren Zeitpunkt die fehlende Aussage der Stratigraphie kompensieren können.

Fig. 6: «Sur Saint-Martin», Grabung 1960, publiziert von M. Egloff.

Einheimische Produktion wird trotz Fehlens von Töpferöfen durch den Fund von Fehlbränden bewiesen.

Fig. 7: Geographische Verbreitung (S. 30).

Eine fast ausschliessliche Verbreitung in der französischen Schweiz scheint angenommen werden zu dürfen. Eine Unterscheidung der Produktion Aventicum von derjenigen der Töpfereien Bern-Enge und Vidy-Lousonna ist beim heutigen Forschungsstand schwierig. Der Einfluss der Keramikproduktion von Thonon bleibt abzuklären.

Datierung (Fig. 4, S. 23)

Einige wenige Hinweise für die Datierung ergeben Münzen von Antoninus Pius und Mark Aurel in Solothurn und eine Grossbronze Hadrians in Unterseen.

- Wenige Fragmente von «rätischem» Dekor (=Drexel, 1. Stil) machen den Auftakt zu Ende des 1. Jh.n.Chr. und sind vermutlich aus dem Nordosten importiert worden. Mittelgallischer Import dürften die helltonigen Becher mit geschlitzten Fäden sein, die in die 2. Hälfte des 1. Jh. datiert werden.
Die hier besprochene Avencher Produktion dürfte von diesen beiden Vorläufern inspiriert worden sein.
- Den Beginn dürften die frühen Becherformen mit geschlitzten Fäden und Jagdszenen machen; diese Dekors sind selten, wenn nicht gar fehlend, in den späteren Töpfereien Vidy-Lousonna und Thonon.
- Man darf annehmen, dass die Barbotine-Verzierung allmählich durch Oculé-Dekors, Kammstrich- und Rädchenverzierung verdrängt wurde.
- In die letzte Phase (Ende 2./1. Hälfte 3. Jh.) fallen Spätformen wie Faltenbecher (z.T. Import aus dem Rheinland), Schüsseln Dr. 37 mit Oculé-Dekor und Glasschliffdekors. Die Töpfereibetriebe von Vidy-Lousonna und Thonon arbeiten erst in dieser letzten Phase.
- Nach den Alamanneneinfällen um 260 hört die Produktion der untersuchten Keramik in sämtlichen Werkstätten auf.

Eigenständigkeit der Avencher Produktion

Die Becher mit Jagdszenen zeigen eine bemerkenswerte Beherrschung der Barbotinetechnik, die sich in einer lebendigen Darstellung von Körper und Bewegung äussert. Man wird diesen Töpfern eine künstlerische Ader nicht absprechen wollen. Dank ihrer Qualität sind diese Keramikformen dem besseren Tafelgeschirr zuzuordnen und verdrängen weitgehend die Terra sigillata.

Wie bei den Terra sigillata-Töpfern darf im Hinblick auf die Verwandtschaft der Dekors in den Fundkomplexen von Bern-Enge, Avenches und Vidy-Lousonna an wandernde Töpfer gedacht werden. Ob die gleiche Hand an verschiedenen Orten angenommen werden darf oder ob es sich um sich gegenseitig beeinflussende Ateliers gehandelt hat, bleibe dahingestellt.

Das Aufkommen von Barbotinedekors (Jagdszenen) im 2. Jh. entspricht einer allgemeinen Tendenz dieser Zeit in den Provinzen nördlich der Alpen: überall entstehen lokale Produktionsstätten mit regional begrenzten Absatzmärkten (z.B. Burgund, Nordfrankreich, Belgien, England), wobei Formen- und Dekorschatz oft auf die gleichen Vorbilder zurückgreifen. Mit Recht kann von einer «einheimischen Renaissance» gesprochen werden.

Zusammenfassend sei betont, dass wir es mit einer Keramik zu tun haben, welche einheimische Formen- und Dekorationselemente mit römischer Produktionstechnik verbindet. Die besprochene Keramik ist dank der Originalität ihrer Verzierung in mancher Hinsicht als Bereicherung der materiellen Hinterlassenschaft der römischen Schweiz zu werten.

Abréviations

ASSP	Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie.
IAS	Indicateur d'Antiquités Suisses.
JbHMB	Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums Bern.
MAGZ	Mitteilung der Antiquarischen Gesellschaft zu Zürich.
ZSAK	Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte.

Bibliographie

- P. Ammann-Feer et Ch. Simonett, *Eine römische Siedlung bei Lenzburg (Kt. Aargau) Ausgrab. 1933-1934*, in: IAS XXXVIII, 1936.
- H. Balfet, *Terminologie de la céramique*, in: A. Leroi-Gourhan, *La Préhistoire*. Paris 1966.
- *La céramique comme document archéologique*, in: Bulletin de la Société préhistorique française 63, 1966.
- Berne-Rosfeld, ASSP II, 1910.
- P. Bouffard, *Winterthur in römischer Zeit*, 276. Neujahrsblatt der Stadtbibliothek Winterthur, 1943.
- P. Broise et J.-C. Périllat, *Fouilles gallo-romaines de Thonon « Ursules »*, in: Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne LIX, 1972.
- A. Brongniart, *Traité des arts céramiques chez les Anciens et les Modernes*. Paris, 3^e éd., 1877.
- J.G. Bulliot, *Fouilles du Mont-Beuvray de 1867-1895*. Autun, 1899.
- A. Cailleux et G. Taylor, *Code Expolaire*. Paris, Boubée.
- G. Chenet et G. Gaudron, *La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles*. VI^e supplément à Gallia, 1955.
- J. Déchelette, *Les Vases céramique ornés de la Gaule romaine*. Paris, 1904.
- W. Deonna, *La persistance des caractères indigènes dans l'art de la Suisse romaine*, in: Geneva II, 1934.
- W. Drack, *Die römische Villa rustica von Bellikon-Aargau*, in: ZSAK 5, 1943.
- *Die archäologischen Untersuchungen in Solothurn-Friedhofplatz*, in: Jahrbuch für Solothurnische Geschichte 21, 1948.
- *Das römische Bauernhaus von Seon-Biswind*, in: Argovia 5, 1945.
- *Die helvetische Terra Sigillata-Imitation des 1. Jahrhunderts n. Chr.*, Basel, 1945.
- *Spuren eines römischen Gutshofes bei Wiesendangen*, in: ASSP 48, 1960.
- *Der römische Gutshof bei Seeb*. Archäologische Führer der Schweiz, 1971.
- W. Drack, H.R. Wiedemer et E. Ettlinger, *Die Funde aus der römischen Villa rustica von Grenchen-Breitholz und ihre Datierung*, in: Jb. f. sol. Gesch. 40, 1967.
- F. Drexel, *Das Kastell Faimingen*. Der obergermanisch-rätische Limes des Römerreiches, Abt. B, 66 c, 1911.
- M. Egloff, *Premiers témoignages d'une industrie gallo-romaine de la céramique à Avenches*, in: Bulletin Pro Aventico 19, 1967.
- P. et J. Engel, *Vase aux dauphins de Font*, in: Helvetia Archaeologica 3, 1970.
- E. Ettlinger, *Die Kleinfunde der römischen Villa von Bennwil*, in: Tätigkeitsberichte der Naturforschenden Gesellschaft Baselland 16, 1946.
- *Die Keramik der Augster Thermen*. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz VI, Basel, 1949.
- *Bestimmungstabellen zur römischen Keramik der Schweiz*, Basel, 1962.
- *Allgemeine Charakteristik der Keramik von Bern-Enge des 2. und 3. Jh. n. Chr. mit mattem bis metallisch-glänzenden Überzügen*. Zurich, 1962 (dactylographié).
- *Neues zur Terra-sigillata-Fabrikation in der Schweiz*, in: Festschrift Emil Vogt, Zürich, 1966.
- *Commerce et métiers*, in: Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse, 4: « L'époque romaine en Suisse », Bâle, 1962.
- E. Ettlinger et Ch. Simonett, *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa*. Basel, 1952.
- E. Ettlinger et R. Steiger, *Formen und Farbe römischer Keramik*, Stiftung Pro Augusta Raurica, Augst, Römermuseum, 1971.
- U. Fischer, *Cambodunumforschungen 1953*, II. Materialheft zur bayerischen Vorgeschichte 10, 1957.
- C. Gabet, *La céramique gallo-romaine recueillie à Pépiron (Charente-Maritime)*, in: Gallia XXVII, 1969.
- O. Germann et E. Ettlinger, *Untersuchungen am römischen Gutshof Seeb bei Bülach*, in ASSP 48, 1960.

- R. Gillam, *Types of roman coarse pottery in Northern Britain*, in: *Archeologia Aeliana* 4, XXXV, 1957.
- V.v. Gonzenbach, *Die römische Keramik der Siedlung auf der Engehalbinsel*, in: *JbHMB* XXXII-XXXIII, 1952-1953.
- *Die Keramik der römerzeitlichen Ansiedlung auf der Engehalbinsel bei Bern*, in: *ASSP* XLIII, 1953.
- E. Gose, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, in: *Bonner Jahrbücher*, Beih. 1, 1950.
- H. Grütter et A. Bruckner, *Der gallo-römische Gutshof auf dem Murain bei Ersigen*, in: *JbHMB* 45-46, 1965-1966.
- M. R. Hull, *The Roman Potters' Kilns of Colchester*, Oxford, 1963.
- N. Lamboglia, *Terra Sigillata Chiara*, in: *Rivista di studi Liguri* VII, 1941.
- *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana*, I, Bordighera, 1950.
- *Nuove osservazioni sulla «Terra sigillata chiara»*, II, in: *Rivista di studi Liguri* XXIX, 1963.
- E. Lanz-Blöesch, *Die Ausgrabungen am Jensberg, 1898-1904*, in: *IAS* VIII, 1906.
- P. Lebel, *Scènes de la chasse au brame figurées sur des monuments gallo-romains*, in: *Revue Archéologique de l'Est* VIII, 1957.
- Lousonna*, Bibliothèque historique vaudoise XLII, 1969. — Article de M. Sitterding, Vases et gobelets fins à enduit brillant.
- G. Martin, *Les vases ovoïdes à décor barbotiné géométrique, à guillochages... de Lezoux*, in: *Bulletin historique de l'Auvergne* LXI, 1941.
- G. Mellet, *Les fouilles du Buy, entre Cheseaux et Morrens (Vaud)*, in: *IAS* I, 1899.
- E. Meyer, *Römisches und Keltisches in der römischen Schweiz*, in: *Zeitschrift für Schweizerische Geschichte* 22, 1942.
- E. Müller, [Biberist] *Prähistorisch-archäologische Statistik des Kantons Solothurn*, in: *Jb. f. sol. Gesch.* 32, 1959.
- [Soleure], *Ibid.*, 39, 1966.
- H. Müller-Beck et E. Ettlinger, *Die Besiedlung der Engehalbinsel in Bern auf Grund des Kenntnisstandes vom Februar 1962*, in: *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 43-4, 1962-1963.
- Munsell, *Soil Color Charts*. Munsell Color Company (Ed.), Baltimore 18, Maryland, 1954.
- F. Oelmann, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*. Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik, Heft 1, Frankfurt a.M., 1914.
- F. Oswald et T. Davies Pryce, *An Introduction to the study of Terra Sigillata*. London, 1920 (2/1966).
- D. Paunier, *L'établissement gallo-romain de Bernex*, in: *Helvetia Archaeologica* 1, 1970.
- H.v. Petrikovits, *Der Wandel römischer Gefässkeramik in der Rheinzone*. Landschaft und Geschichte, Festschrift für Franz Petri.
- G. Rigoir, *Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées*, in: *Gallia* XXV, 1968.
- G. et Y. Rigoir, *Les sigillées paléochrétiennes de Suisse*, in: *ASSP* 55, 1970.
- P.E. Scherer, *Die vorgeschichtlichen und frühgeschichtlichen Altertümer der Urschweiz*, in: *MAGZ* LXXXX, 1916.
- H. Schwab, *Le passé du Seeland sous un jour nouveau*. Fribourg, 1973.
- R. Sénéchal, *Contribution à l'étude de la céramique à reflets métalliques recueillie à Alesia*. Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines 1, Dijon, 1972.
- Ch. Simonett, *Octodurus*, in: *ZSAK* 3, 1941.
- *Die Keramik der Römersiedlung bei Lenzburg*, in: *Lenzburger Neujahrsblätter*, 1936.
- Solothurn*, [Börsenplatz] in: *ASSP* 7, 1914.
- J.-R. Terrisse, *Etude sur la technique des terres sigillées*, in: *Acta Rei Cretariae Romanae Fautores* II, 1959.
- *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyre*. XIX^e supplément à *Gallia*, 1968.
- F. et N. Thiollier, *Album des fouilles du Mont-Beuvray*. Saint-Etienne, 1899.
- O. Tschumi, *Das Gräberfeld von Unterseen*, in: *JbHMB* III, 1923.
- *Die Ausgrabungen auf der Engehalbinsel*, in: *JbHMB* III, 1923- XVII, 1937 [passim].
- *Römische Töpfermodel von der Engehalbinsel bei Bern, 1923*, in: *JbHMB* XV, 1935.
- *Rätische Keramik im Aaregebiet*. Festschrift für Oxé, Darmstadt, 1938.
- *Urgeschichte des Kantons Bern*. Berne, 1953.
- H. Urner-Astholz, *Die römerzeitliche Keramik von Eschenz-Tasgaetium*, in: *Thurgauische Beiträge zur vaterländischen Geschichte* 78, 1942.
- *Die römische Keramik von Schleithen-Juliomagus*, in: *Schaffhauser Beiträge zur vaterländischen Geschichte* 23, 1946.
- O. Vanderborn, *Gallo-romeins vondsten te Antwerpen*, in: *Helinium* V, 1965.

- O. Vanvinckenroye, *Gallo-romeins aardewerk van Tongeren*. Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren 6-7, 1967.
- M. et P. Vauthey, *Propos et représentations antiques de la chasse au brame*, in: *Revue archéologique du Centre VII*, 1968.
- H. Vertet, *Villa gallo-romaine de Vélines (Dordogne)*, in: *Ogam XIII*, 1961.
- E. Vogt, *Terrasigillatafabrikation in der Schweiz*, in: *ZSAK 3*, 1941.
— *Der Lindenhof in Zürich*. Zürich, 1948.
- N. Walker, *Das römische Donaukastell Straubing-Sorviodurum*. *Limesforschungen 3*, Berlin, 1965.
- J. Wiedmer, *Die römischen Überreste auf der Engehalbinsel bei Bern*, in: *IAS XI*, 1909.
- A. Winter, *Terra Sigillata und «Firnīs»*; in: *Saalburg-Jahrbuch 14*, 1955.
— *Terra Sigillata und andere antike Glanztechniken*, in: *Keramische Zeitschrift 8*, 1956.
- K. Zimmermann, *Terra Sigillata*, in: *Die Ziegelindustrie 3*, 1951.

Illustrations

Figures dans le texte

Figures 1-8: dessins Musée Romain Avenches (Georges Vionnet)

Planches

Planches I-XXXV: dessins Musée Romain Avenches (Daria Zbinden, Evelyne Müller, Andreas Farner, Alain Müller, Hubert Pitrowski, Georges Vionnet)

Planches XXXVI-XLII: photos René Bersier, Fribourg

Planche XXXVI, 2: Collections du Musée d'art et d'histoire, Genève

Echelles des planches

Planches I-VI, VII	1:3
VI, VIII-XXXV	1:3
XXXVI	4:3
XXXVII-XL	1:3
XLI	7:10

PLANCHES

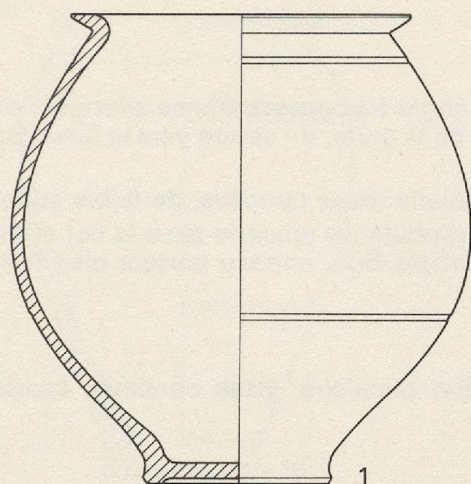
PLANCHE I

Gobelets ovoïdes à bord évasé

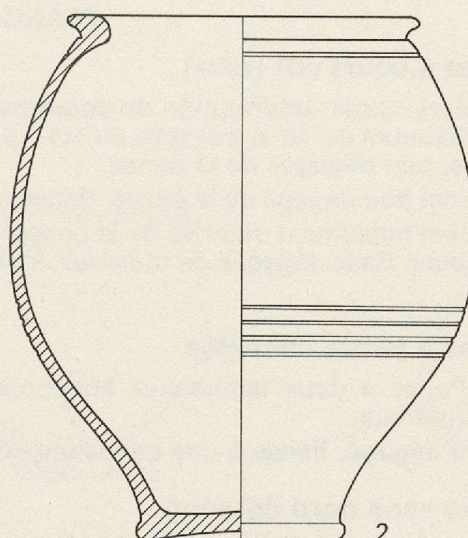
1. Bord évasé, aplati horizontalement en surface, lèvre triangulaire. Panse à courbe continue et régulière. Rainures externes peu marquées, encadrant généralement le décor. Anneau porteur faiblement dégagé, fond plat. Passage encolure-corps: angle rentrant accusé. Passage corps-base: inversion de courbe progressive.
2. Bord fortement épaissi à l'intérieur, lèvre ronde. Base concave, légèrement étalée en bourrelet.
3. Bord court et fin, lèvre triangulaire. Base épaisse, plane.
4. Bord «en corniche» («Karniesrand») (voir p. 14). Panse à courbe continue mais plus droite que les précédents, dont le diamètre maximum se trouve dans la partie inférieure du récipient. Base concave, épaissie et de formation irrégulière à l'intérieur.
5. Panse à courbe continue, dont le diamètre maximum se trouve dans la partie supérieure. Base concave. Épaississement au raccord corps-base.
6. Petit gobelet. Bord peu saillant. Base concave, de faible surface, dégagée de la panse et renforcée.

Gobelets ovoïdes à court col

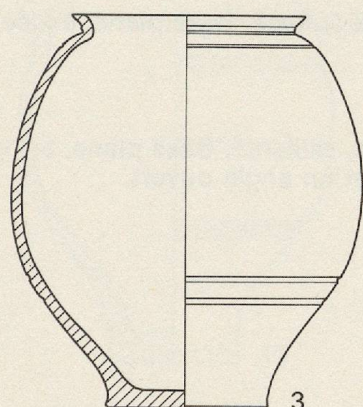
7. Court col droit de section concave, détaché de la panse. Extrémité évasée, lèvre ronde. Panse ovoïde. Base plane, fortement épaissie au centre.
8. Passage encolure-corps: épaule marquée. Base concave.
9. Col de section concave prononcée, lèvre triangulaire, non dégagée. Panse plus globuleuse que les précédents. Base étalée, anneau porteur faiblement marqué, fond plat.



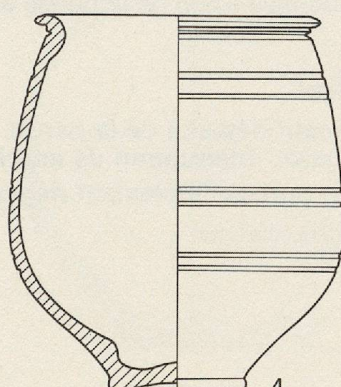
1



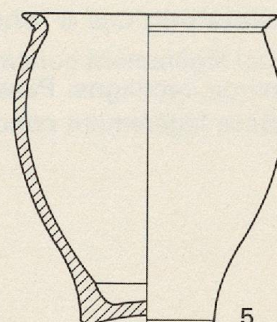
2



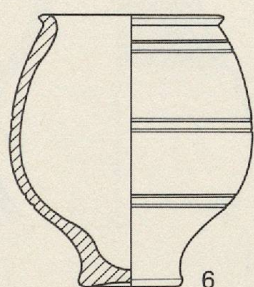
3



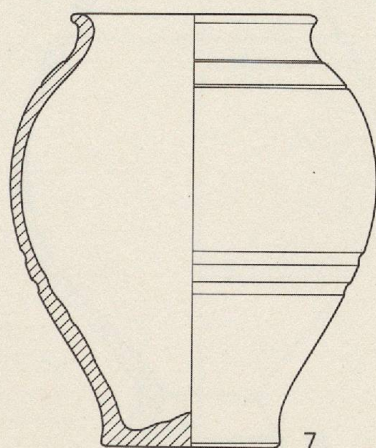
4



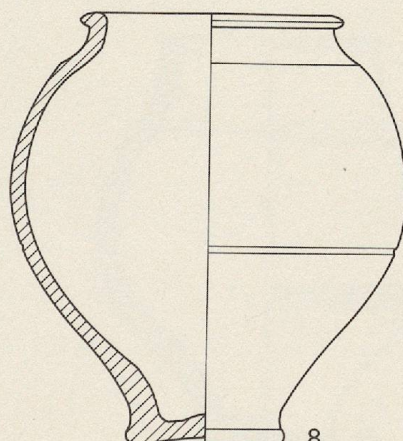
5



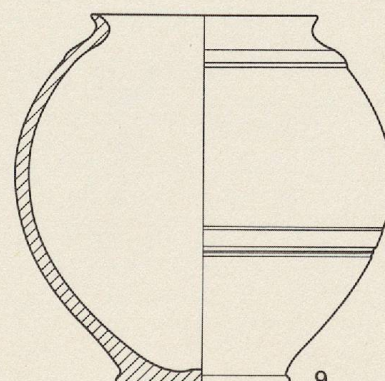
6



7



8



9

PLANCHE II

Gobelets ovoïdes à court col (suite)

10. Passage encolure-corps: interruption de courbure formant un angle très ouvert. Panse allongée, dont le diamètre maximum est situé très près du col. Épaississement de la paroi, du centre vers la base. Base plane, rainurée, peu dégagée de la panse.
11. Petit gobelet: col peu dégagé de la panse. Panse à courbe irrégulière. Base concave, de faible surface.
12. Petit gobelet: col faiblement détaché de la panse, droit. Panse globuleuse épaissie sous le col et dans la partie inférieure. Base dégagée de la panse, marquée par un angle aigu, anneau porteur bien formé, fond plat.

Gobelets ovoïdes à panse cannelée

13. Bord évasé. Panse à deux cannelures horizontales, de section circulaire. Base concave, épaissie, irrégulière à l'intérieur.
14. Col faiblement dégagé. Panse à une cannelure centrale.

Gobelets ovoïdes sans bord détaché

15. *Fragment*: Bord dans le prolongement de la panse, rentrant, rainuré horizontalement.
16. *Fragment*: Bord légèrement rentrant, rectiligne, épaissi, rainuré. Les rainures ne montent pas jusqu'à la lèvre.
17. Bord légèrement évasé. Le diamètre maximum de la panse est proche de la base. Base plane, étalée en bourrelet.

Gobelets ovoïdes à long col vertical

18. Col légèrement concave, franchement détaché de la panse, lèvre ronde, saillante. Base plane, tronconique, rectiligne. Passage corps-base: interruption de courbure formant un angle ouvert.
19. Base légèrement concave, anneau porteur faiblement dégagé.

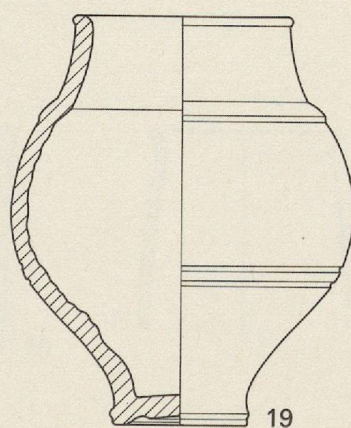
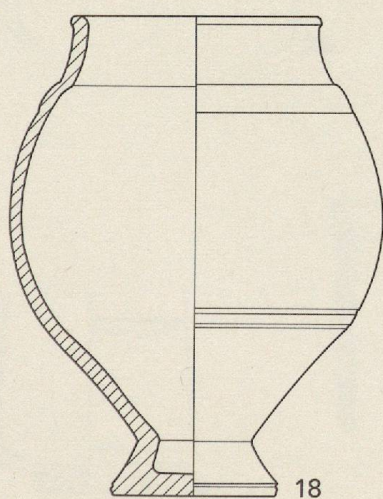
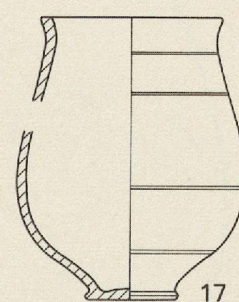
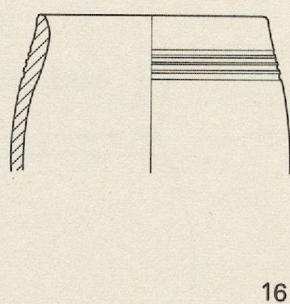
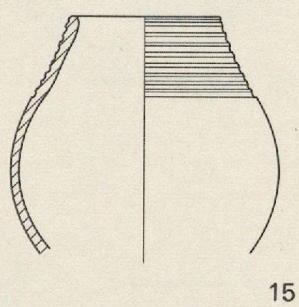
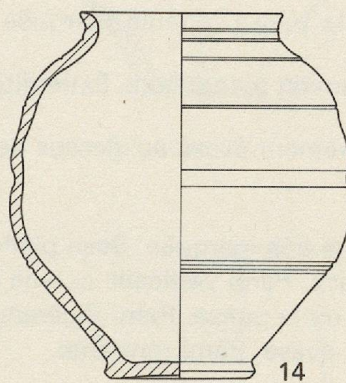
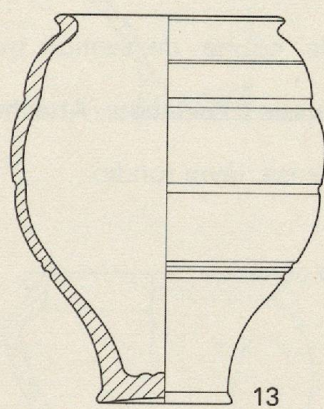
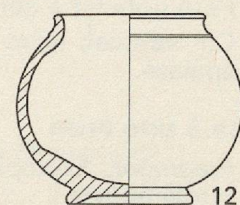
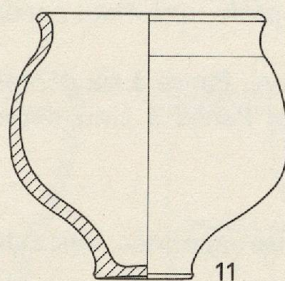
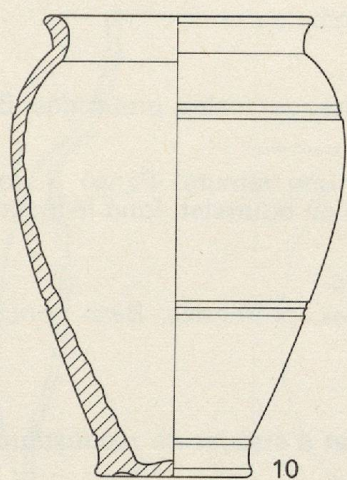


PLANCHE III

Gobelets à dépressions

20. Col vertical, légèrement concave, lèvre ronde. Panse à dépressions ovales, verticales, profondes. Base à double courbure concave.
21. Col long légèrement rentrant, rectiligne, lèvre ronde soulignée par une rainure. Panse à douze dépressions ovales, obliques, peu profondes. Petit anneau porteur étalé en bourrelet, fond légèrement concave.
22. Petit gobelet à col rentrant, concave. Panse à six dépressions circulaires.
23. Col vertical, lèvre aplatie, épaisse. Panse à cinq dépressions verticales, profondes. Base concave, épaisse.

Tasse à une anse

24. *Fragment*: Exemple unique. Anse rapportée, verticale. Il serait délicat d'essayer de reconstituer la forme entière.

Cruches à une anse

25. *Fragment*: Goulot étroit, vertical, dans le prolongement de la panse. Anse verticale allongée, de section ovale. Panse ovoïde. Base plane.
26. *Fragment*: Goulot détaché de la panse. Epaule marquée. Anse verticale, courte, de section ovale. Panse piriforme.
27. *Fragment*: Goulot vertical à bourrelet triangulaire. Extrémité du goulot épaissie à l'extérieur. Attache de l'anse sur le bourrelet.
28. *Fragment*: Goulot vertical, légèrement évasé au-dessus de l'attache de l'anse, lèvre ronde.

Gobelets carénés

29. *Fragment*: Paroi verticale, carène très marquée. Base plane, renforcée au centre.
30. *Fragment*: Bord légèrement évasé. Paroi verticale, carène basse.
31. *Fragment*: Bord évasé, dégagé de la panse. Paroi légèrement rentrante.
32. *Fragment*: Pièce surcuite. Bord évasé. Paroi rentrante.

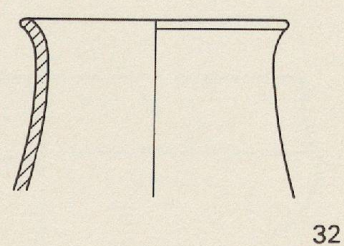
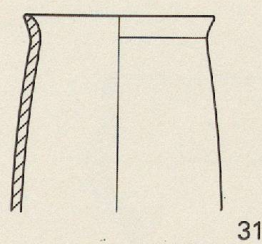
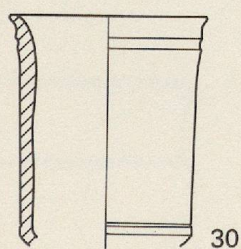
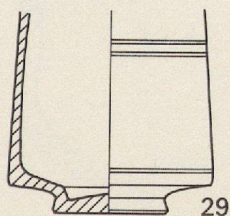
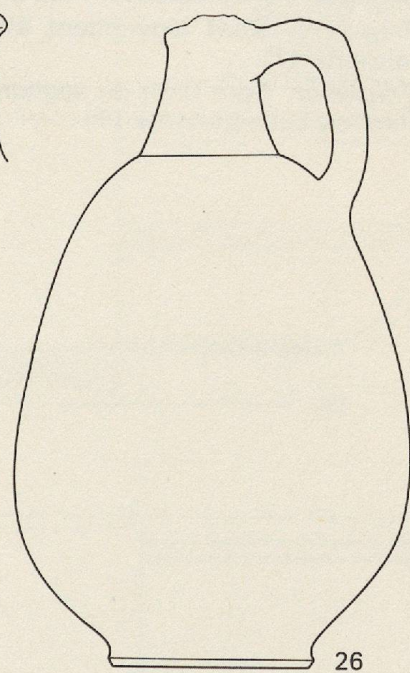
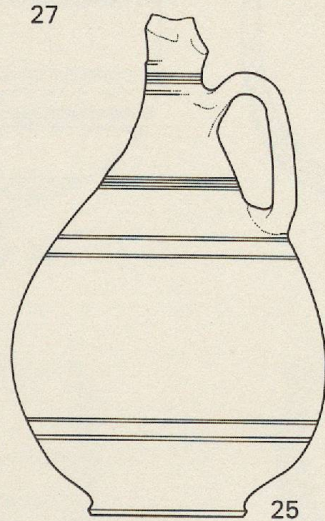
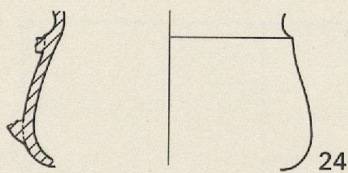
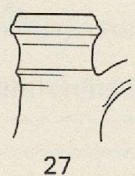
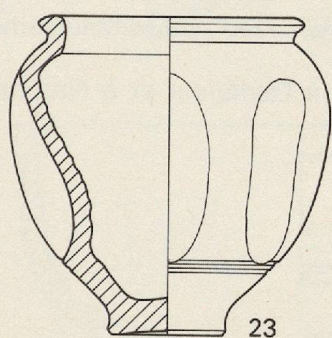
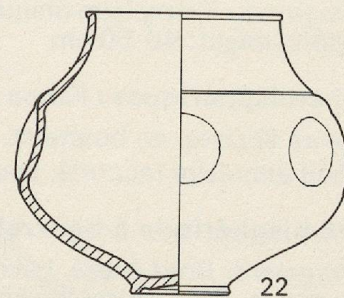
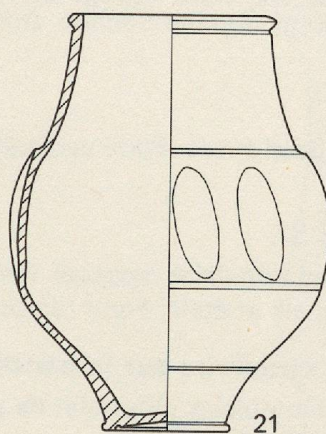
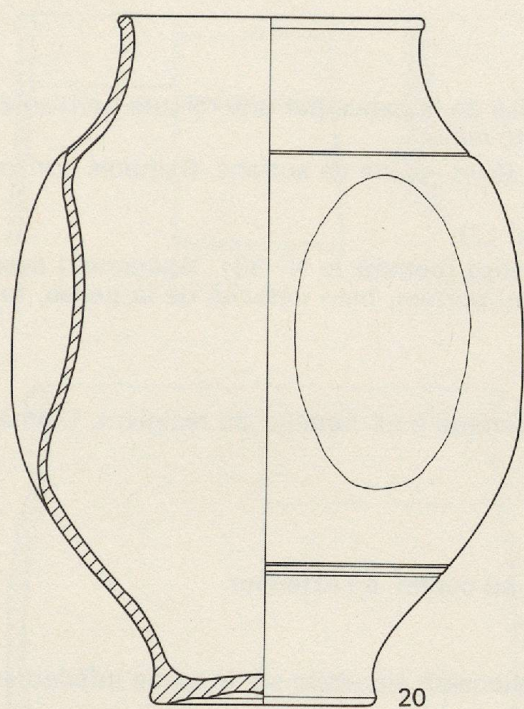


PLANCHE IV

Bols cylindriques

- 33. *Fragment*: Petit bol à paroi verticale. Le bord est individualisé de la panse par une rainure horizontale, lèvre ronde et épaisse. Carène, également soulignée par une rainure.
- 34. *Fragment*: Bord vertical dans le prolongement de la panse, lèvre aplatie en surface. Rainures horizontales sous la lèvre.
- 35. *Fragment*: Carène en escalier. Fond vraisemblablement plat (?).
- 36. Grand bol cylindrique. *Forme Dr. 30*. Bord dégagé de la panse (comme le N° 33), légèrement évasé, lèvre épaisse en bourrelet extérieur. Carène franche. Anneau porteur, bien détaché de la panse, fond plat.

Jatte

- 37. *Fragment*: Exemple unique. Bord évasé. Paroi verticale. Carène à mi-hauteur du récipient. Diamètre approximatif: 40-50 cm.

Bols hémisphériques: *Forme Dr. 37*.

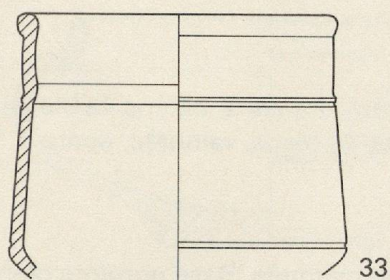
- 38. Lèvre épaisse, en bourrelet. Pied annulaire rapporté, haut.
- 39. Pied annulaire rapporté, bas, épais et étalé. Fond renforcé au centre, à l'extérieur.

Bol hémisphérique à bourrelet circulaire sur la panse

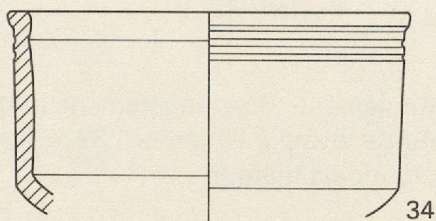
- 40. *Fragment*: Bord évasé. Lèvre triangulaire. Bourrelet de préhension circulaire sur la partie inférieure de la panse. Pied vraisemblablement rapporté (?).

Ecuelles carénées

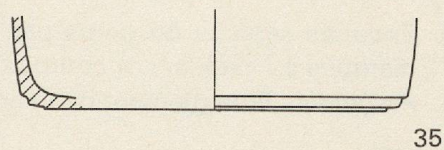
- 41. Encolure légèrement resserrée, en rupture de courbe, avec la panse. Bord vertical, lèvre ronde, non dégagée. Panse carénée. Pied annulaire rapporté, haut.
- 42. *Fragment*: Bord légèrement évasé. Panse hémisphérique, carène haute. Pied vraisemblablement rapporté (?).
- 43. *Fragment*: Bord droit de section, légèrement concave. Carène marquée à l'extérieur et à l'intérieur. Pied ou base portante (?).



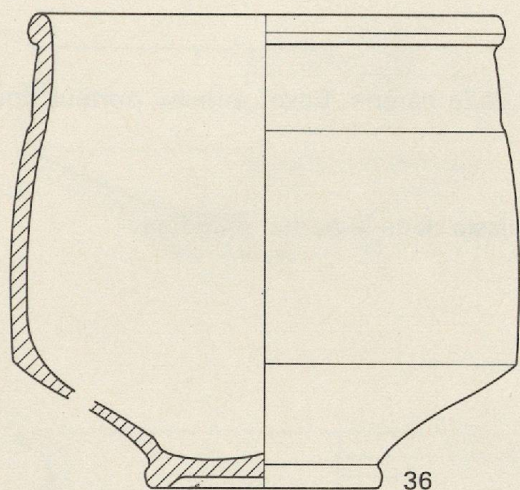
33



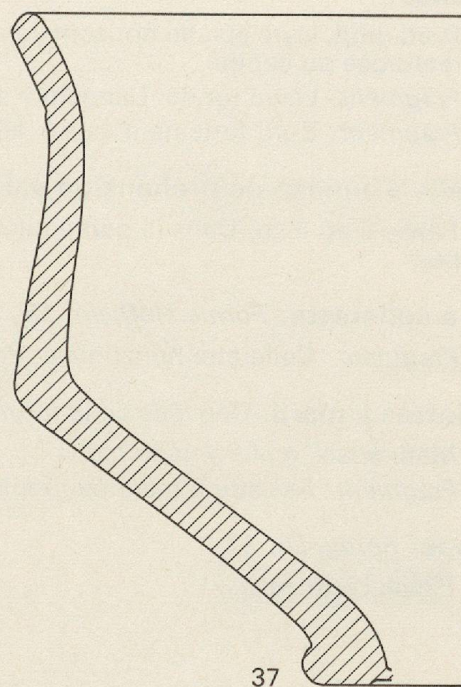
34



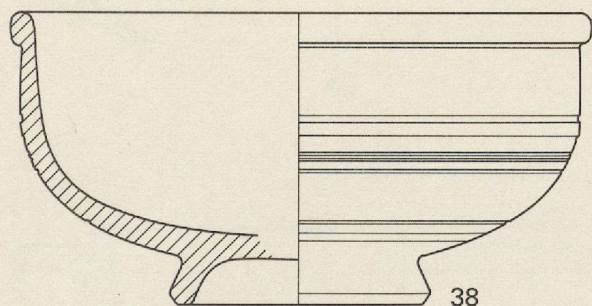
35



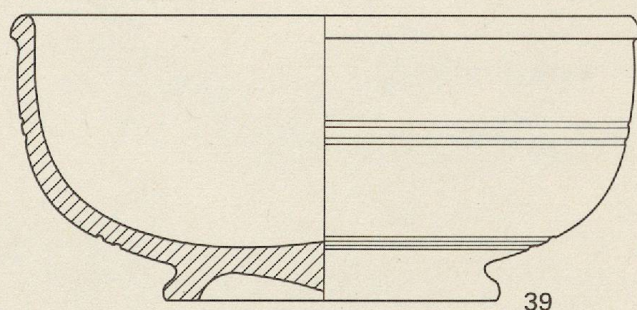
36



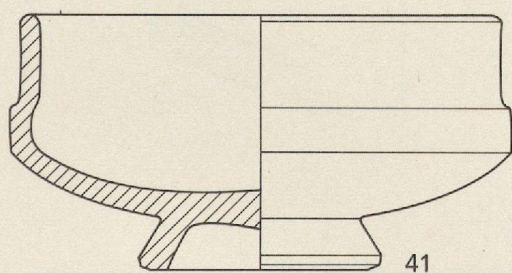
37



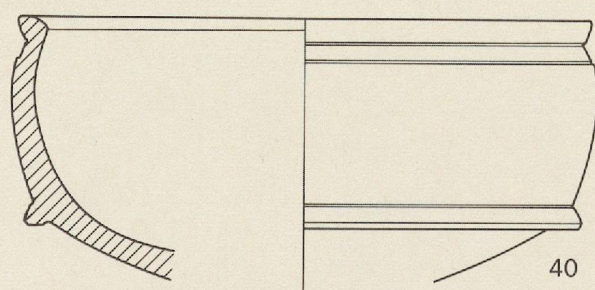
38



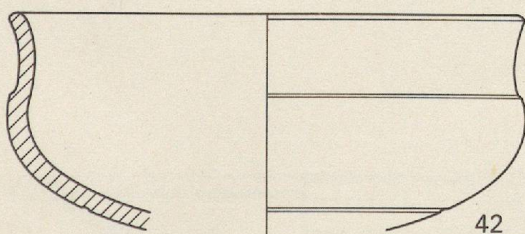
39



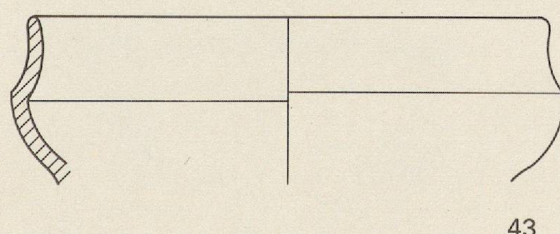
41



40



42



43

PLANCHE V

Ecuelles à encolure resserrée

44. Encolure séparée du corps par étranglement. Bord légèrement rentrant. Panse à carène faiblement marquée à l'extérieur, à courbe continue, ovale à l'intérieur. Base portante plane, rainurée, épaisse.
45. *Fragment*: Etranglement de l'encolure moins marqué.

Ecuelles

46. Bord droit, lèvre aplatie horizontalement en surface. Panse à carène peu marquée. Base portante plane, renforcée au centre.
47. *Fragment*: Lèvre ronde. Cannelure sous la lèvre. Panse carénée. Base portante vraisemblable (?).
48. *Fragment*: Bord fortement évasé, allongé.

Ecuelle à anneau de préhension sur la panse

49. Panse à anneau. Dans la partie inférieure, à l'emplacement de la carène. Base: anneau porteur, fond plat.

Bol à collerette: *Forme Hofheim 12*

50. *Fragment*: Collerette horizontale. Panse hémisphérique, épaissie dans la partie inférieure.

Assiettes à marli. Dérivées de la *forme Dr. 36*

51. Marli épais, replié vers le bas.
52. *Fragment*: Assiette à marli peu replié vers le bas, fin.

Coupe: *Forme Dr. 27*.

53. Panse biconvexe.

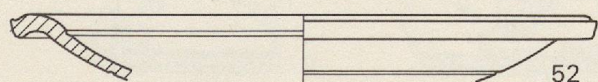
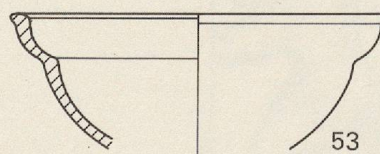
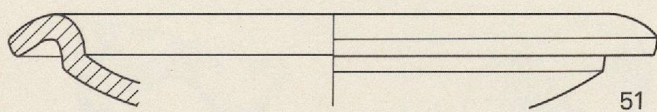
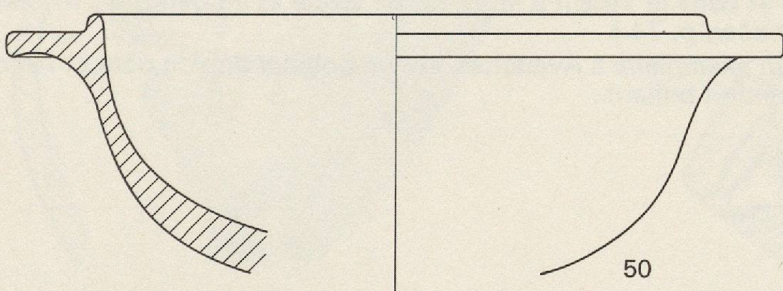
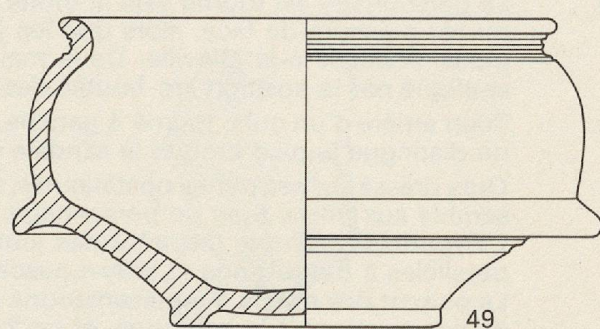
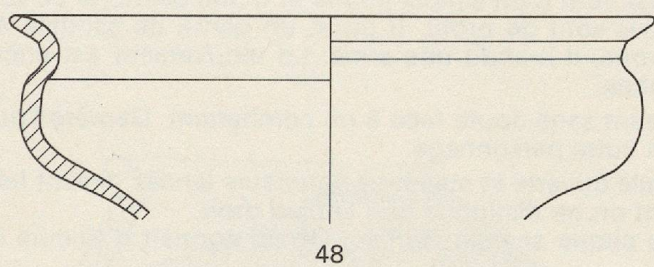
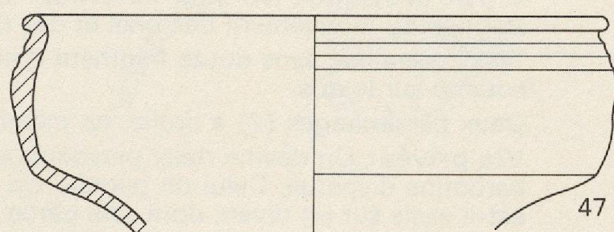
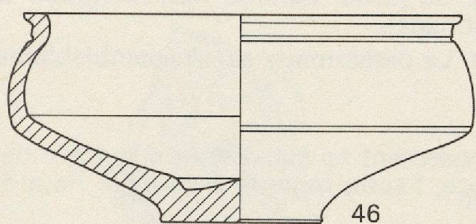
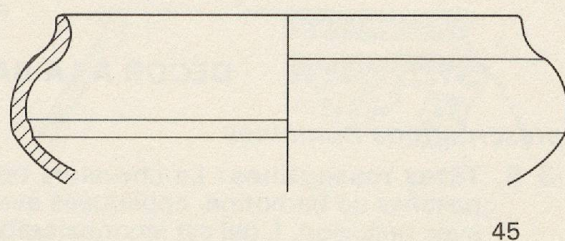
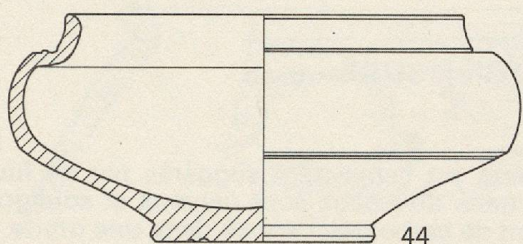
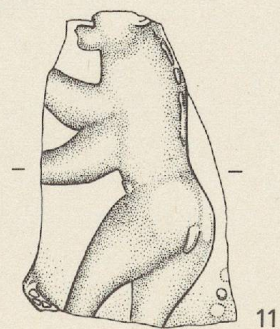
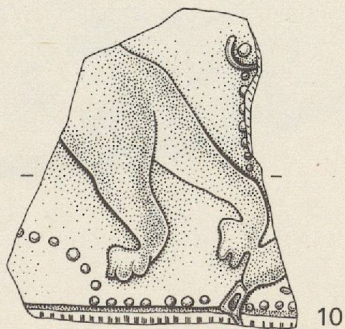
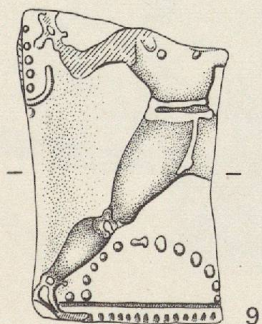
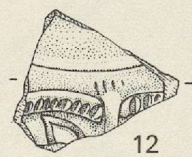
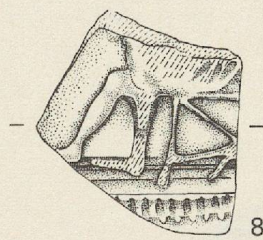
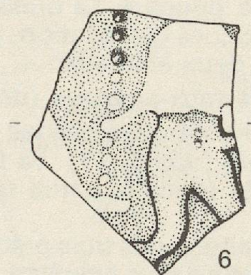
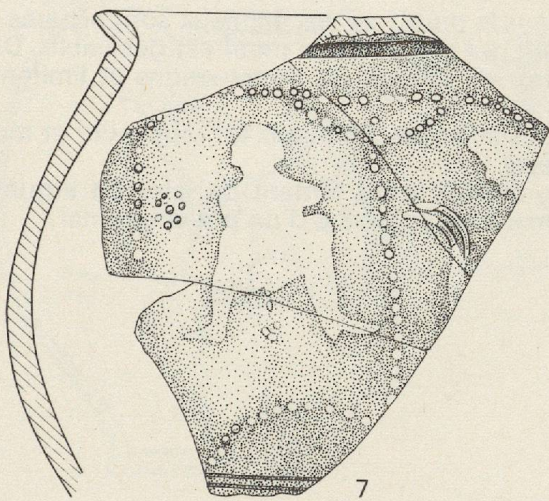
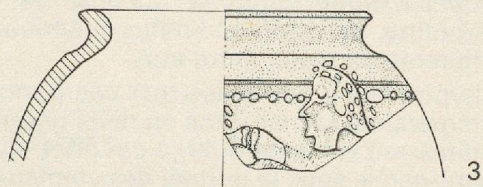
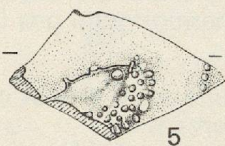
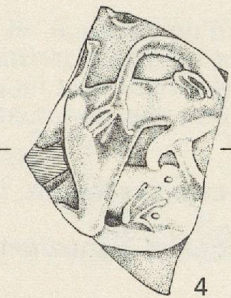
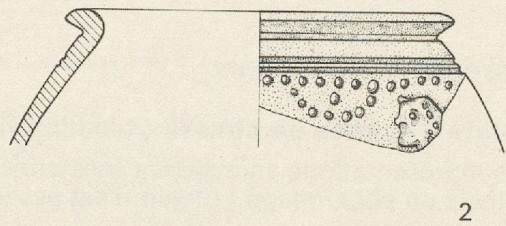
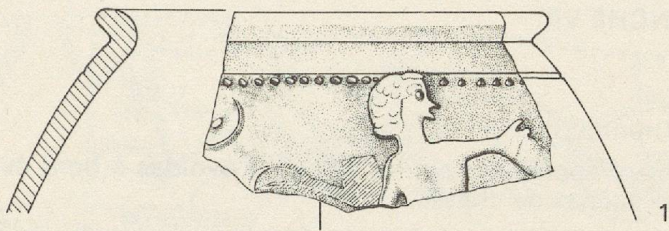


PLANCHE VI

DÉCOR À LA BARBOTINE. MOTIF FIGURÉ

Représentations humaines

- 1-3, 5. **Têtes masculines:** La chevelure bouclée et abondante est habilement suggérée par de fines pastilles de barbotine, appliquées avec précision. Les traits du visage sont nerveux et soulignés avec précision. L'œil est reconnaissable grâce à un point de barbotine, déposé dans une orbite en creux.
1. Torse masculin, de profil à gauche, tête à droite.
2. Tête masculine, à gauche.
3. Tête masculine, à gauche. On distingue une partie du bras droit du personnage.
4. **Motif érotique:** On peut remarquer la grande habileté du potier dans la représentation très soignée du mouvement des bras et des doigts des protagonistes.
5. Tête masculine, sans doute fragment d'un motif analogue. Le personnage est vraisemblablement couché sur le dos.
6. Deux personnages (?) à droite, en marche.
7. **Vie privée:** On devine deux personnages dont malheureusement ne subsiste que la trace de la barbotine disparue. Celui de gauche est représenté de face, l'autre regarde à gauche. Peut-être est-il assis sur un divan, dont une partie est visible (?).
8. Jambes d'un personnage, à gauche, assis sur un siège (?).
- 9-11. **Jeux du cirque**
- 9-10. Deux fragments d'un même grand bol cylindrique (tous les autres fragments proviennent de gobelets ovoïdes).
9. Le personnage est tourné vers la droite; il est vêtu d'un simple pagne et d'une ceinture. Le torse nu est présenté de face, alors que les jambes sont de profil. Il porte un genre de sandale aux pieds, attachée à la cheville. De la main droite, il brandit une arme. Le mouvement est encore souligné par la position arc-boutée des jambes.
10. Train arrière d'un ours, tourné à gauche, faisant sans doute face à un combattant. Derrière l'ours, on distingue le pied droit et la sandale d'un autre personnage.
11. Ours dressé sur ses pattes postérieures, gueule ouverte et membres antérieurs lancés devant lui. Il semble aux prises avec un personnage, dont on ne distingue que le pied droit. L'hypothèse de frises inspirées des jeux du cirque semble vérifiée. On en connaît d'ailleurs des parallèles à Berne-Enge et Vidy-Lousonna. La plupart des motifs à représentations humaines sont encadrés dans des lignes ou demi-cercles de ponctuations à la barbotine, et parfois également à l'intérieur de bandes guillochées.
12. Fragment de **gobelet à visage** («Gesichtsurne»). Ce type de récipient est particulièrement abondant en Rhétie, en Germanie et dans le Tessin à la fin du II^e siècle et au début du III^e siècle après J.-C. (F. Oelmann, *Niederbieber*, p. 74.) Il est intéressant d'en rencontrer un exemplaire à Avenches, sur un gobelet dont la pâte et l'enduit sont typiques de la céramique à enduit brillant...



Représentations animales

Gobelets à scènes de chasse (« Jagdbecher », « huntcup »)

Les représentations animalières sont principalement appliquées sur les gobelets ovoïdes à bord évasé. Jamais un personnage humain n'est associé aux scènes de chasse.

Le thème le plus fréquent est celui de ces quatre gobelets complets. La frise est composée de trois animaux de profil, saisis en pleine course généralement de droite à gauche (sauf mention contraire). Les membres des animaux, fortement étirés et amincis, paraissent démesurément longs. Fréquence et associations d'animaux : voir fig. 8, p. 32.

Caractéristique courante : La frise est généralement encadrée dans une série de ponctuations à la barbotine, horizontale : limites supérieure et inférieure du décor, et verticales ou obliques : séparant les différents animaux entre eux.

L'hypothèse a été émise que ces ponctuations constitueraient les éléments d'un paysage, et partant, intégreraient la frise dans un relief géographique suggéré. (E. Ettlinger, *Allgemeine Charakteristik*.) Il est intéressant de remarquer, à cet effet, que la partie inférieure des ponctuations est souvent incurvée en demi-cercle sous le poitrail des animaux. Je ne mentionnerai pas la présence de telles ponctuations par la suite, sauf en cas de particularités.

1. *Deux chiens poursuivent une biche* : Membres filiformes, tête et museau des chiens allongés. Élégance de courbes et de proportions. Vivacité du mouvement.
Les chiens, gueule ouverte, portent un collier et sont affublés d'une longue queue, contrairement à la biche.
2. *Deux chiens poursuivent une biche (ou un lièvre)* : Dans la gueule entrouverte des chiens, on devine les dents de l'animal prêt à mordre, reconnaissables à deux rangées de minuscules points de barbotine.
3. *Un chien poursuit un cerf et une biche* : Mêmes remarques que pour les précédents. Le collier du chien est ici plus détaillé, ponctué. La queue très longue se déroule avec élégance. Le cerf et la biche ont les mêmes caractéristiques d'exécution ; seule la ramure du cerf qui décrit une courbe harmonieuse permet de distinguer ces deux animaux.
4. *Un chien poursuit deux animaux (dont une biche ou un lièvre)*.

Particularité : On ne retrouve pas les ponctuations entourant le motif : ici, les animaux sont séparés par des « fers à cheval » (voir p. 17). La trace en creux du doigt qui compléta ce motif est décelable. Deux profondes rainures (dans la partie supérieure et inférieure) remplacent les ponctuations et limitent le motif.

Ce gobelet se distingue des trois précédents par la forme des animaux : le dessin est plus lourd et moins nerveux, la réalisation plus empâtée, les détails moins précis.

L'absence de ponctuations est un élément à remarquer, dont il serait tentant de faire un argument chronologique, mais invérifiable ; peut-être est-on simplement en présence d'un potier original ?

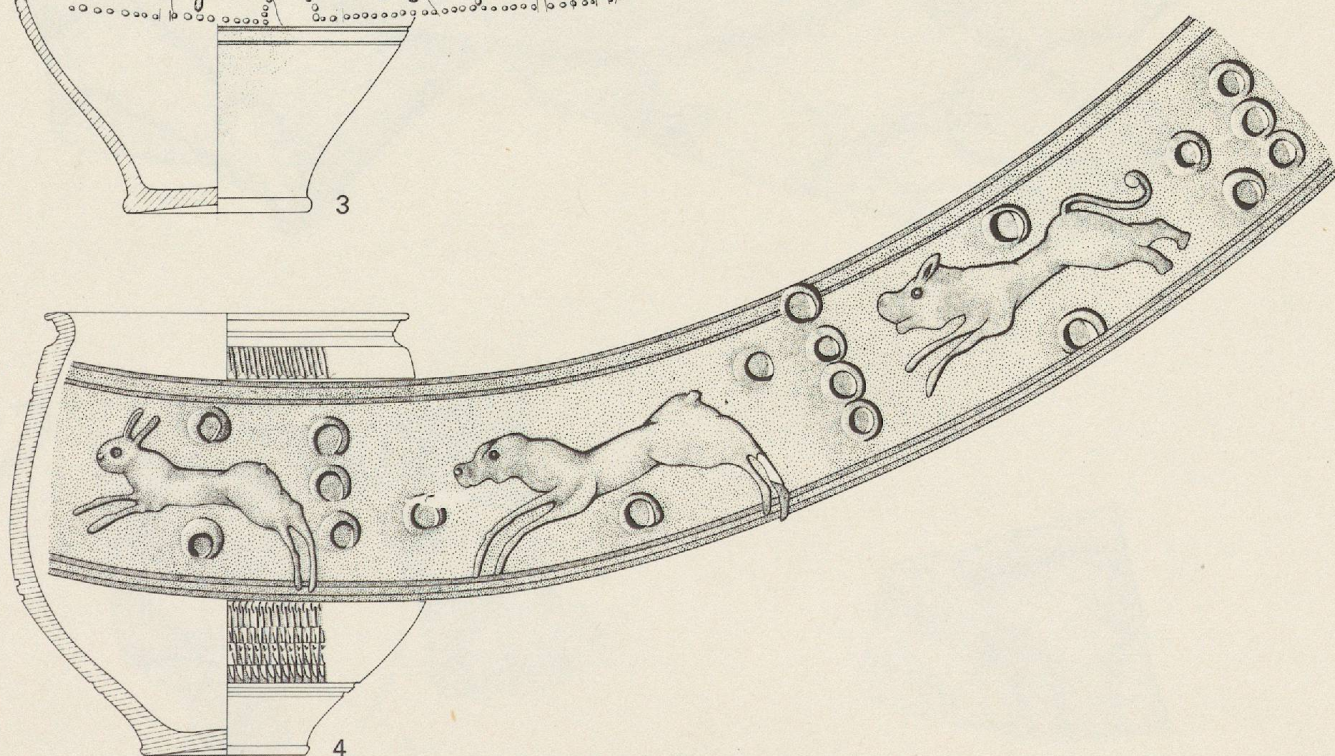
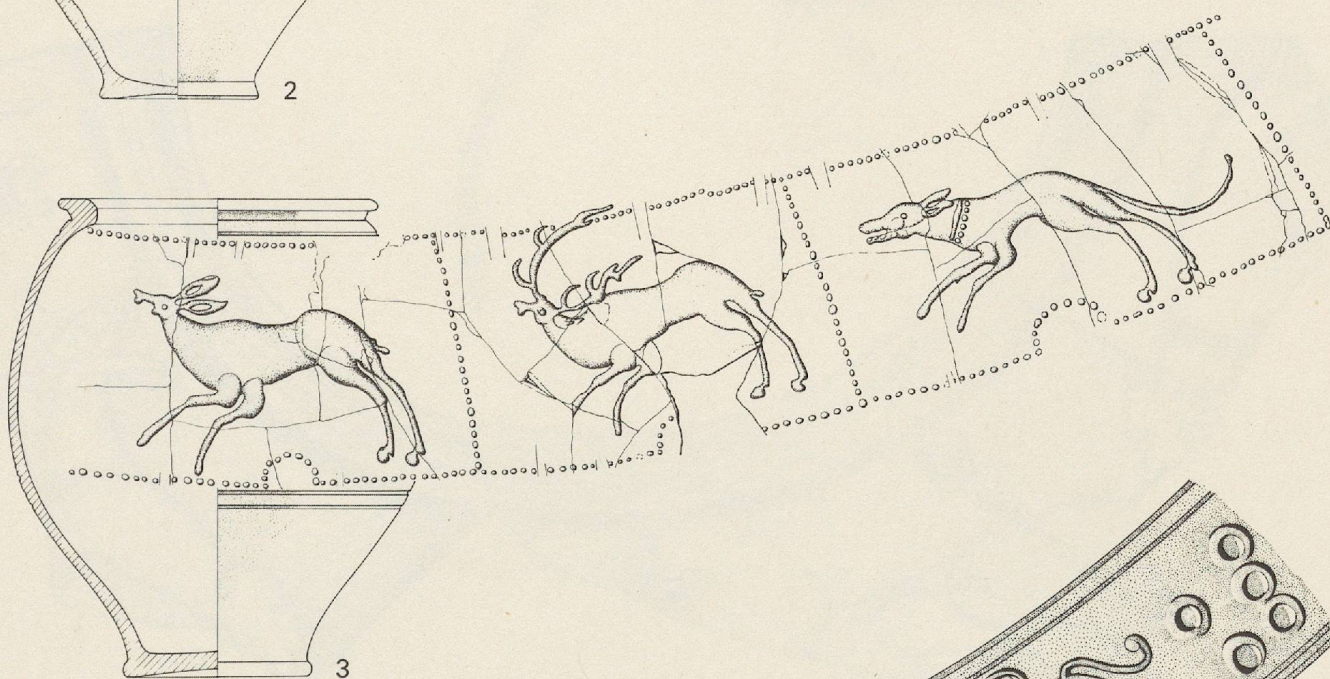
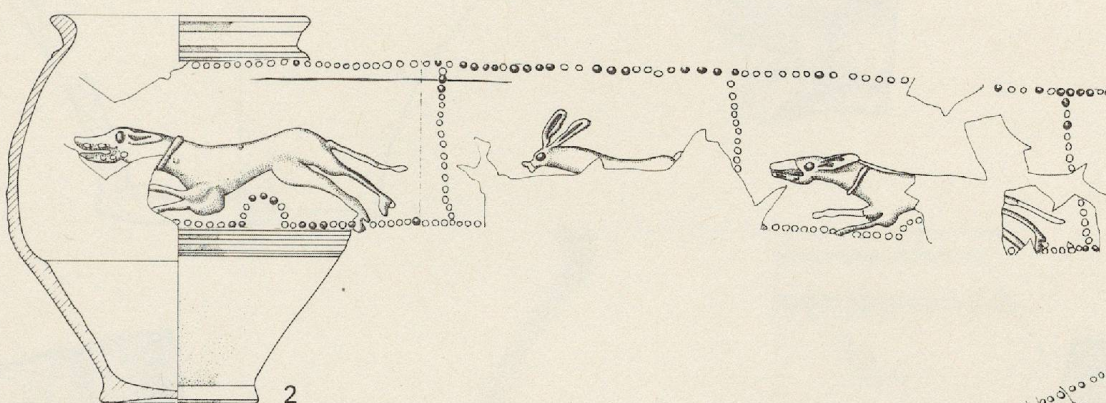
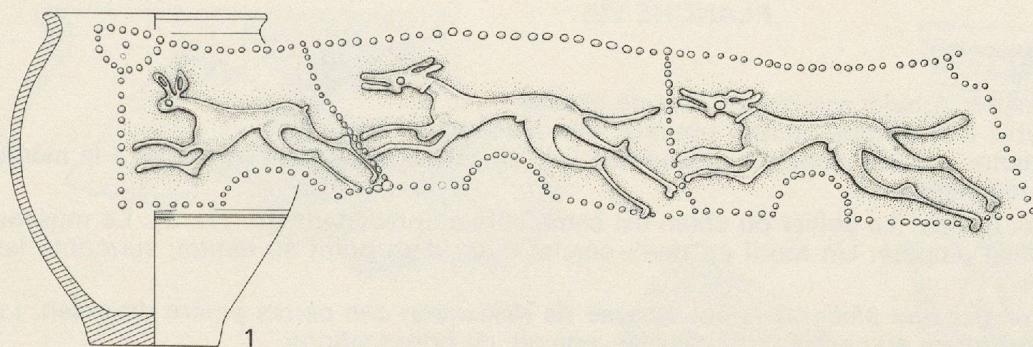


PLANCHE VIII

Scènes de chasse (suite)

1. Trois fragments d'un même gobelet ovoïde à scène de chasse.
Un *chien* (reconnaissable à sa longue queue) poursuit une *biche* et un *cerf*.
La ressemblance étonnante avec les gobelets précédents (pl. VII, 3) est telle que l'on songe à la même main ornant ces deux récipients.
2. *Un chien poursuit deux biches*: Le collier du chien est semblable au précédent (pl. VII, 3). Le museau de la biche de gauche est empâté. Un motif en demi-cercle, muni d'un point au centre, surmonte les ponctuations verticales.
3. *Un chien poursuit un cerf et une biche*: Extrême finesse de réalisation des pattes arrière du chien. Le motif en demi-cercle se trouve au centre de la rangée verticale de ponctuations.

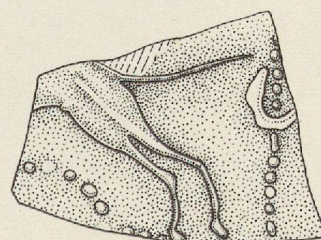
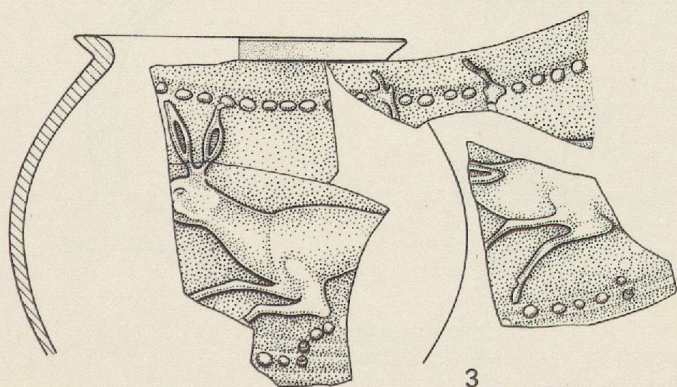
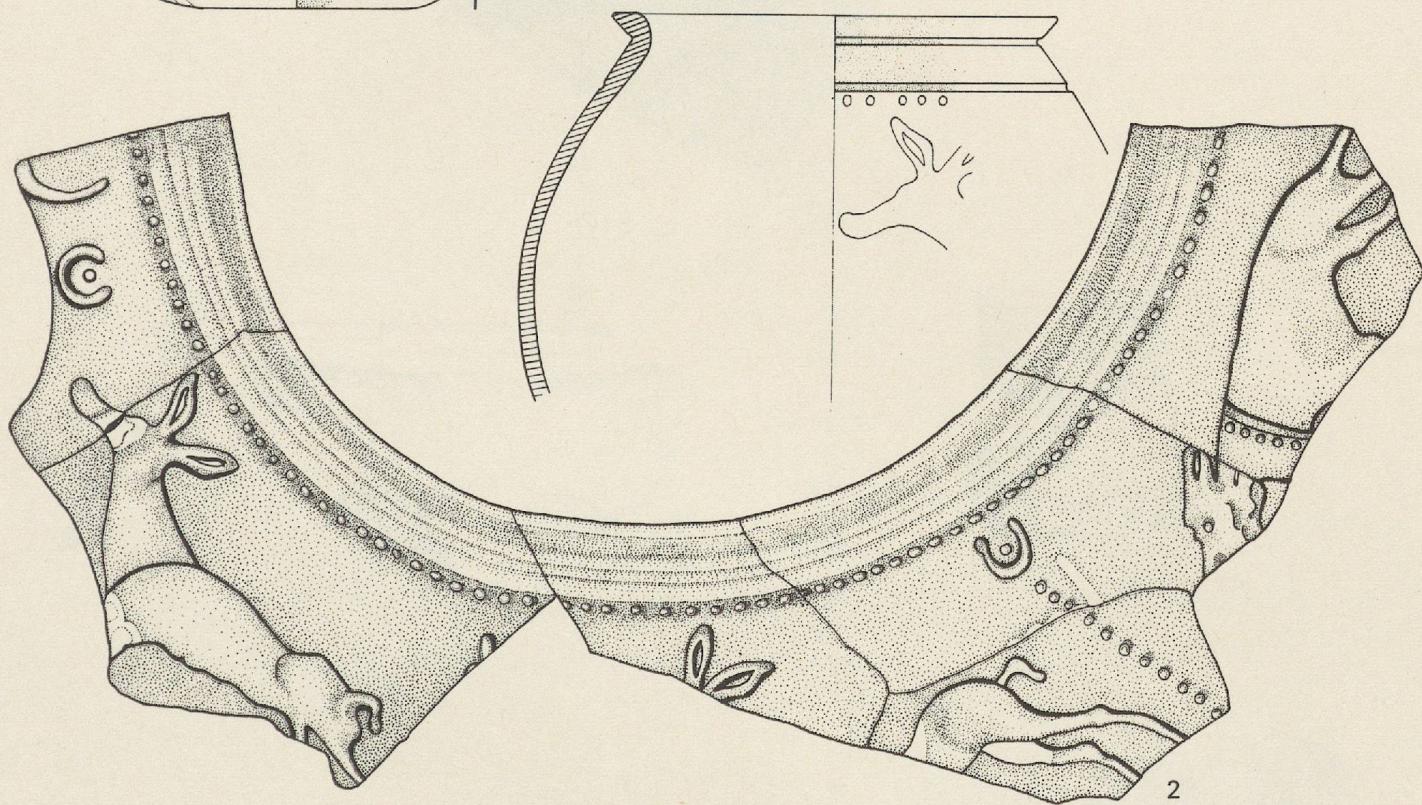
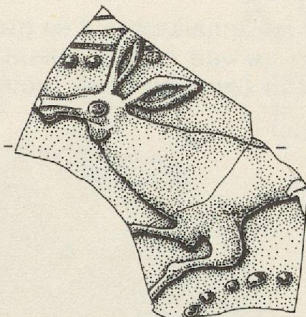
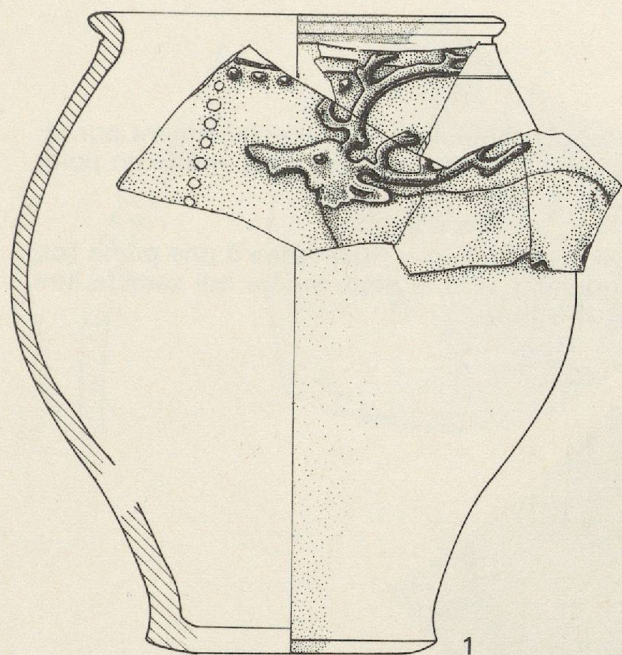


PLANCHE IX

Scènes de chasse (suite)

1. Trois fragments de cruche à une anse. Un *cerf* et une *biche* (?), poursuivis vraisemblablement par un *chien*. Au centre du motif de ponctuations en demi-cercle, dans la partie supérieure est ajouté un point de barbotine.
2. Une *biche*, un *cerf*.
3. *Particularité*: Un *chien*, à droite, reconnaissable à sa queue et à son collier «*fait face*» à une *biche* (ou *lièvre*?). Du troisième animal, on ne voit que la queue ondulante et une patte arrière qui semble être celle d'un plantigrade ou d'un félin (*ours* ou *lion*) (voir pl. XV, 1, 3; XVI, 1).

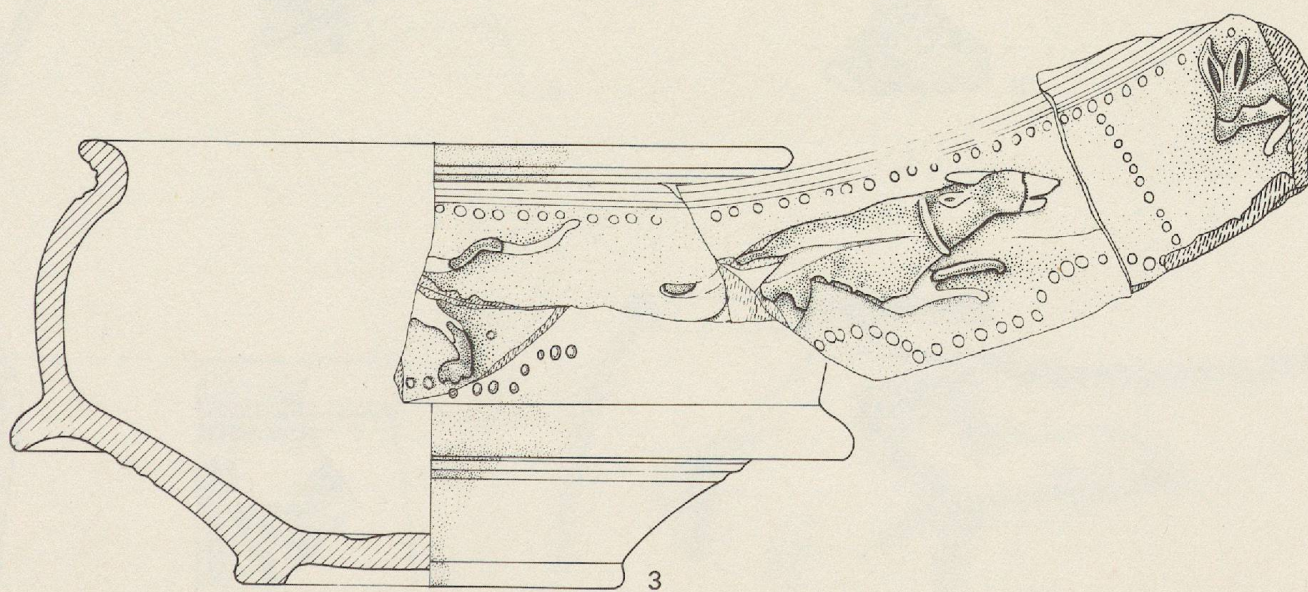
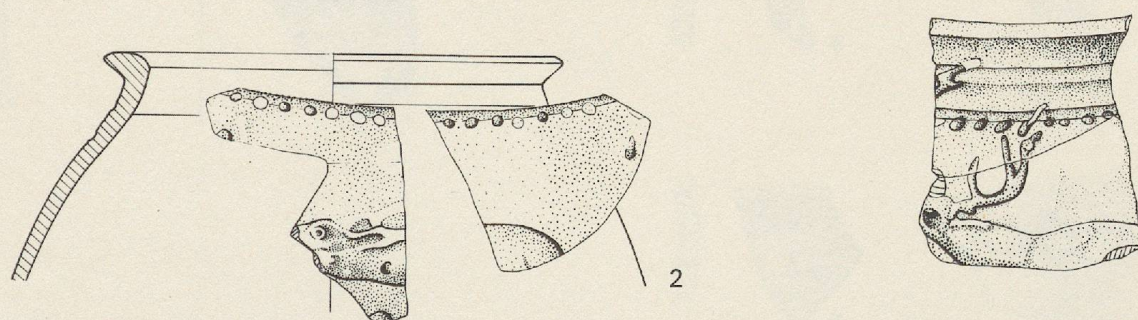
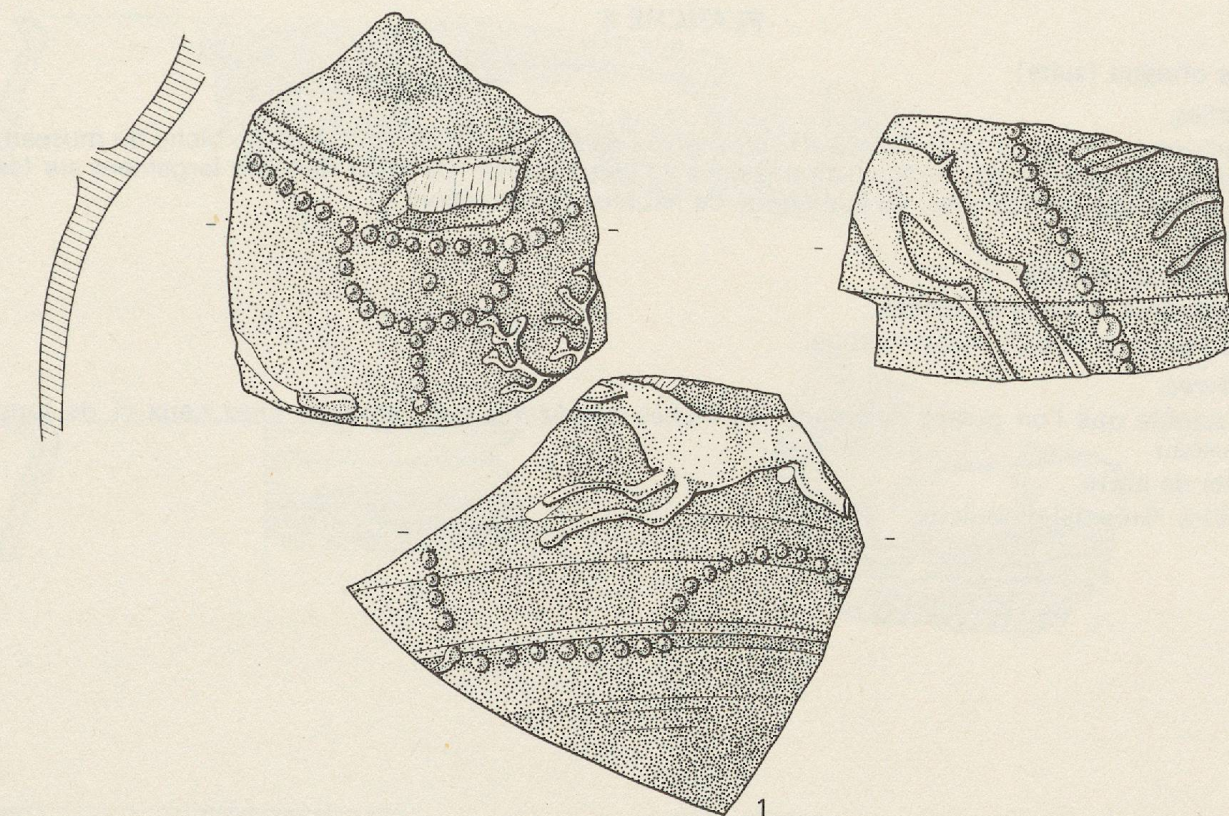


PLANCHE X

Scènes de chasse (suite)

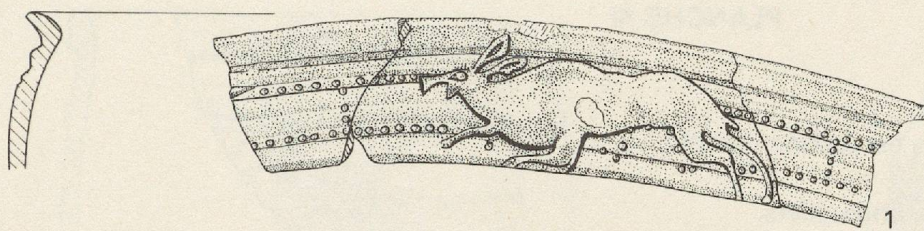
1-10. *Biches.*

1. Soit une écuelle, soit un gobelet à *double registre* de décor (voir pl. XIV, 3). Une biche au museau, oreilles et petite queue caractéristiques mais au corps massif. Ce motif déborde largement sur les ponctuations horizontales, vu le manque de hauteur à disposition.
2. Biche.
- 3-5. Oreilles de biches.
- 6-9. Fragments de têtes de biches.
10. Fragment de tête de biche à droite.

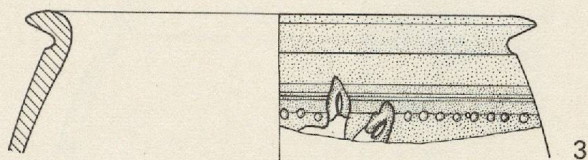
11-12. *Lièvres.*

Il semble que l'on puisse distinguer les biches des lièvres par l'absence chez ceux-ci de long museau.

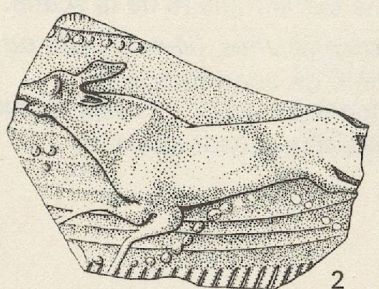
11. Tête de lièvre.
12. Lièvre. Gros œil globuleux.



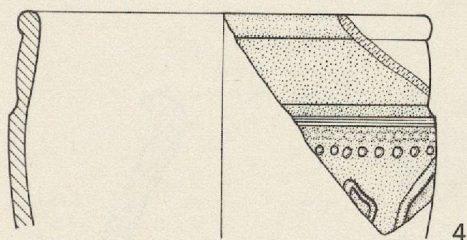
1



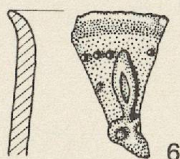
3



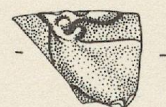
2



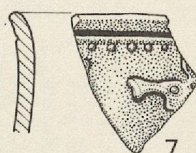
4



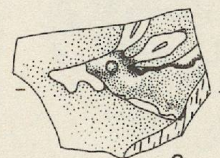
6



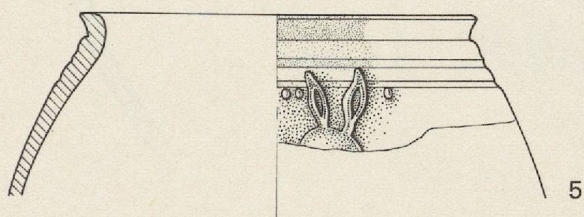
8



7



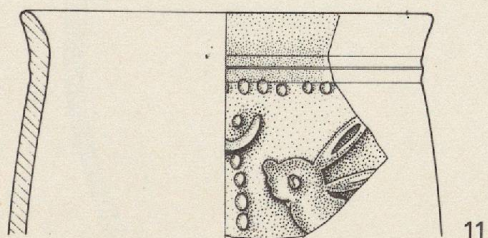
9



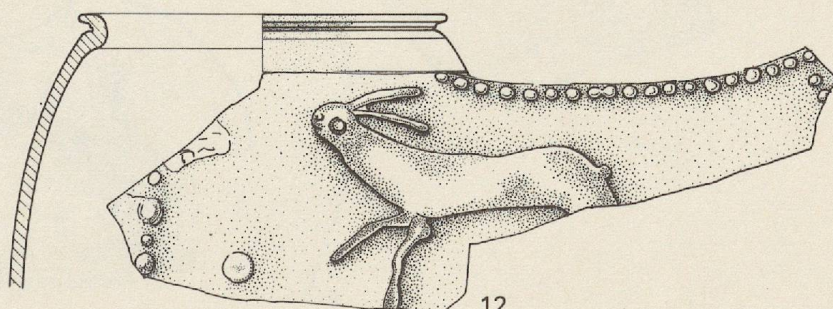
5



10



11

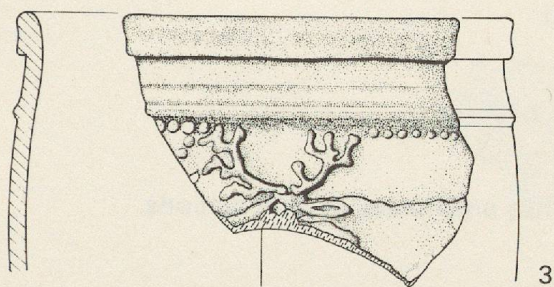


12

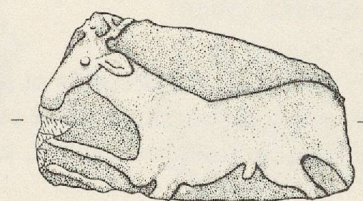
PLANCHE XI

Scènes de chasse (suite)

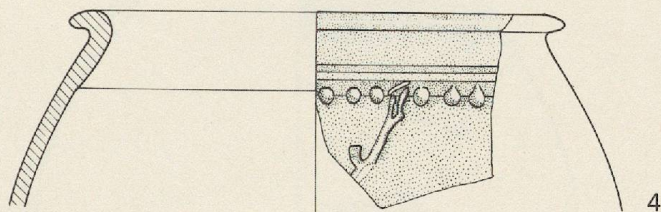
- 1-7. *Cerfs.*
1. Cerf. Le départ de la ramure est reconnaissable.
2. Tête de cerf.
3. Ramure de cerf à nombreux andouillers.
- 4-5. Ramure de cerf.
6. Ramure de cerf, particulièrement épaisse.
7. *Particularité: Combat de cerfs:* La maîtrise parfaite de la barbotine éclate dans le dynamisme extraordinaire de la scène.
- 8-10. *Quadrupèdes (biches, lièvres, cerfs ou chiens)*
- 8-9. Trains arrière de quadrupèdes.
Biches, lièvres ou cerfs, à courte queue.
10. Train arrière d'un quadrupède.



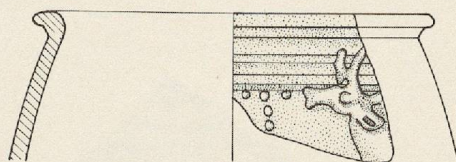
3



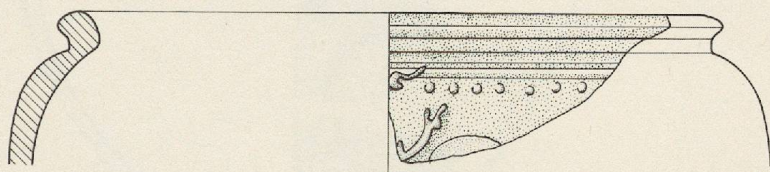
1



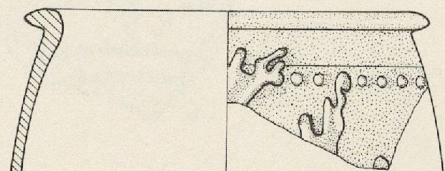
4



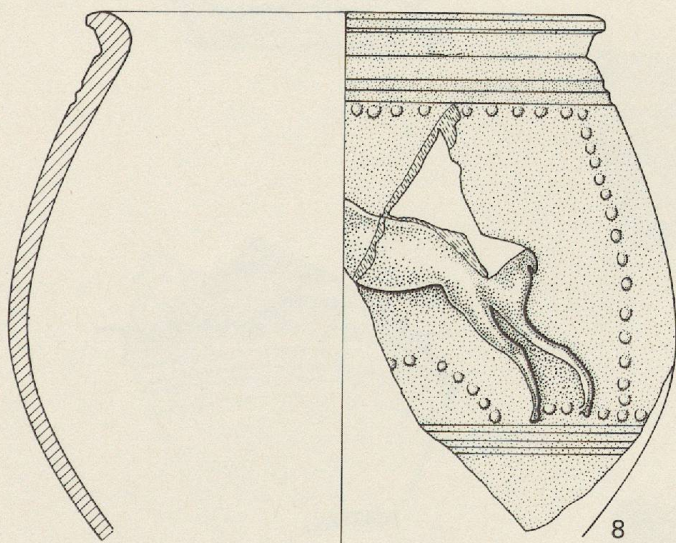
2



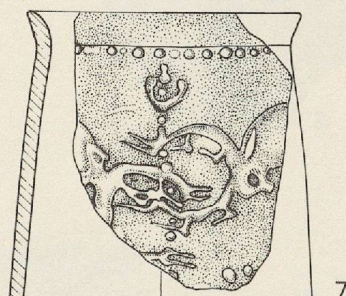
5



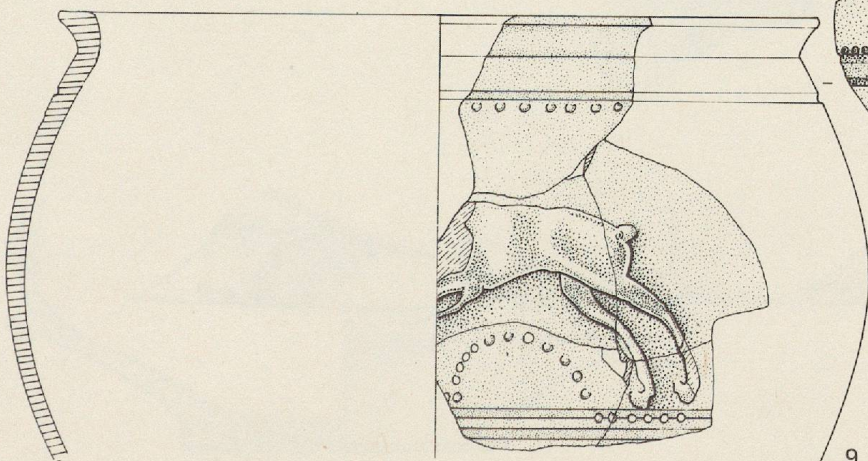
6



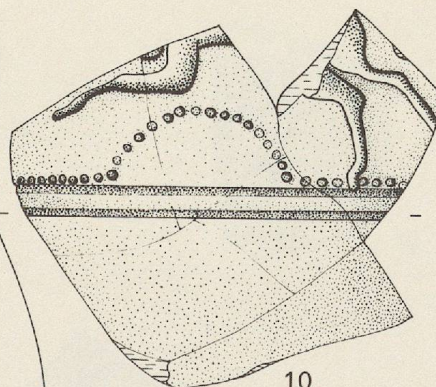
8



7



9



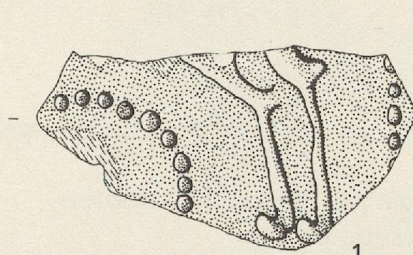
10

PLANCHE XII

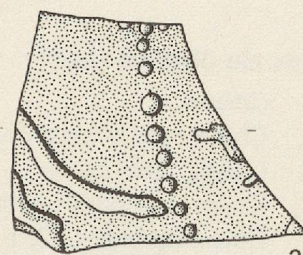
Scènes de chasse (suite)

Quadrupèdes (suite)

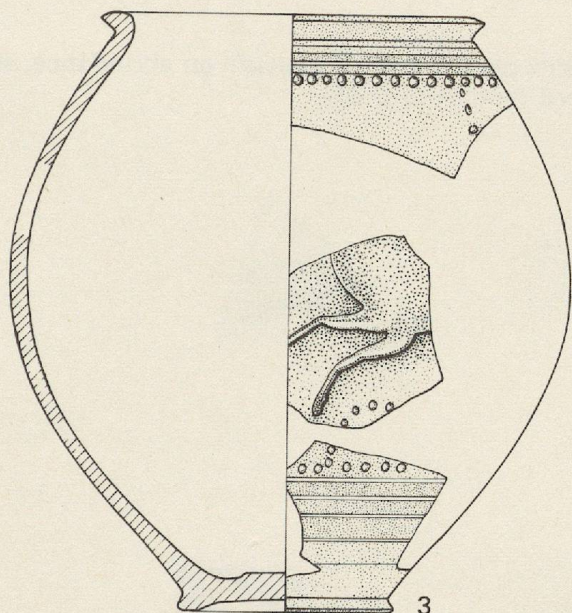
- 1-2. Train arrière de quadrupède et ponctuations.
- 3-10. Train avant de quadrupède et ponctuations.
- 11. Frise de quadrupèdes (biches, cerfs ou chiens). Pattes antérieures et ponctuations.



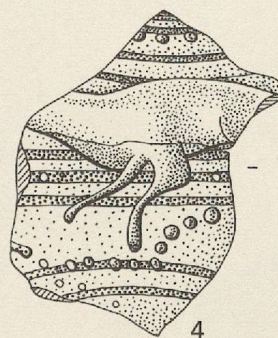
1



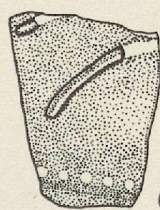
2



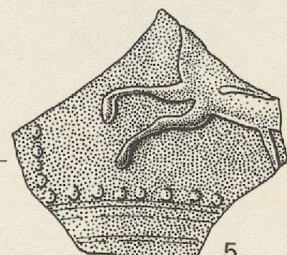
3



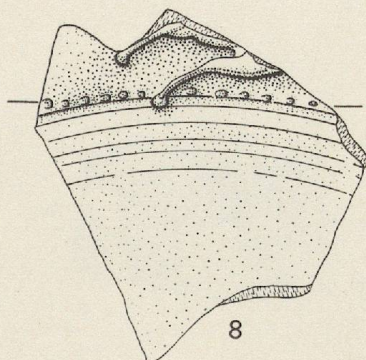
4



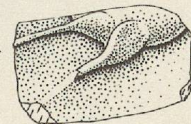
5



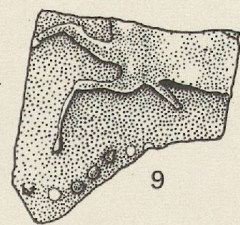
6



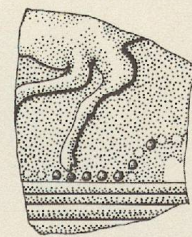
7



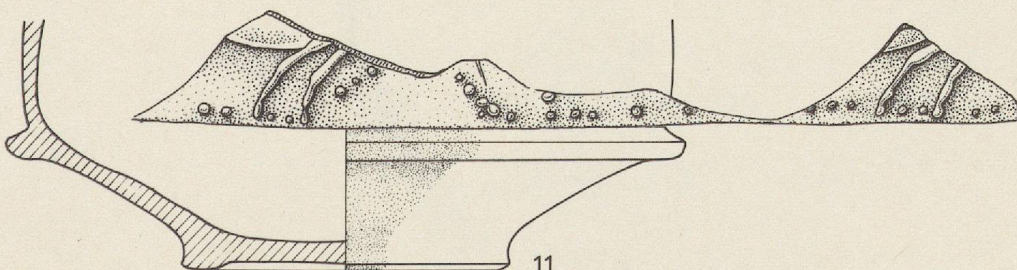
8



9



10



11

PLANCHE XIII

Scènes de chasse (suite)

- 1-9. *Chiens.*
1. Chien reconnaissable à son collier ponctué, au museau allongé et aux oreilles repliées en arrière.
- 2-3. Chien, sans collier.
4. Chien; le collier n'est ici qu'un simple cordon de barbotine.
- 5-7. Corps de chien. Queue caractéristique.
8. Chien muni de son collier, poursuivant un autre animal (vraisemblablement une *biche* ou un *cerf*).
9. Queue de chien.
10. *Frise de quadrupède (biches, cerfs,...?), à droite.*

Particularité : Absence de ponctuations, remplacées ici par des «fers à cheval» en abondance, sous le poitrail des animaux ou les séparant verticalement (voir pl. VII, 3).

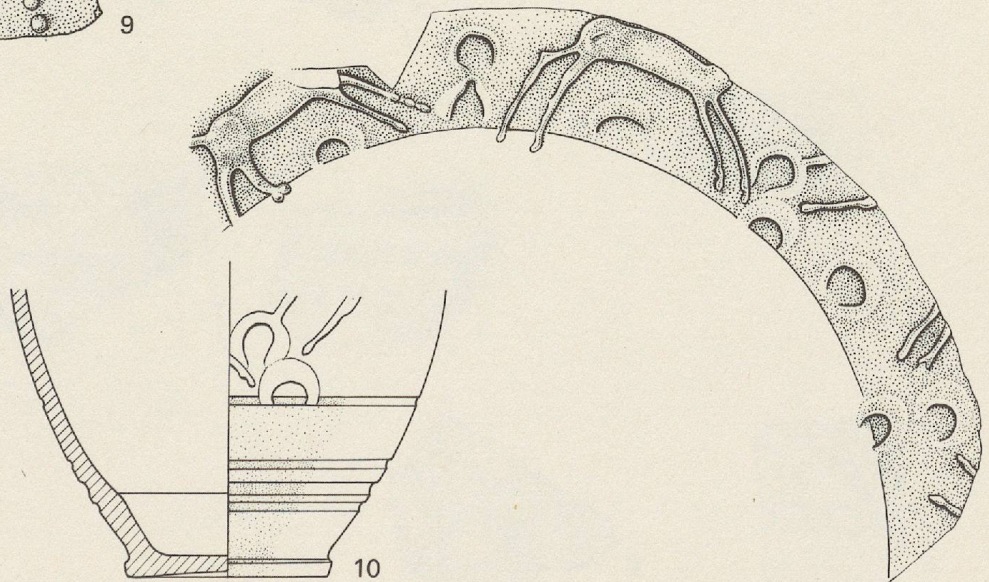
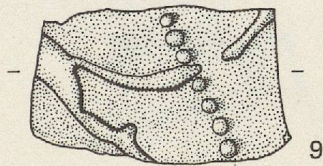
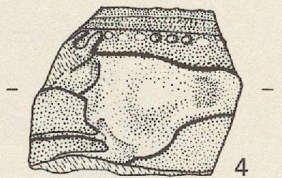
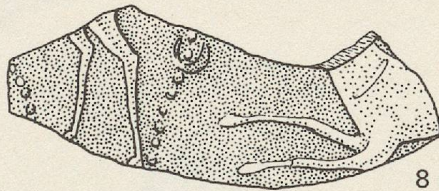
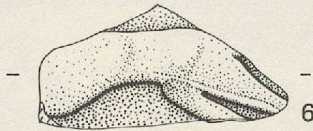
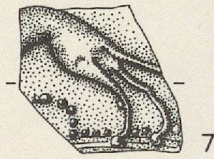
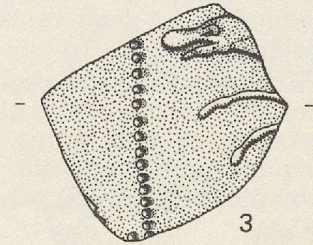
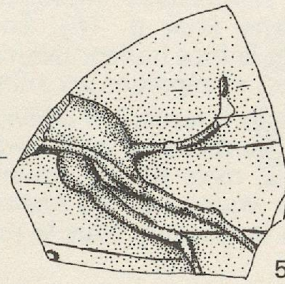
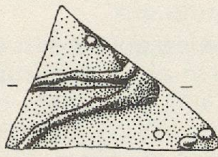
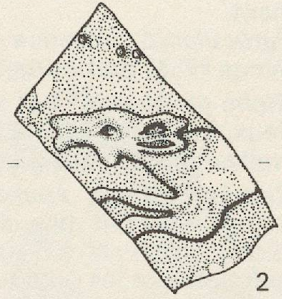
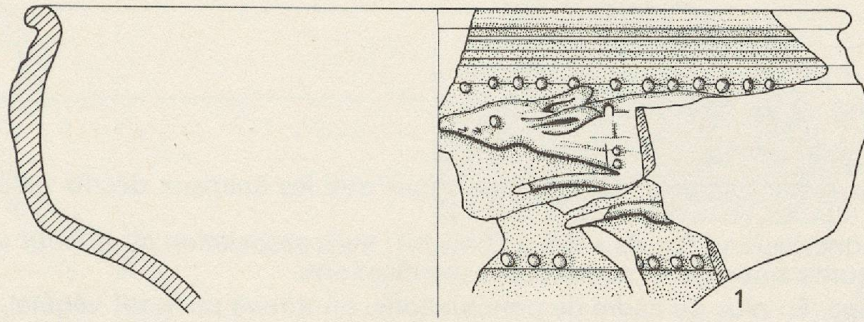


PLANCHE XIV

Scènes de chasse (suite)

Associations de décors (voir fig. 3, p. 22)

1-2. Représentations animales - motif végétal.

1. *Chien* (ou *biche*?) ayant les mêmes caractéristiques stylistiques que les animaux décrits précédemment.

Particularité: Absence de ponctuations (ou de « fers à cheval »), mais association d'un *motif végétal*, mince fil de barbotine, à courbe sinueuse et nombreuses ramifications.

2. *Biche* au museau très allongé. En plus du cadre de ponctuations, on trouve un motif végétal, répété deux fois: une feuille en forme de cœur, à longue tige recourbée en S, à son extrémité. Il s'agit vraisemblablement d'une cruche sans enduit intérieur.

- 3-9. *Représentations animales - roulette*. Dans cette série, peu abondante, les ponctuations sont remplacées par une succession de minuscules impressions généralement carrées ou rectangulaires, obtenues à l'aide d'une roulette (voir p. 18). En fait, le *motif à la roulette* a la même fonction que les ponctuations, limitant la frise horizontalement, dans la partie supérieure et inférieure, par des rangées verticales ou obliques, et séparant les animaux entre eux.

3. Fragment d'un même gobelet à scène de chasse. Un *chien*, reconnaissable à son collier ponctué et à ses petites oreilles repliées, un *lièvre* (ou *biche*) à court museau. Un autre quadrupède, une *biche* ou un *cerf*, et un animal à longue queue, mais qui ne semble pas être un chien, car un bandeau lui entoure le corps comme si c'était un *taureau* ou un *cheval* (voir pl. XVI). On remarque les mêmes remontées en demi-cercle du motif à la roulette, sous le poitrail des animaux, qu'en ponctuation de barbotine.

Particularité: Il est vraisemblable que ce gobelet soit orné d'un *double registre* de motifs superposés. En effet, on dénombre quatre animaux différents (généralement la frise n'en comporte que trois), et groupés dans la partie supérieure du récipient. De plus, on remarque l'amorce d'autres lignes imprimées à la roulette, descendant sur la panse du gobelet. (A Berne-Enge, un même gobelet comporte également deux frises superposées.)

4. *Biche*.
5. *Cerf*.
6. *Biche* et autre animal.
7. Corps de quadrupède (*biche*, *lièvre* ou *cerf*).
8-9. Pattes arrière de quadrupède.

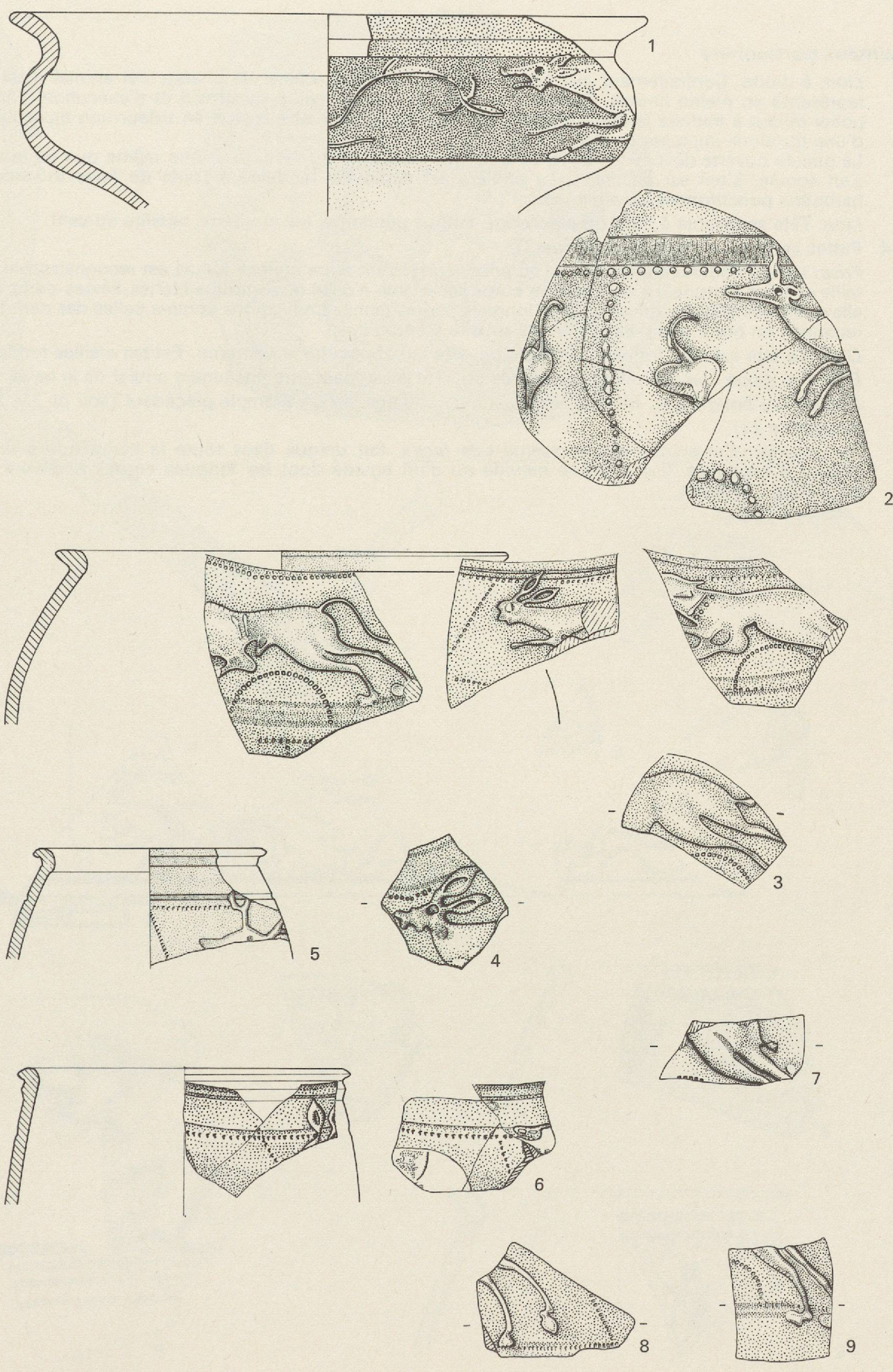
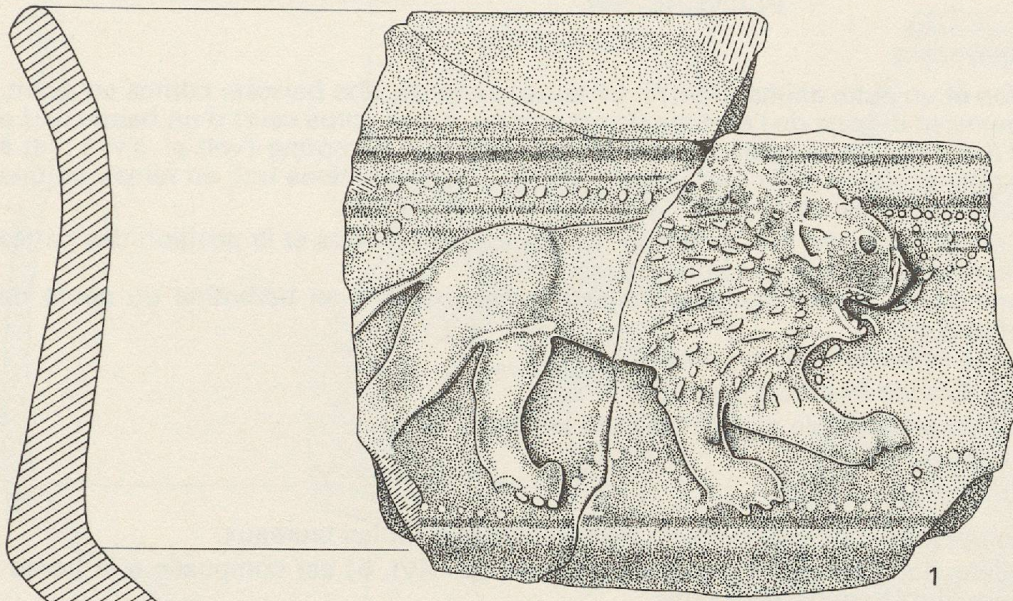


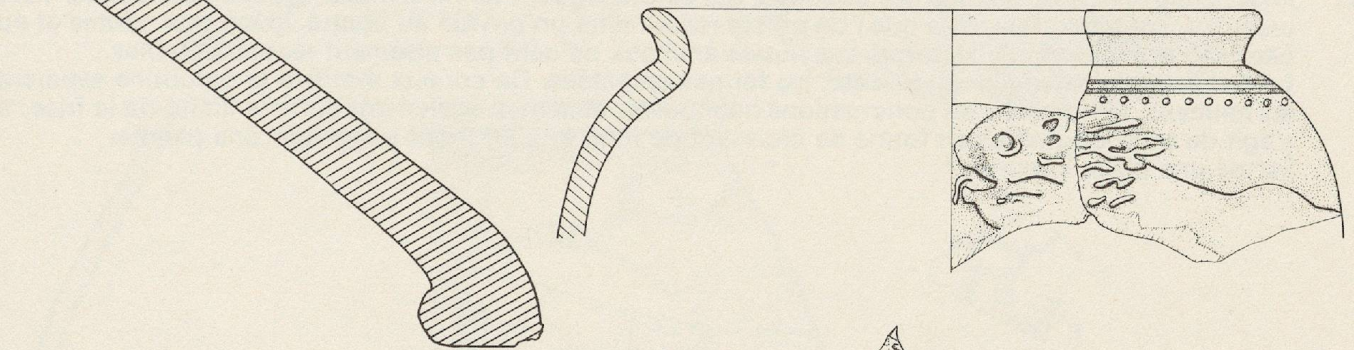
PLANCHE XV

Animaux particuliers

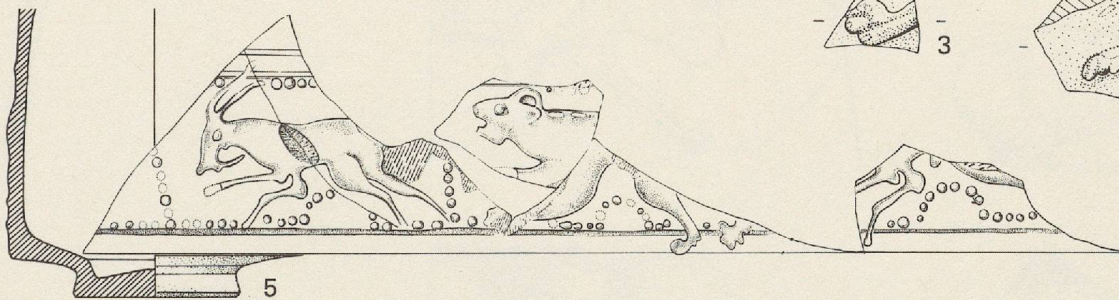
1. *Lion*, à droite. Contrairement aux autres quadrupèdes des scènes de chasse, cet animal n'est pas représenté en pleine course. Faisant preuve d'une égale qualité de dessin et d'exécution, l'artiste potier réussit à traduire la démarche majestueuse de ce lion, et à mettre en valeur une musculature d'une plastique impressionnante.
La gueule ouverte dévoile les dents et la langue pendante du félin, peut-être même que de la bave s'en écoule. L'œil est en creux. La crinière est déployée, modelée à l'aide de fines touches de barbotine punctiformes ou allongées.
2. *Lion*. Tête semblable à celle du précédent: langue pendante, œil en creux, crinière au vent.
- 3-4. Pattes antérieures de *lion* (ou d'*ours*?).
5. *Frise*: Un *ours* poursuit une *chèvre* (ou *bouquetin*) et un autre animal. L'ours est reconnaissable à sa taille et à son attitude. La chèvre a un corps semblable à celui d'un groupe biches-lièvres-cerfs, mais elle court tête baissée, dressant deux longues cornes (sans ramifications comme celles des cerfs). On reconnaît en outre une petite barbiche sous le menton.
6. *Ours*. La tête est bien formée, la gueule ouverte fait apparaître la dentition. Petites oreilles rondes.
7. *Ours* (ou jeune *lion*?) à droite. La gueule ouverte laisse peut-être également couler de la bave.
8. *Chèvre* (ou *bouquetin*). Mêmes cornes et barbiche que sur un exemple précédent (voir pl. XV, 5).
9. *Bouquetin* (?).
Particularité: Cet animal est représenté «*de face*», fait unique dans toute la céramique à enduit brillant d'Avenches. Il s'agit d'un cervidé ou d'un bovidé dont les longues cornes décrivent une courbe harmonieuse.



1



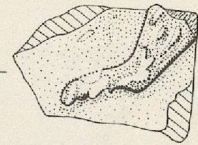
2



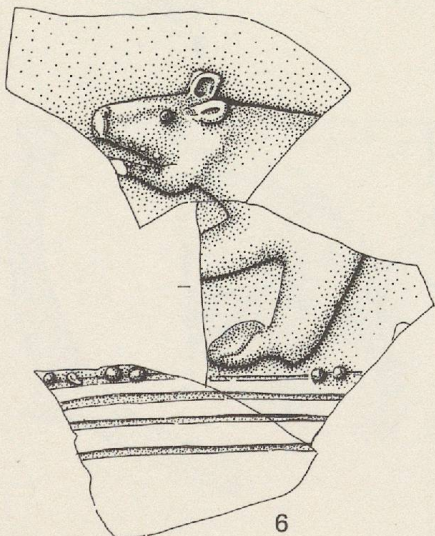
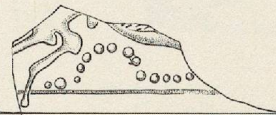
3



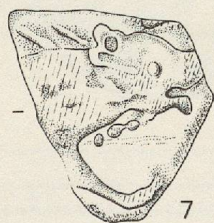
4



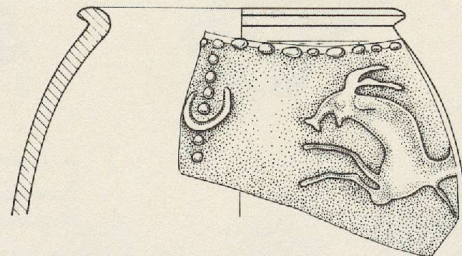
5



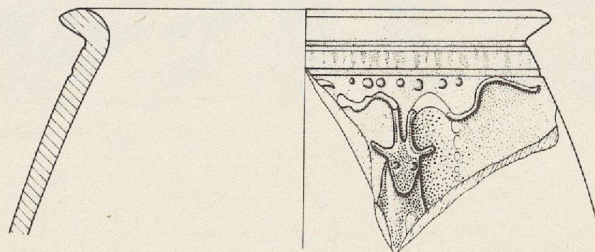
6



7



8



9

PLANCHE XVI

Animaux particuliers (suite)

1. *Frise*. Un *taureau*, un *lion* et un autre animal (*lion*?). Le taureau charge, tête baissée, cornes en avant. Une vigueur peu commune se dégage de l'attitude de cet animal. Il a le corps ceint d'un bandeau. Le lion est reconnaissable à sa crinière, suggérée par de fines touches de barbotine (voir pl. XV, 1), et à sa queue terminée par une touffe de poils. Sur le troisième fragment du même bol, on remarque une queue semblable, témoignage quasi certain de la présence d'un autre *lion*.
2. *Taureau*, à droite, à l'arrêt, tête baissée, prêt à charger. Le mouvement du dos et la position des pattes dégagent une impression de puissance contenue peu commune.
Sans aucun doute, nous avons là une des plus magistrales réalisations en barbotine du genre de céramique qui nous préoccupe.
Le taureau également a le corps ceint d'un bandeau.
3. Tête de *bovidé*, à droite. Grande finesse d'exécution.
4. Corps d'un *taureau* (?), reconnaissable au bandeau sur le corps.
- 5-7. *Chevaux*.
5. Crinière de cheval.
6. Corps du cheval, au galop. Bandeau en travers du poitrail, comme sur les taureaux.
7. Tête de cheval. La crinière, comme sur un exemple précédent (pl. XVI, 5) est composée à la barbotine, de la même manière que la crinière des lions.
8. *Frise*. Trois animaux, aux formes étranges, qui se distinguent de l'ensemble des représentations vues jusqu'ici. Toutefois, il semble que l'on puisse reconnaître un *bovidé* au centre, grâce aux cornes et au bandeau qui lui entoure le corps. Les autres animaux ne sont pas aisément reconnaissables...
La réalisation n'est ni fine ni délicate, les formes empâtées. De curieux motifs à la barbotine séparent les animaux, remplaçant les ponctuations habituelles, absentes également comme limite de la frise: il s'agit de trois languettes en forme de croissant de lune et d'un motif suggérant une palette.
Est-ce une pièce importée?

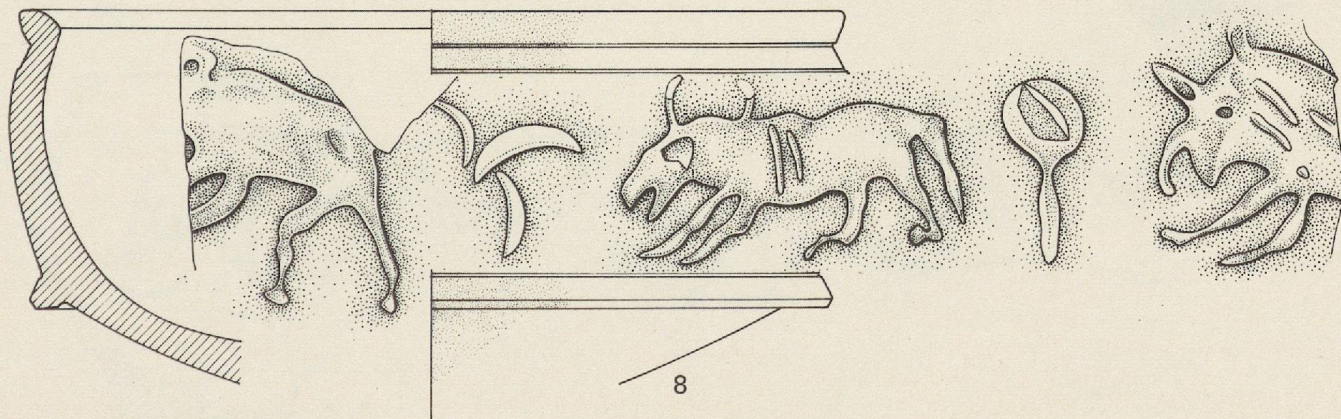
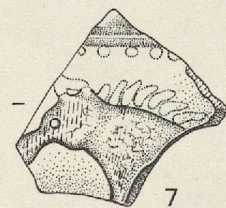
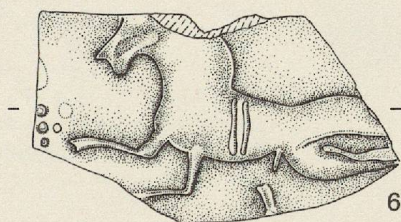
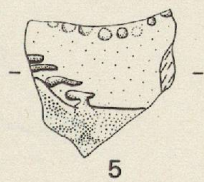
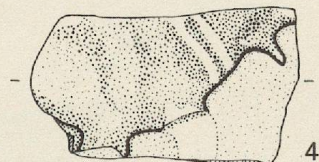
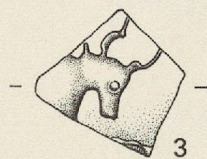
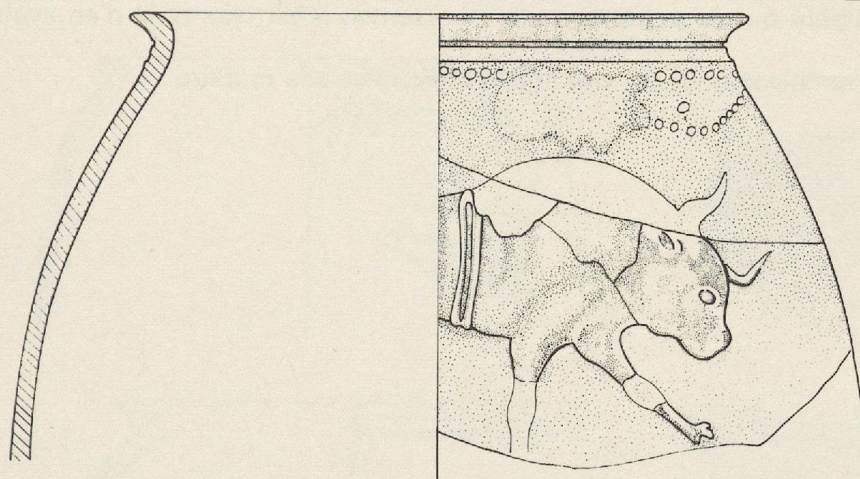
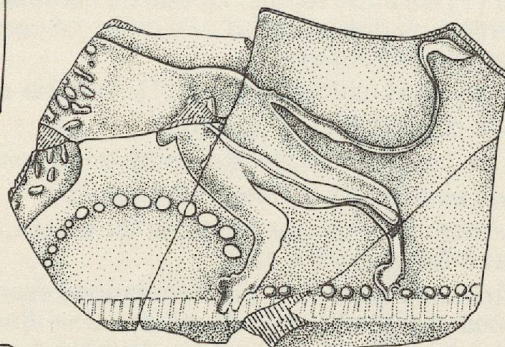
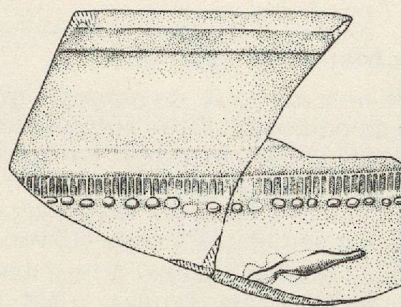
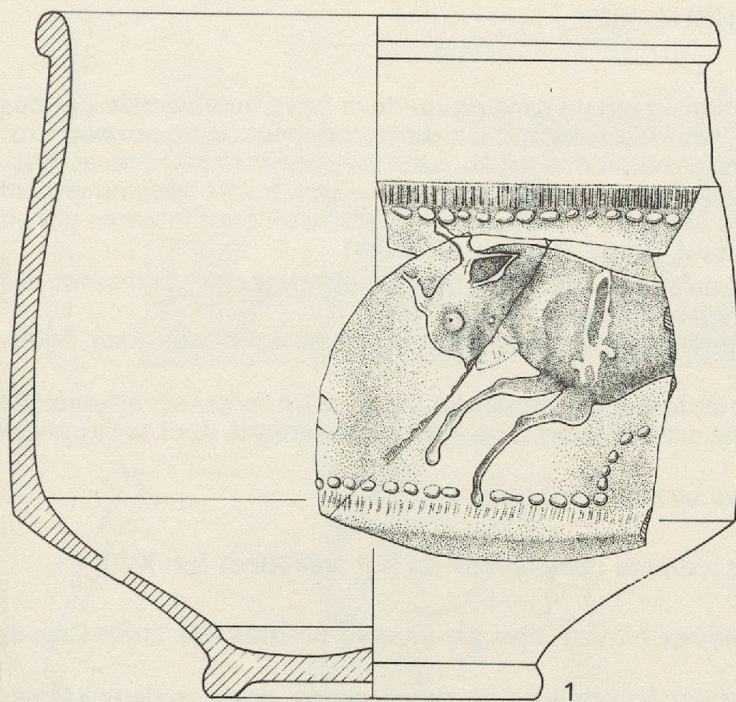
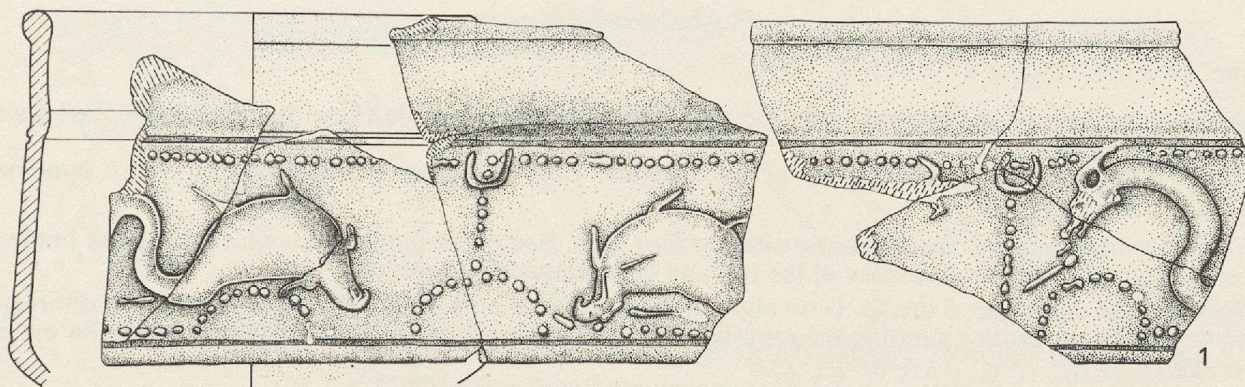


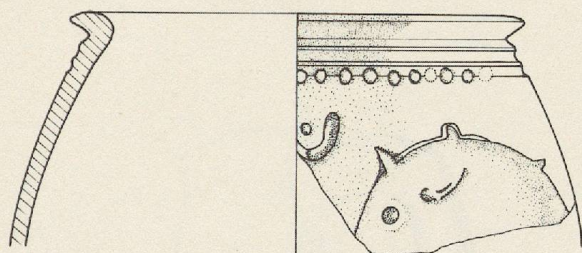
PLANCHE XVII

Animaux marins et fabuleux

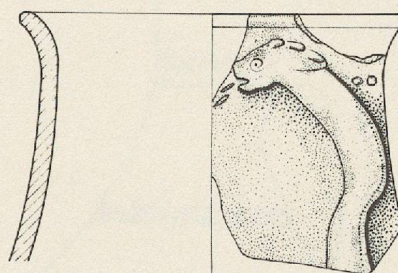
1. *Frise* de trois animaux, un *dragon* à gueule ouverte, crachant sans doute de la bave, représentée par des taches de barbotine. Deux autres animaux « *se font face* ». Il s'agit vraisemblablement de deux *dauphins*, dont la tête est peu marquée. Par contre, les petites nageoires sur le corps sont suffisamment caractéristiques, ainsi que la queue en trident de l'animal du centre. *P. et J. Engel* ont publié récemment un gobelet trouvé à Font, sur lequel est représenté le même thème avec des animaux dont le corps est en tous points semblable à ceux d'Avenches. (*P. et J. Engel, Vase au dauphin*).
2. *Dragon* « à gueule ouverte, à l'œil énorme, à la crête hérissée... De la gueule du monstre jaillissent des gouttes en forme de virgules... » (*M. Egloff, Premiers témoignages*, p. 11).
Ce fragment de bol cylindrique est un des ratés de cuisson découverts en 1960 au lieu dit « sur Saint-Martin » (voir p. 25).
3. *Dragon* (?) ou autre reptile. La tête de l'animal de forme différente des deux précédents, est affublée de deux petites oreilles et non d'une crête. Le corps est recouvert de petites ponctuations dont la signification reste problématique.
4. *Animal marin*, dauphin, baleine (?). Enorme œil et petites nageoires dorsales.
5. Corps de *dauphin* (?). Nageoires.
6. Queue de *dauphin* (?), à l'extrémité en trident, comme dans la frise du bol précédent (pl. XVII, 1).
7. *Animaux marins* (?). Forme indéfinissable.
Particularité : Une rangée médiane de ponctuations horizontales est ajoutée en plus des limites supérieure et inférieure de la frise.
8. *Frise. Animaux fabuleux* : Les ondulations semblent être celles d'animaux marins, dont les deux « têtes » affrontées suggèrent des *dauphins*. Une des extrémités de ces « corps » est terminée en forme de fourche à trois dents. Si c'est un dauphin que le potier a voulu représenter, il est clair qu'il n'en avait jamais vu de sa vie !
Particularité : Les ponctuations sont remplacées ici par des lignes imprimées à la roulette.



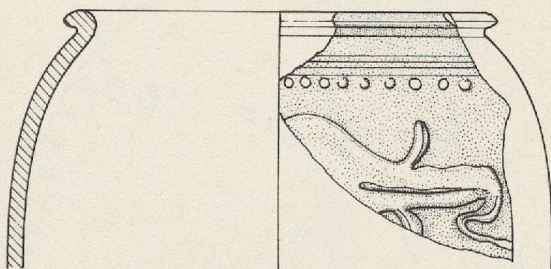
1



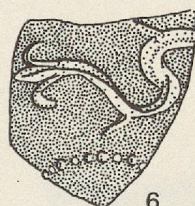
4



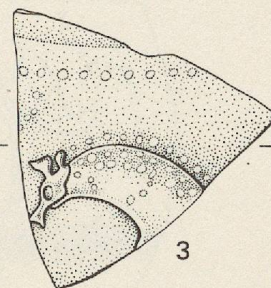
2



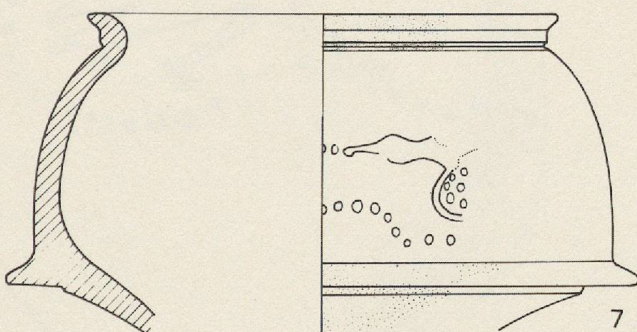
5



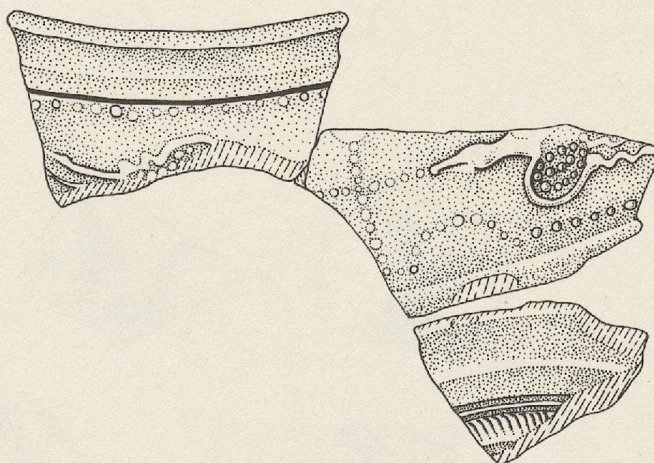
6



3



7



8

PLANCHE XVIII

Oiseaux

Les oiseaux en barbotine ne sont pas rares. On retrouve le même genre de frise, divisée, comme les scènes de chasse, en trois panneaux.

Les mêmes caractéristiques techniques et stylistiques, déjà relevées précédemment, sont également décelables.

1. *Frise de trois cigognes*. Deux d'entre elles *se font face*. Bec proéminent. Cou allongé. Pattes filiformes à trois doigts énormes. Les ailes et les plumes sont à peine suggérées.
2. *Frise de trois cigognes*, à droite. D'un style différent, la tête et le bec sont moins clairement définis, les formes et les proportions moins élégantes. Les pattes sont plus rigides. La queue se ramifie en trois parties.
- 3-9. *Pattes d'oiseaux*, à trois doigts.

La parenté stylistique entre ces différentes représentations ne laisse pas d'être frappante.

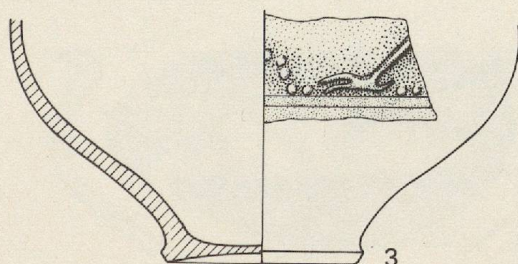
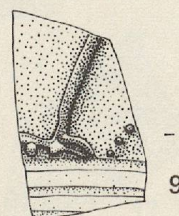
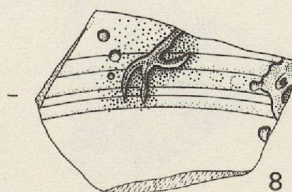
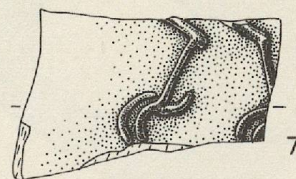
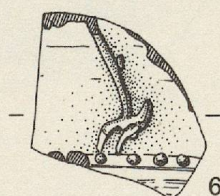
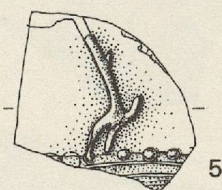
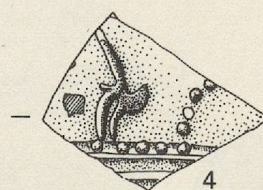
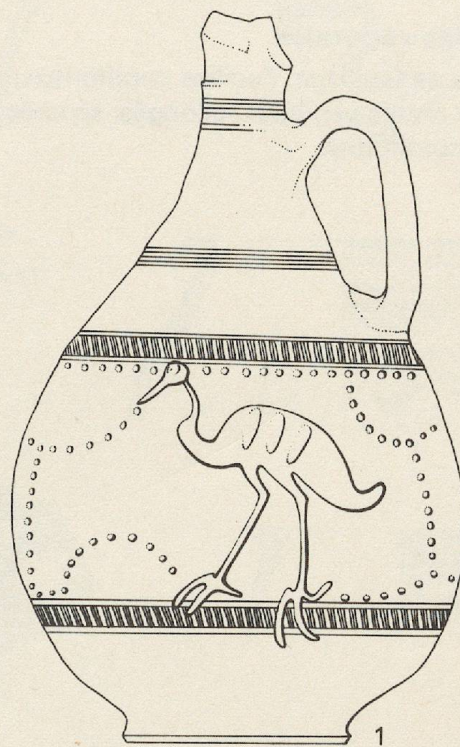
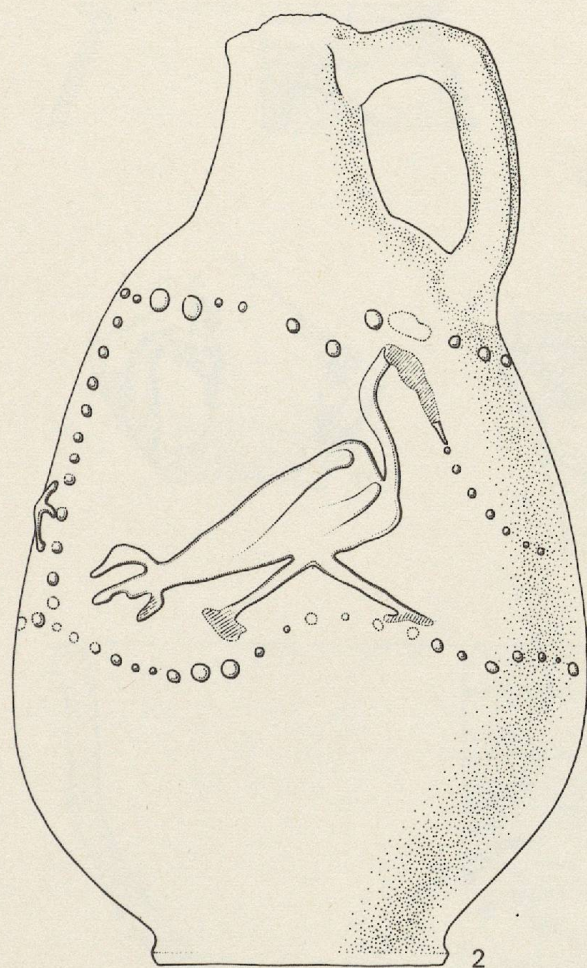
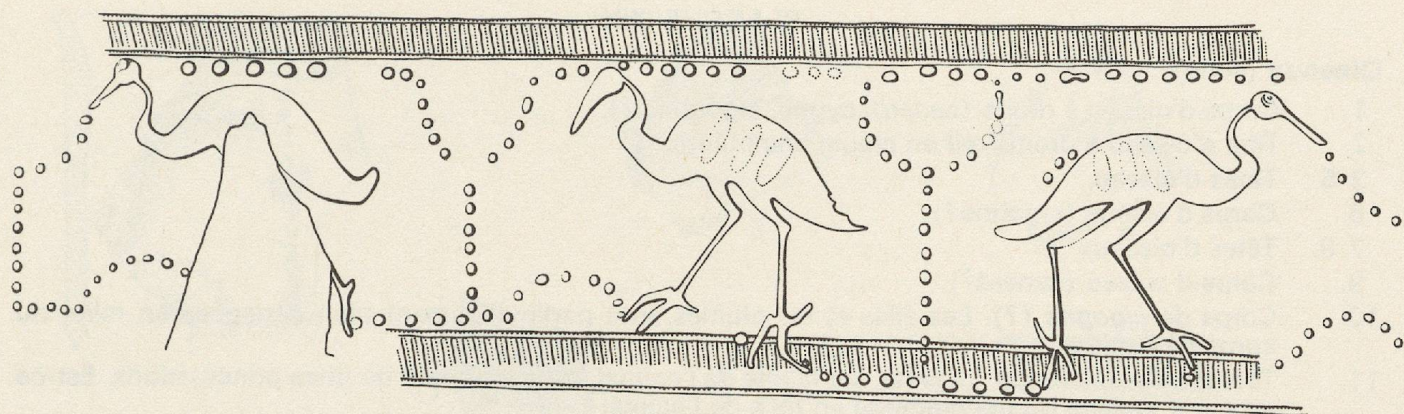


PLANCHE XIX

Oiseaux (suite)

1. Corps d'oiseau à droite (canard, cygne, cigogne...?).
2. Tête d'oiseau à droite, œil en creux, bec pointu.
- 3-5. Têtes d'oiseau.
6. Corps d'oiseau (cigogne?).
- 7-8. Têtes d'oiseaux.
9. Corps d'oiseau (canard?).
10. Corps de *cigogne* (?). Les ailes et les plumes sont particulièrement bien dégagées en relief du corps de l'animal.
11. Tête d'oiseau, à droite. La crête, sur la tête de l'animal, est surmontée de fines ponctuations. Est-ce un motif végétal ou géométrique en face de l'animal?

Représentations végétales

12. Rinceau de feuillage. Feuilles cordiformes, tiges longues, filiformes et ondulées.
13. Frise de motifs végétaux, allongés, séparés par des ponctuations.
- 14-15. Feuille cordiforme.
- 16-17. Feuilles.

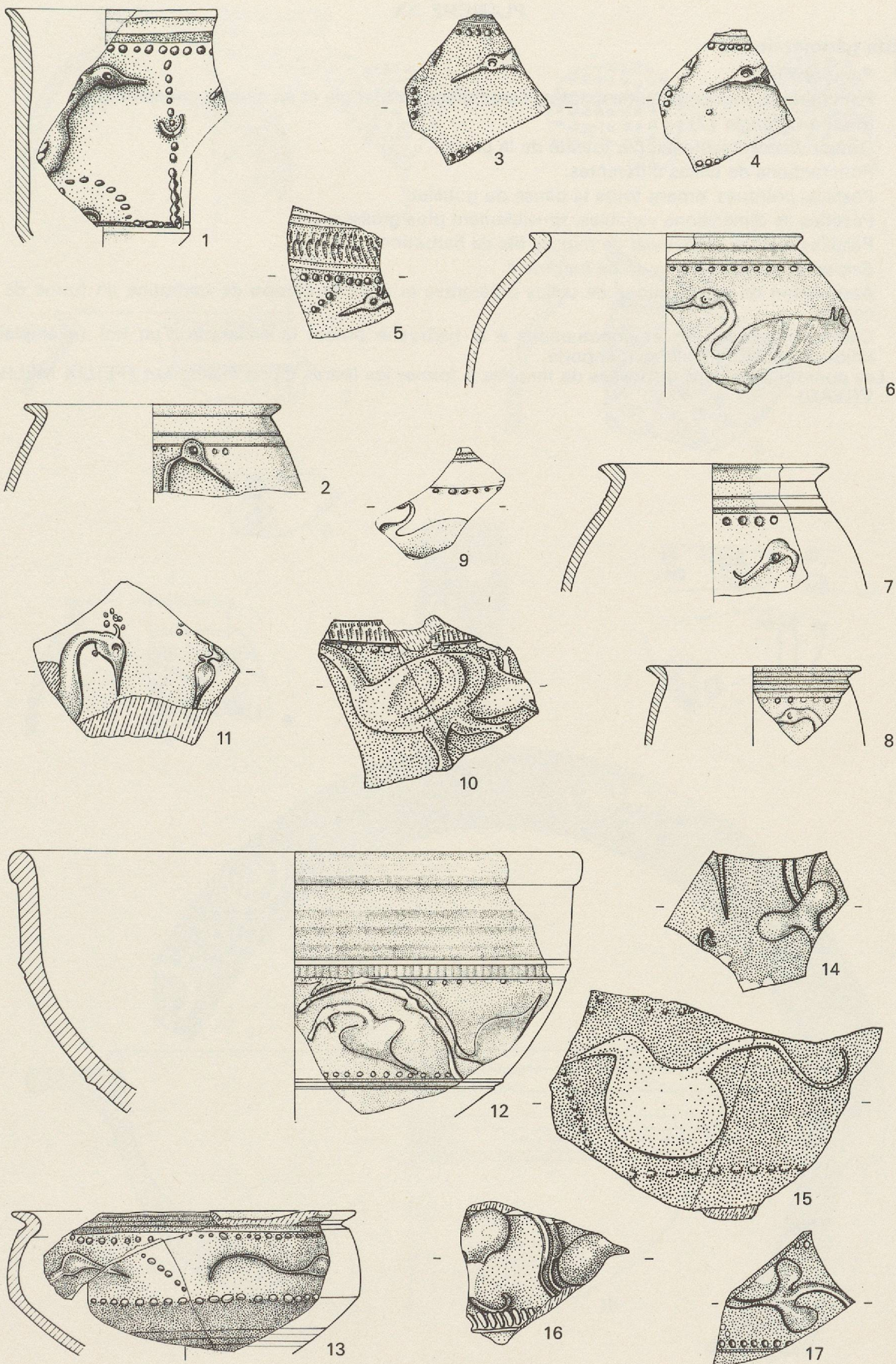


PLANCHE XX

Motifs géométriques

- 1-7. *Ponctuations.*
 1. Ponctuations régulièrement espacées, assemblées en triangle et en cercles concentriques.
 2. Motif en triangle (?).
 3. Ornant vraisemblablement la totalité de la panse.
 4. Ponctuations de tailles différentes.
 5. Pastilles pointues, ornant toute la panse du gobelet.
 6. Pastilles de dimensions variables, sensiblement plus grosses.
 7. Pastilles étalées, reliées par de minces fils de barbotine.
 8. *Serpentin* vertical. Mince fil de barbotine.
 9. Association de ponctuations de tailles différentes et d'un fin cordon de barbotine en forme de S couché.
 10. Cercles concentriques et ponctuations à la barbotine ornant la collerette d'un bol (exemplaire unique). Vraisemblablement importé.
- Les ponctuations sont disposées de manière à former les lettres d'une *inscription* (FE)LIX MELIVS V(IVAS).

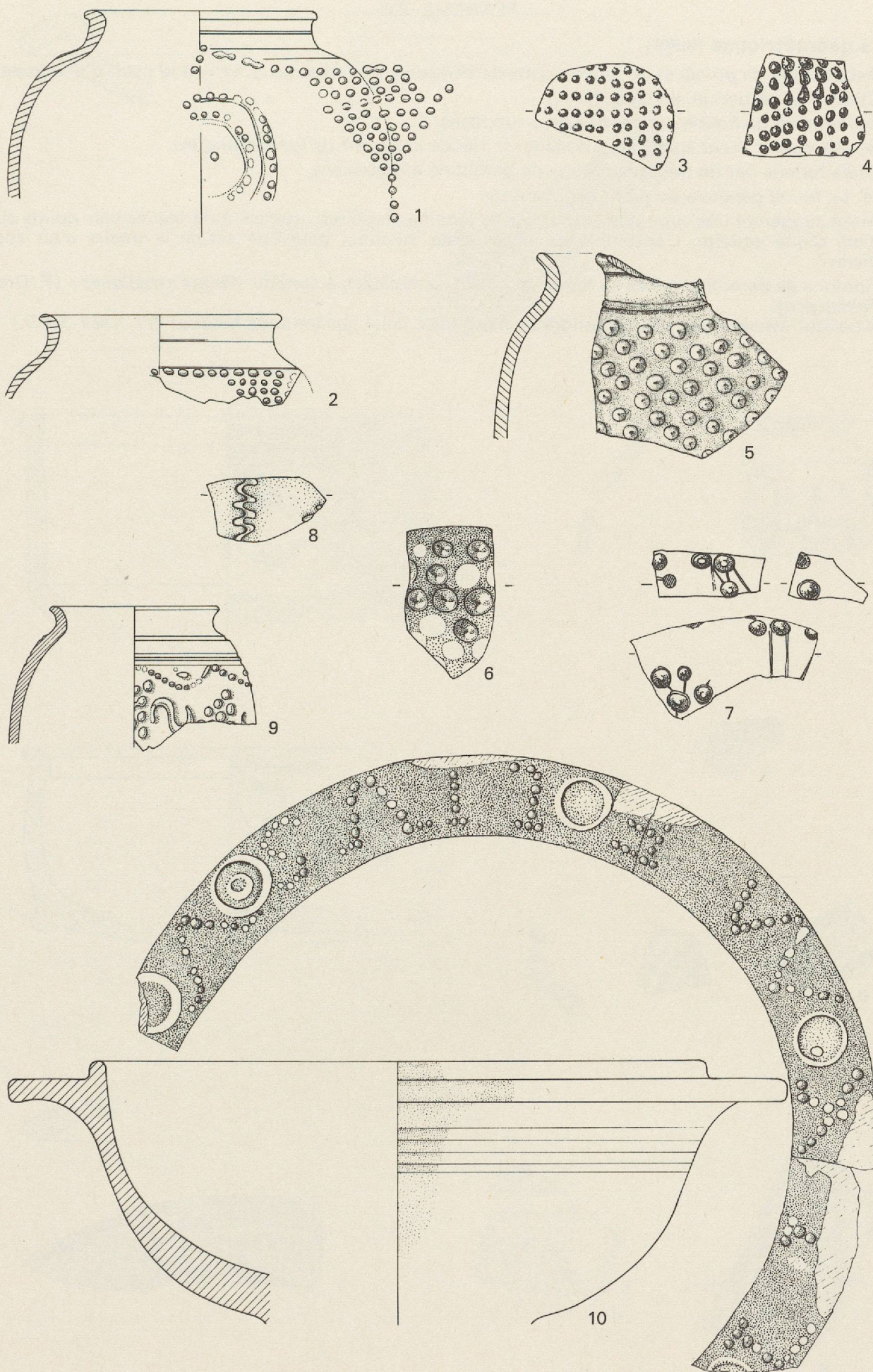
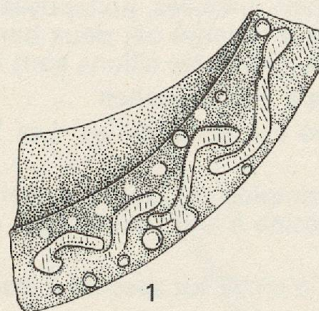
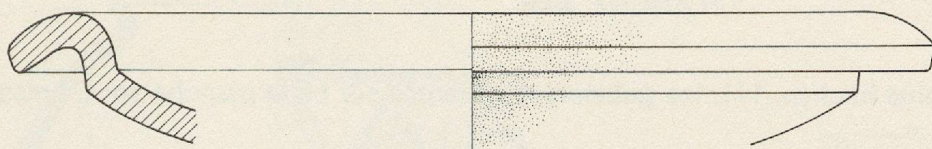


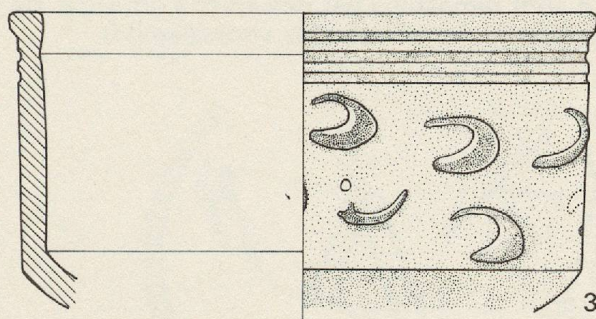
PLANCHE XXI

Motifs géométriques (suite)

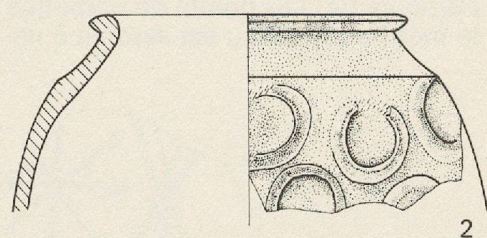
1. Assemblage de *points* et de fins cordons de barbotine en forme de S, ornant le marli d'une assiette.
2. *Cercles* de barbotine, juxtaposés.
3. Cordons de barbotine, *en demi-lune*, juxtaposés.
4. Motifs divers: *cœur* suivi de cordons en forme de *croissant de lune* imbriqués.
5. *Grille* formée par de minces cordons de barbotine entrecroisés.
6. *Id.* La forme générale du motif est inconnue.
7. Motif suggérant une superposition d'*écailles* terminé en pointe, associé à de minuscules points sur le marli d'une assiette. L'ensemble du décor reste inconnu, peut-être est-ce la queue d'un animal marin?
- 8-9. Cordons de barbotine posés en forme de feuille, semblables à certains décors «*rhétiques*» (F. Drexel, *Faimingen*).
Il ne faut évidemment pas confondre ce motif avec celui des cordons fendus! (Pl. XXIV-XXVI.)



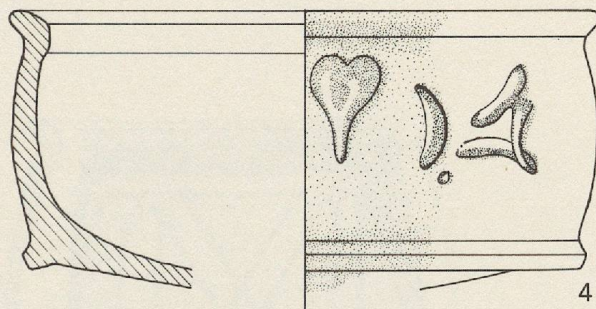
1



3



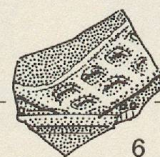
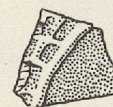
2



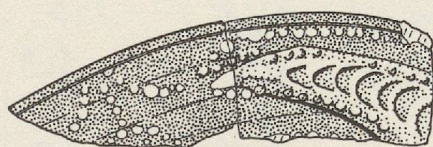
4



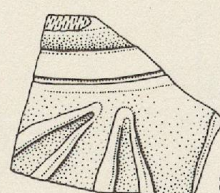
5



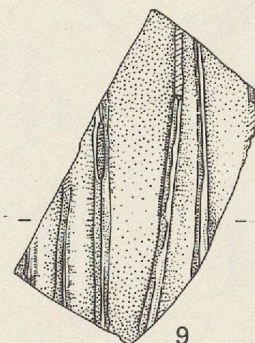
6



7



8



9

PLANCHE XXII

Décor «rhétique»

Comme nous l'avons relevé plus haut (p. 17), les gobelets représentés sur cette planche sont, presque à coup sûr, importés.

1. Décor formé de *croix* doubles, incisées, juxtaposées, et d'*étoiles* à huit branches.
L'ensemble de ces motifs est encadré par deux bandes guillochées profondes.
Les extrémités et les intersections des sillons sont marquées par des points de barbotine.
2. *Id.* Croix doubles et étoiles à huit branches.
3. *Id.* Croix doubles et étoiles à huit branches. Les branches des croix sont rapprochées selon un axe vertical.
4. Croix doubles et sillons simples ou doubles, verticaux, placés entre eux. Ceux-ci sont également affublés de points de barbotine à leurs extrémités, et en plus au centre, à la hauteur des points d'intersection des croix.
5. *Faisceau* de trois sillons. Ce motif est associé à trois sillons verticaux.
6. Croix doubles et simples.
7. Etoiles à huit branches et trois sillons verticaux.
8. Deux faisceaux de cinq sillons.
Particularité: Les points de barbotine de l'intersection sont remplacés par des «fers à cheval». De plus, le motif en faisceau est associé à un motif de quatre «fers à cheval» soudés verticalement.

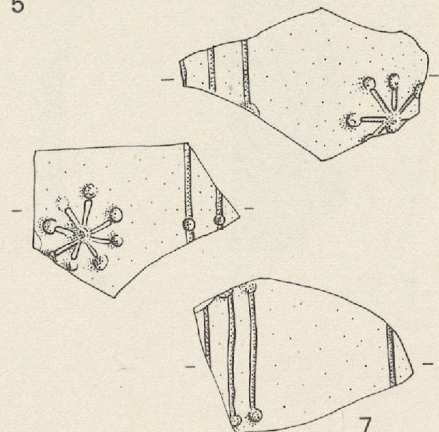
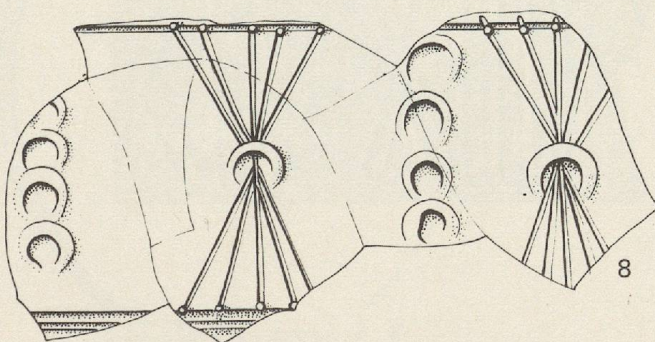
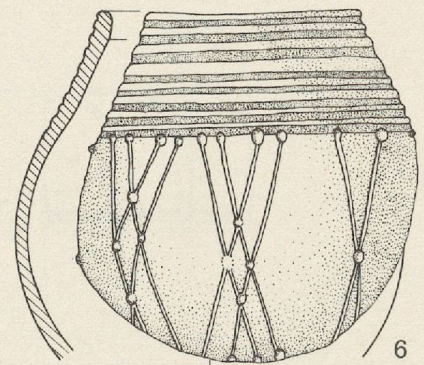
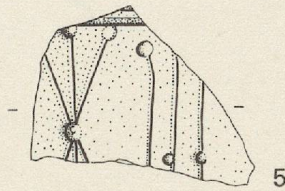
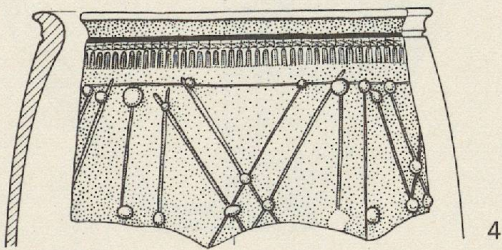
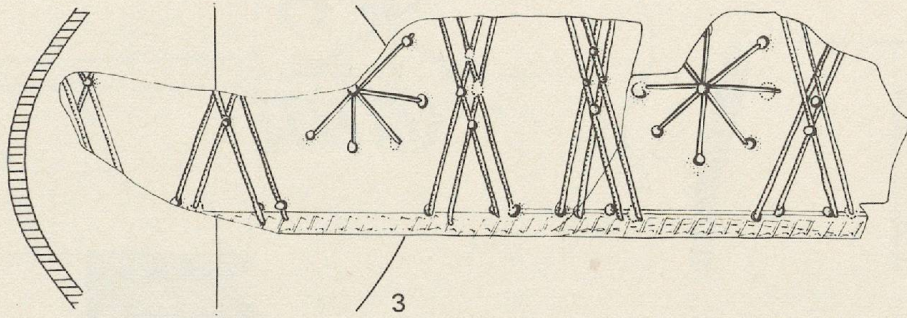
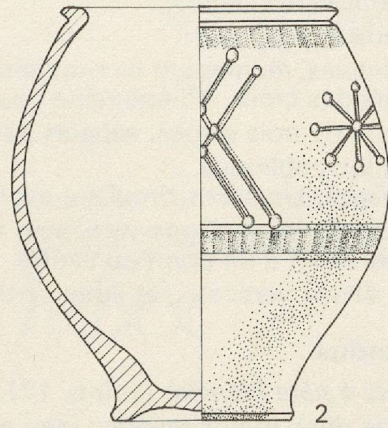
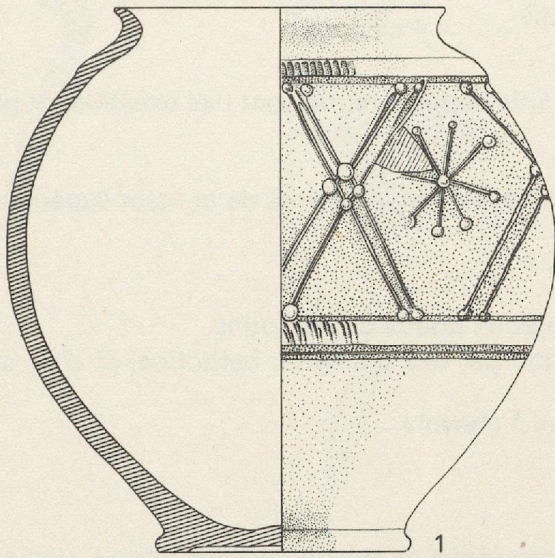


PLANCHE XXIII

Décor « rhétique » (suite)

1. Sillons entrecroisés. Les points de barbotine, dans la partie supérieure, ne sont pas exactement posés à l'extrémité du sillon.
2. Faisceaux (?).
3. Croix simples, réunies par leurs extrémités. Sillons obliques reliant les points de contact supérieurs et inférieurs des croix. (Phénomène peu régulier.)
4. Faisceaux de trois sillons, séparés par un « fer à cheval ».
5. Deux sillons obliques.
Particularité: Un sillon circulaire est recouvert de nombreux points de barbotine.
6. Ensemble de deux sillons verticaux, recouverts en partie par des points de barbotine, et d'un sillon circulaire muni d'un point au centre.
7. Quatre sillons verticaux, et ligne verticale de cinq « fers à cheval ».

Cordons fendus

- 8-9. *Gobelets à pâte blanche* (voir p. 17).
8. Décor de deux motifs répétés: cinq croix simples et cinq séries de quatre cordons fendus, verticaux.
9. Trois cordons fendus obliques, croisés par un seul élément les recouvrant.

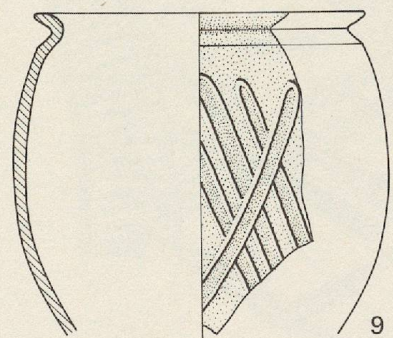
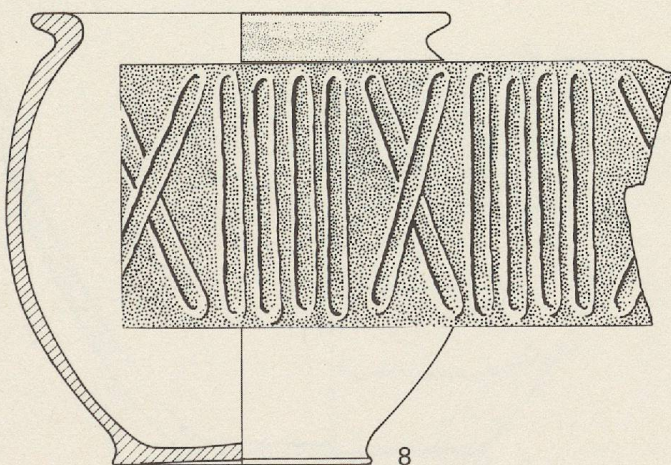
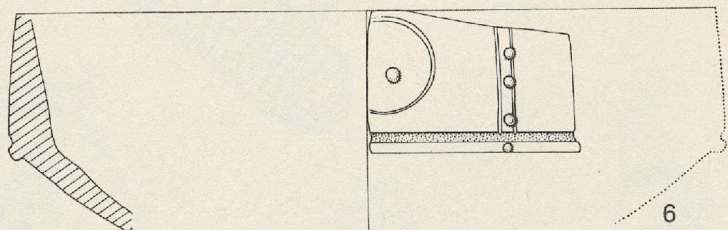
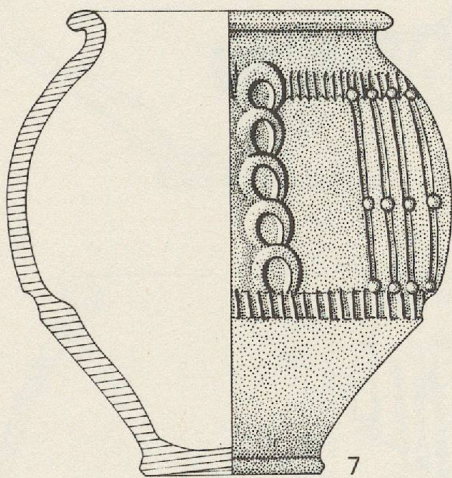
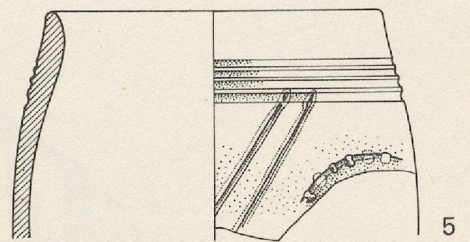
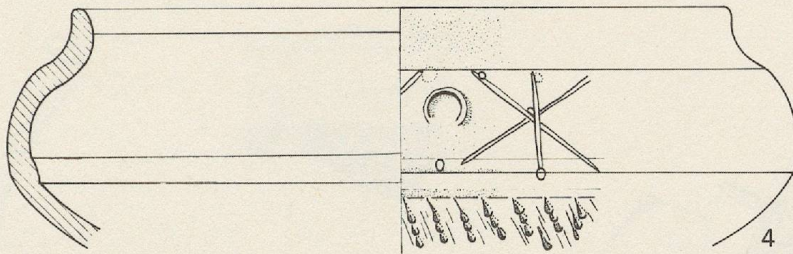
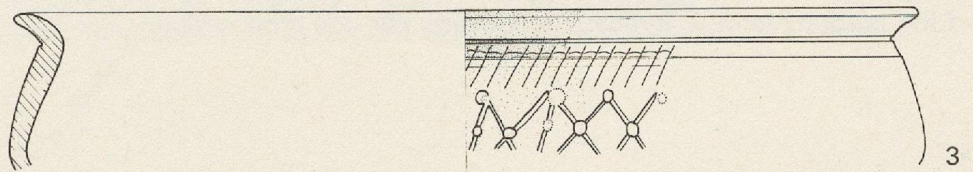
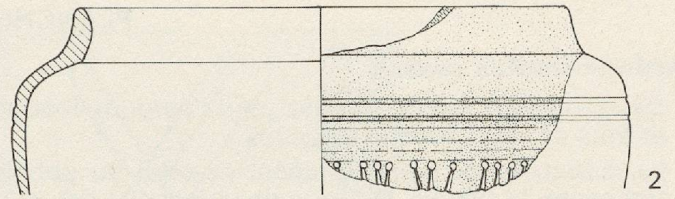
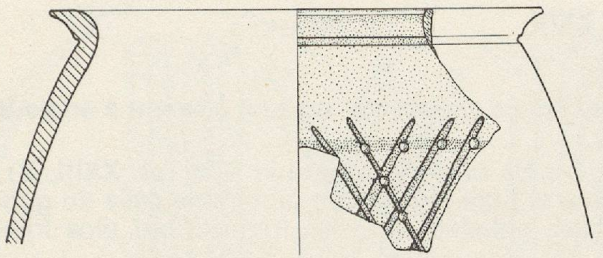


PLANCHE XXIV

Cordons fendus (suite)

1. Décor de deux motifs alternés: deux cordons fendus obliques croisés par un seul élément à angle droit et trois cordons fendus verticaux.

La ressemblance entre ce décor et celui du gobelet à pâte blanche et enduit noir (pl. XXIII, 8) est frappante. D'ailleurs, la forme de ce gobelet est très fine et pure, également proche de celle du gobelet importé, vraisemblablement plus précoce que les autres gobelets dont les formes sont plus lourdes et épaisses.

2. Frise composée de plusieurs motifs juxtaposés: croix simples, doubles et cordons fendus isolés, verticaux.
3. Cinq cordons fendus verticaux recouverts par une croix simple.

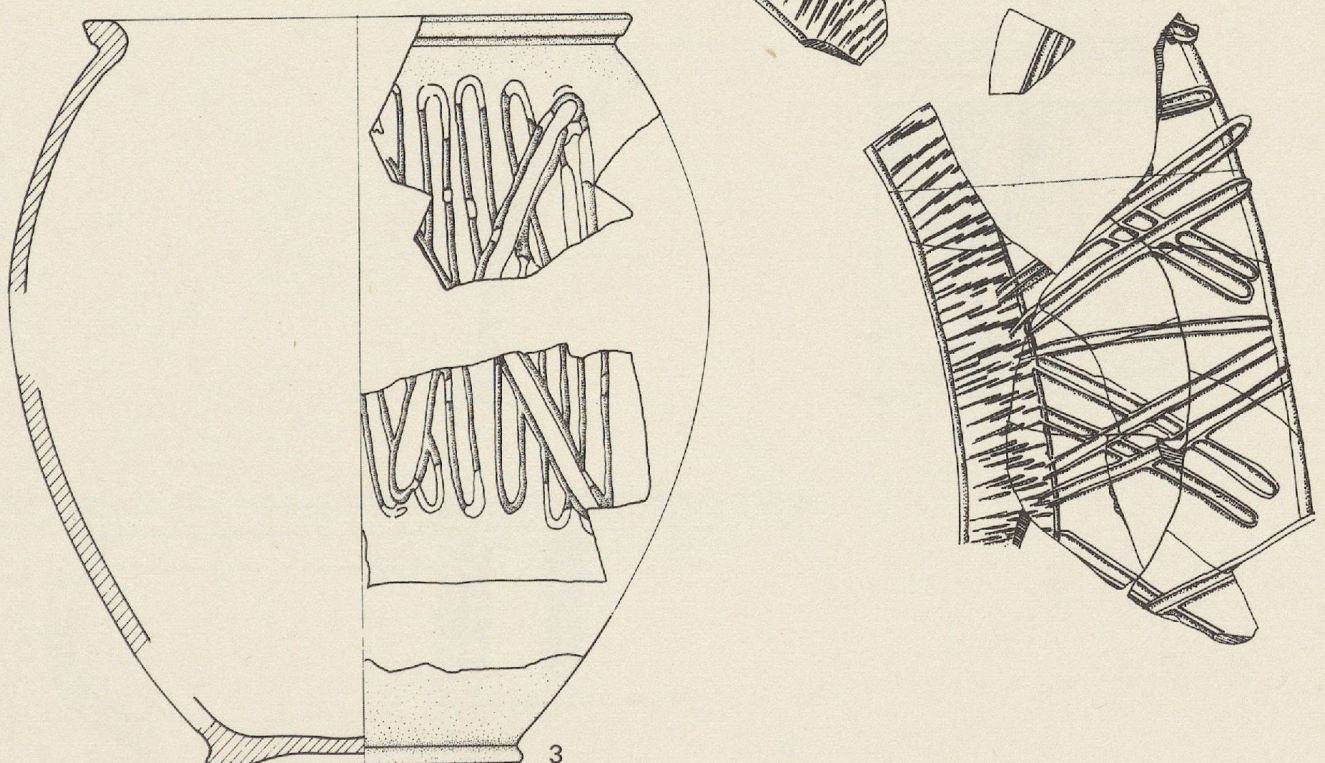
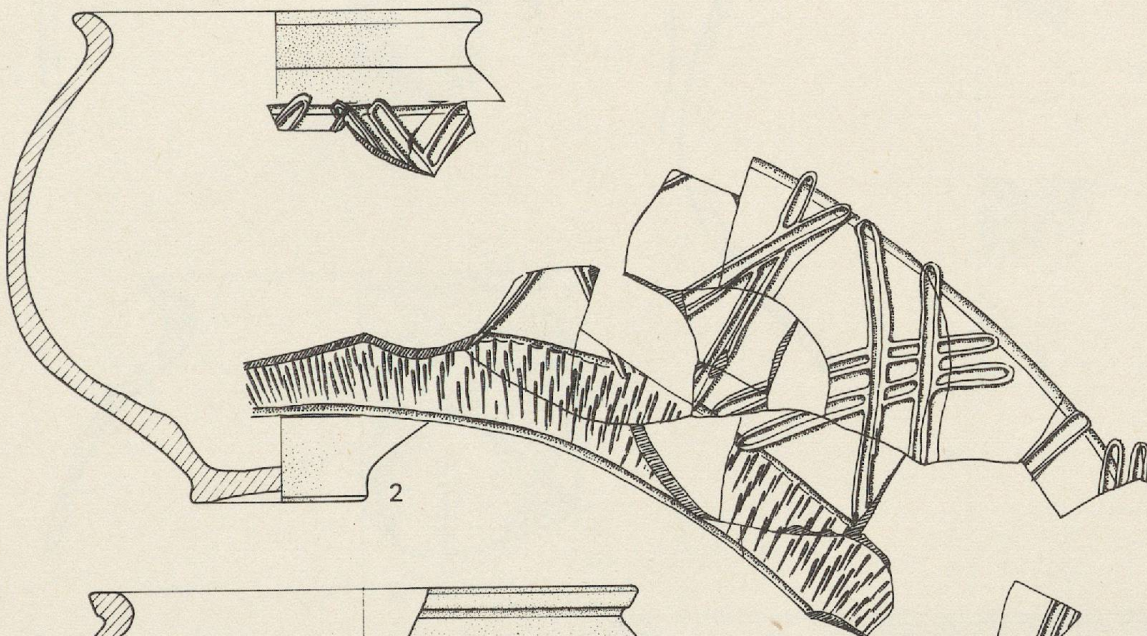
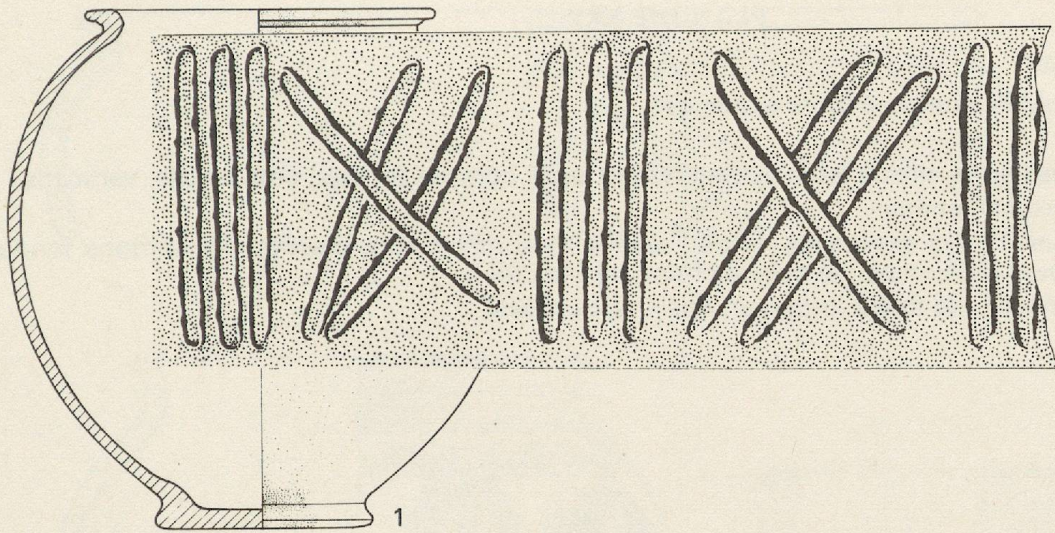


PLANCHE XXV

Cordons fendus (suite)

1. Croix simples et doubles, réunies à leurs extrémités.
2. *Id.* (?)
3. Croix doubles, réunies entre elles à leurs extrémités par deux cordons fendus, côte à côte, verticaux.
4. Faisceau de trois cordons fendus.
5. Croix simples, réunies à leurs extrémités. Dans l'espace ainsi défini sont inscrits des cordons fendus verticaux, de longueurs différentes, ne chevauchant pas les croix.
6. Cordons fendus verticaux, de faible longueur, épais, juxtaposés.

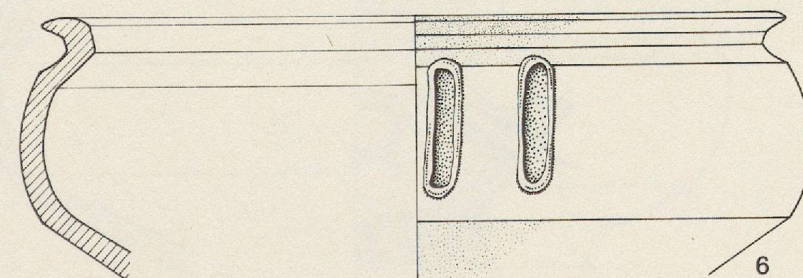
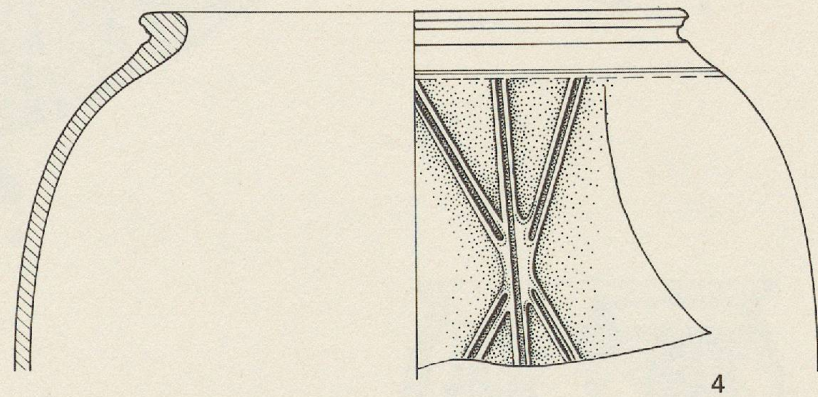
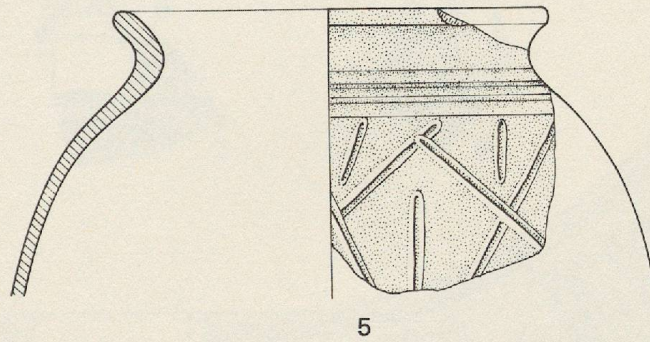
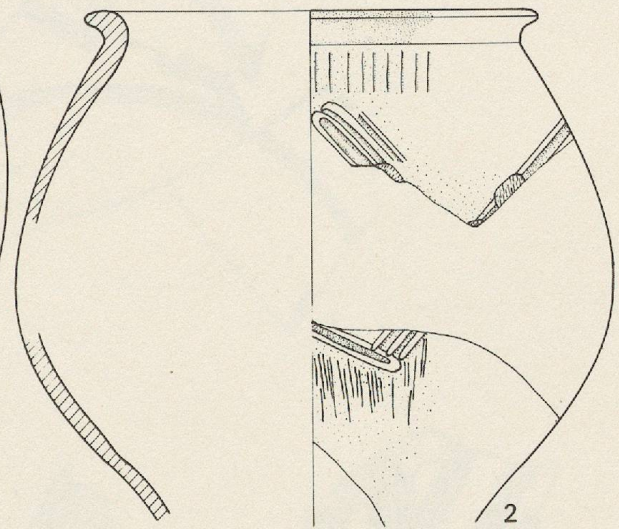
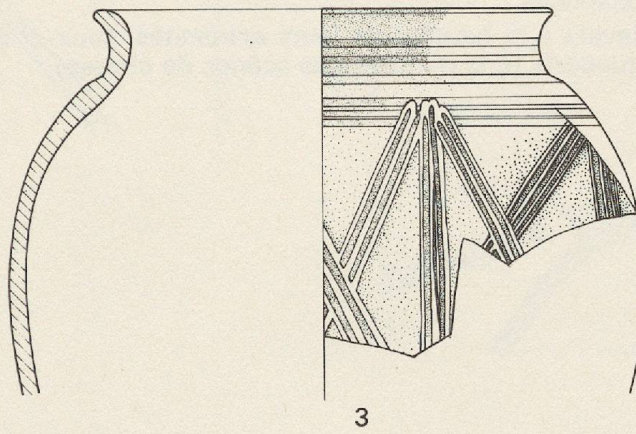
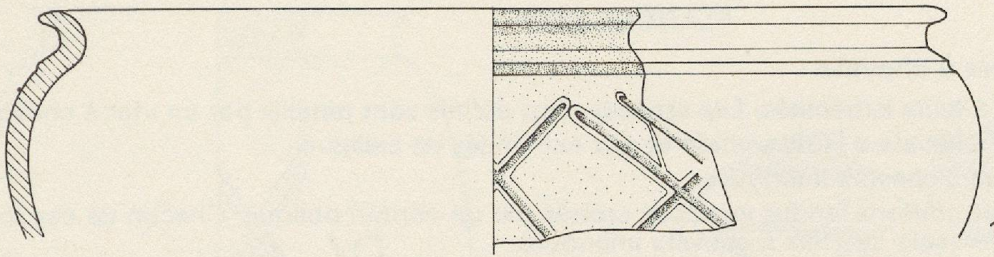
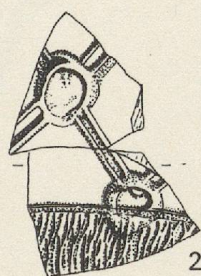
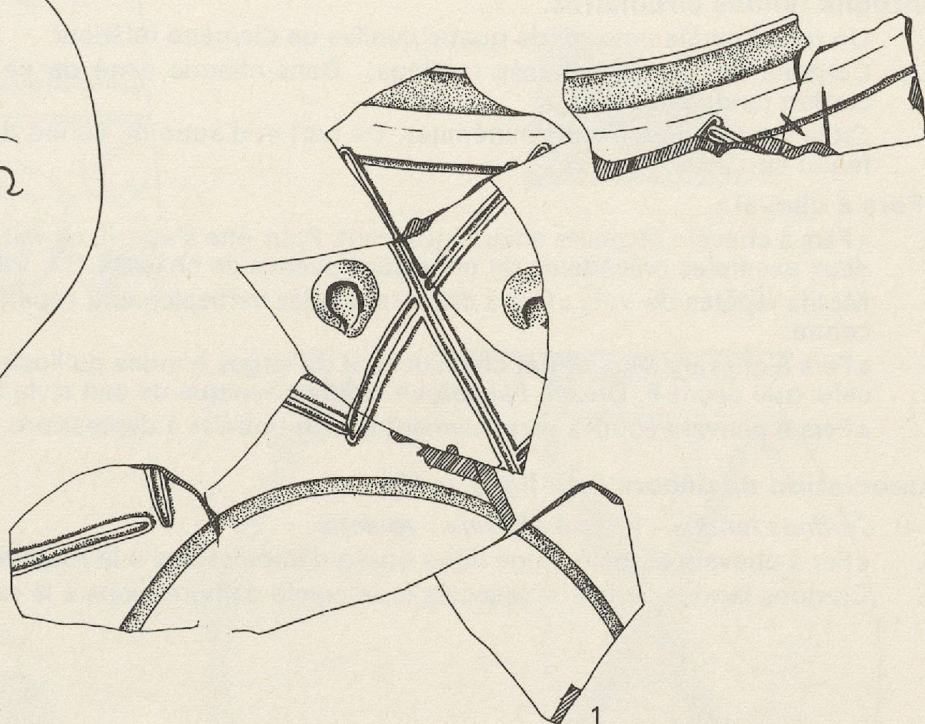
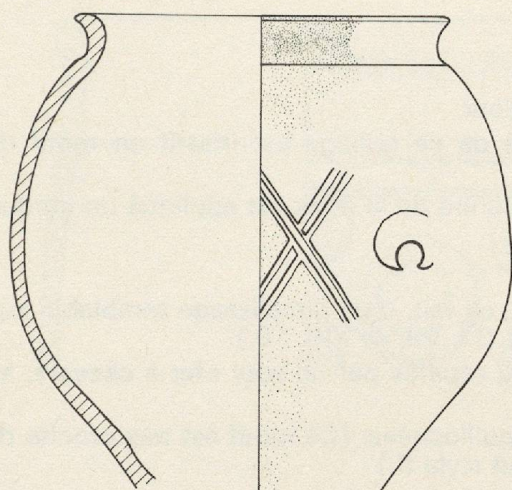


PLANCHE XXVI

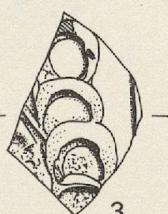
Cordons fendus - « Fers à cheval »

1. Croix simples réunies à leurs extrémités. Les espaces ainsi définis sont remplis par un « fer à cheval ».
2. Croix simples. « Fers à cheval » à l'intersection et aux extrémités de celles-ci.
3. Ligne verticale de « fers à cheval » imbriqués.
4. Motifs de trois et quatre cordons fendus verticaux croisés par un cordon oblique. Chacun de ces motifs est suivi d'une ligne verticale de « fers à cheval » imbriqués.
5. Croix double, « fers à cheval » verticaux.
6. Croix double et deux « fers à cheval » verticaux, soudés.
7. Deux motifs de cinq cordons fendus verticaux, juxtaposés.

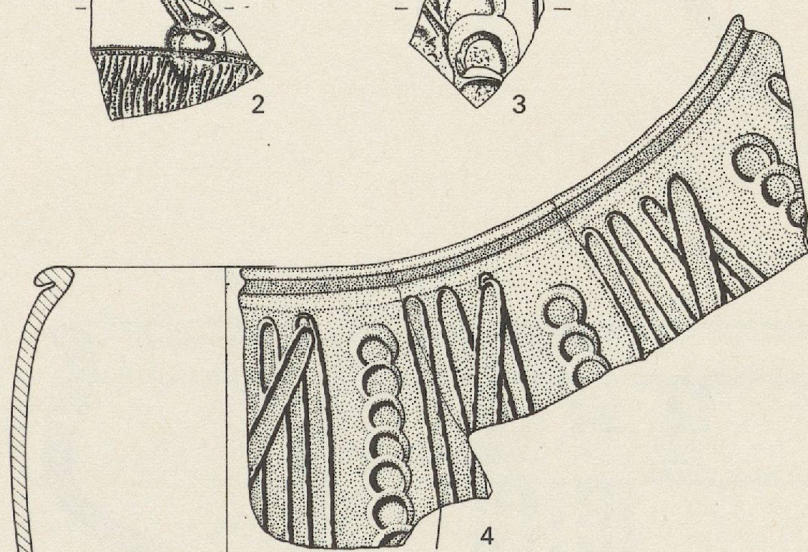
Particularité: Ils sont séparés par deux « fers à cheval » à la hauteur de leurs extrémités, ceux-ci étant eux-mêmes liés par une rangée verticale de ponctuations (à la manière des scènes de chasse).



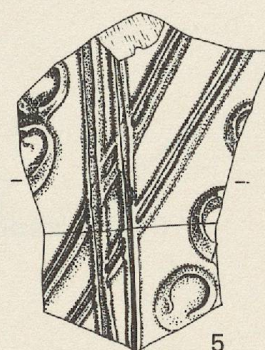
2



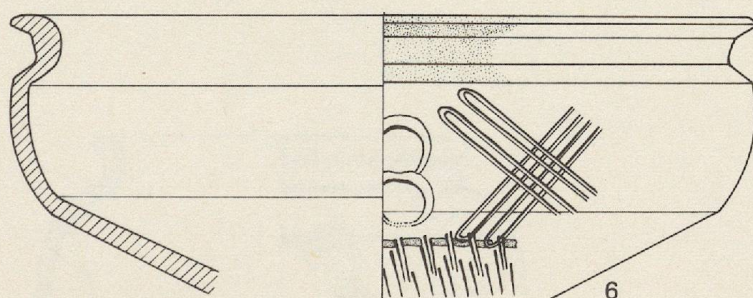
3



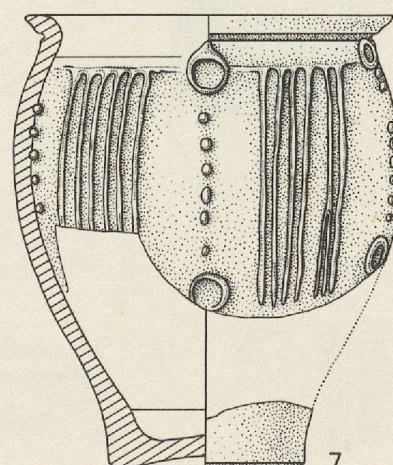
4



5



6



7

PLANCHE XXVII

Cordons fendus circulaires.

1. Un grand cercle entouré de quatre cercles de diamètre inférieur.
2. Cordons fendus entrecroisés (grillage). Dans chaque carré de ce grillage est inscrit un motif de cordon fendu circulaire.
3. Croix simples liées à leurs extrémités. De part et d'autre du centre de la croix est appliqué un cordon fendu circulaire.

« Fers à cheval ».

4. « Fers à cheval » disposés anarchiquement. Peut-être s'agit-il, en fait, d'un remplissage semblable aux deux exemples précédents de gobelets à scènes de chasse? (Pl. VII, 4; XIII, 10.)
5. Motifs répétés de trois « fers à cheval » soudés verticalement, séparés par un seul « fer à cheval », au centre.
6. « Fers à cheval » séparant et chevauchant de larges bandes guillochées. (Ce motif est très proche de celui que décrit F. Drexel, *Faimingen*, comme typique de son style II.)
7. « Fers à cheval » soudés verticalement sur un gobelet à dépression.

Association de décors (voir fig. 3, p. 22)

8-9 Cordons fendus - « fers à cheval » - roulette.

8. « Fer à cheval » associé à une ligne brisée d'impressions à la roulette.
9. Cordons fendus verticaux associés à un cercle d'impressions à la roulette.

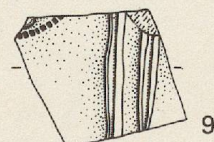
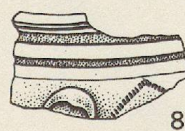
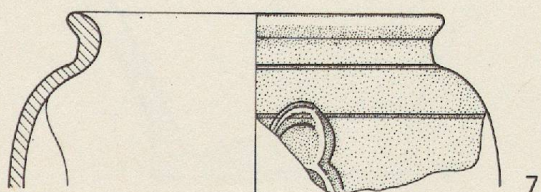
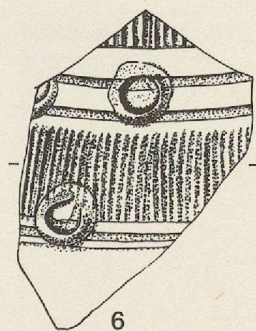
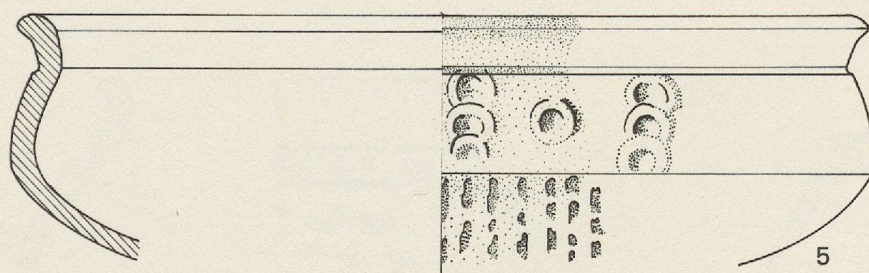
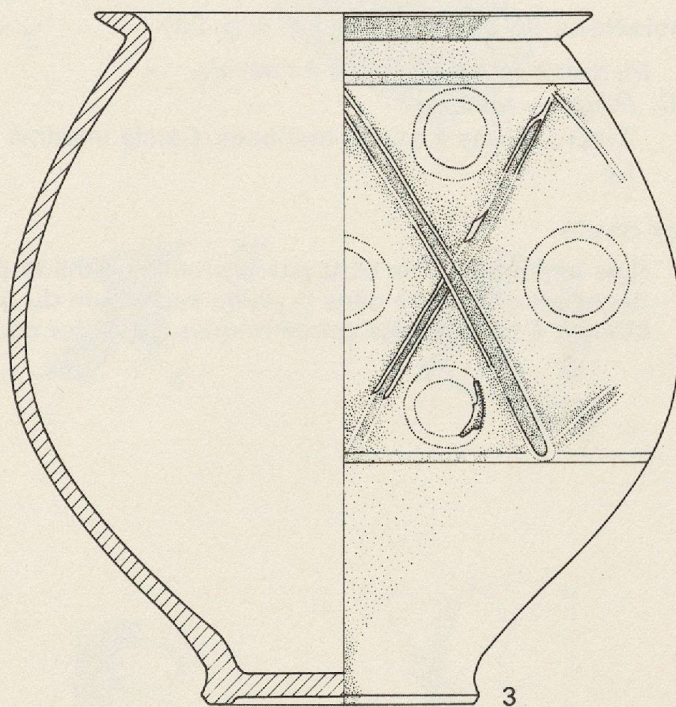
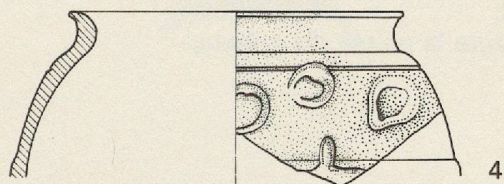
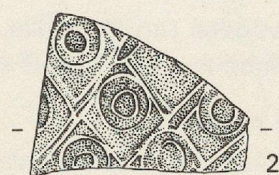
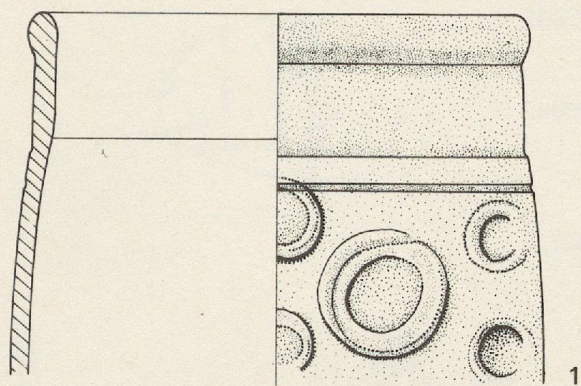


PLANCHE XXVIII

Incisions à la pointe

1. Motif végétal (arbre, feuille,...?). Sillon en ligne brisée.
2. Croix simples, liées à leurs extrémités.

Incisions au peigne

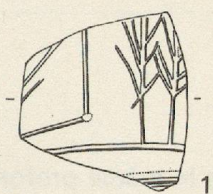
3. Croix liées à leurs extrémités (peigne à six branches).
4. (Peigne à huit et sept branches.)
5. Croix (?) (peigne à trois branches).
6. Croix et bande verticale (peigne à huit branches).
7. Croix et bande verticale (peigne à cinq branches).

Associations de décors (voir fig. 3, p. 22)

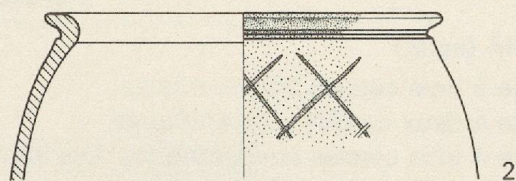
8. *Incisions au peigne - «fer à cheval».*
- 9-10. *Peigne - roulette*
9. Croix (peigne à quatre branches. Cercle imprimé à la roulette).
10. *Id.*

Décor oculé

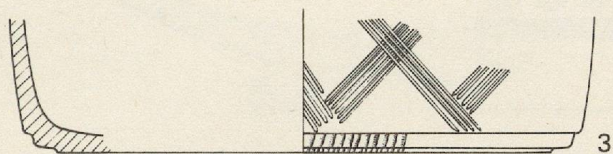
11. (Les impressions ne sont pas profondes dans la pâte.) Matrice à deux cercles concentriques. Le décor est concentré dans la partie supérieure du gobelet.
12. Matrice à trois cercles concentriques. Le décor couvre toute la panse du gobelet.



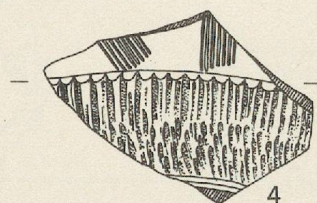
1



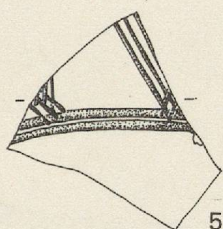
2



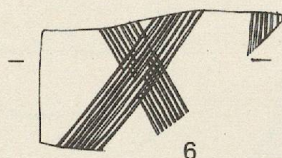
3



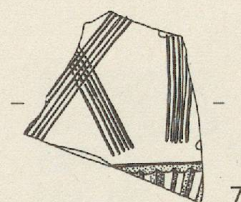
4



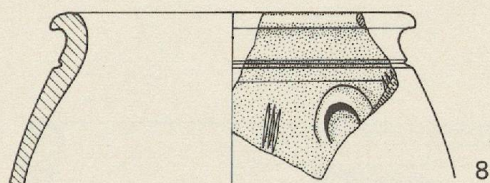
5



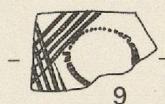
6



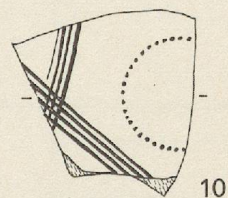
7



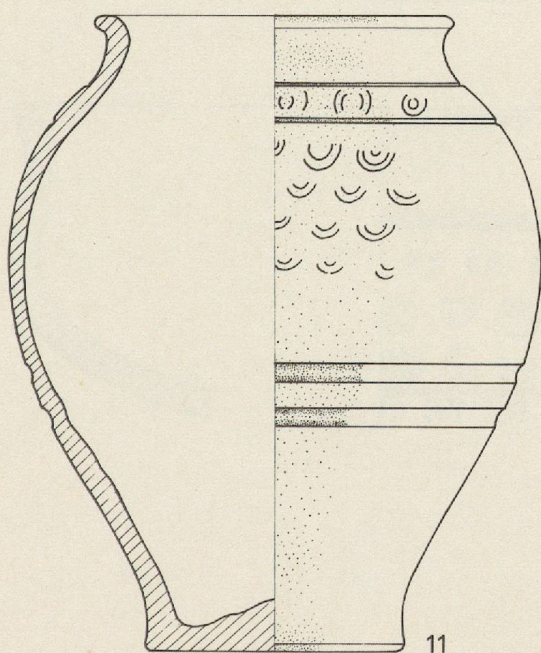
8



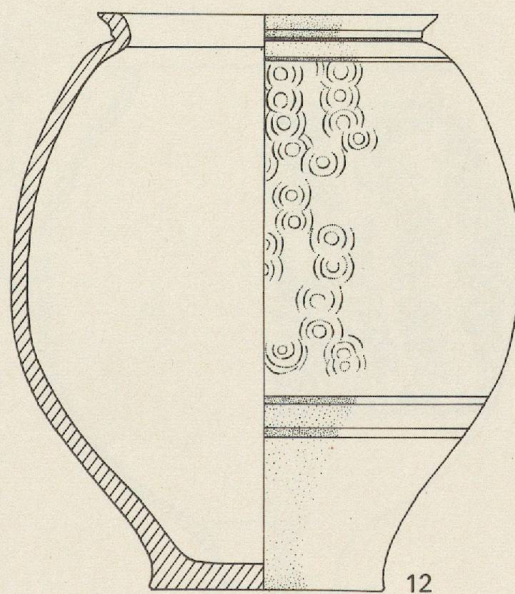
9



10



11

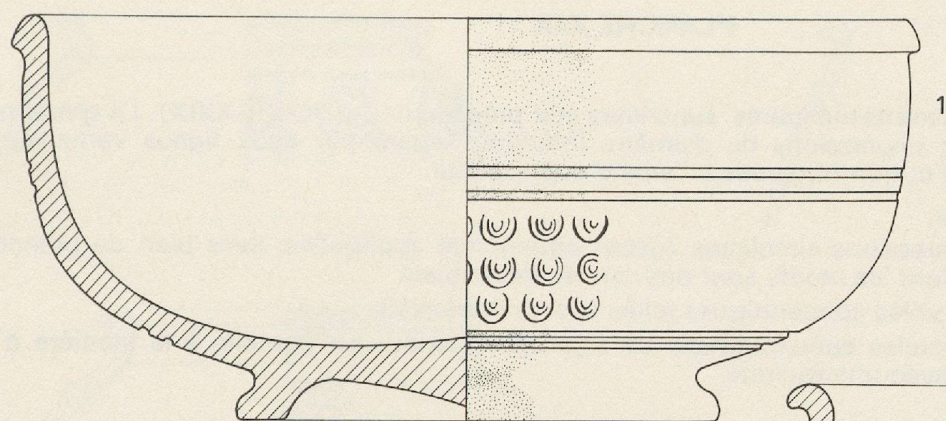


12

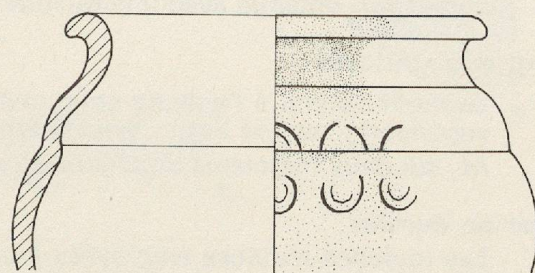
PLANCHE XXIX

Décor oculé (suite)

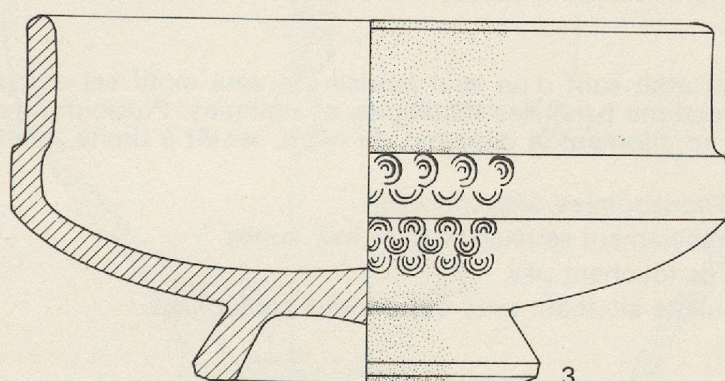
1. Matrice à trois cercles concentriques.
2. Matrice à deux cercles concentriques.
- 3-7. Matrice à trois cercles concentriques. Les impressions n'ont pas toutes la même profondeur.
8. /d. Les impressions se chevauchent par endroits. Il semble qu'elles soient disposées de manière à former des bandes verticales sinueuses.
La forme de ce gobelet est très tardive (fin II^e, première moitié III^e siècle), la base étant de très faible surface.



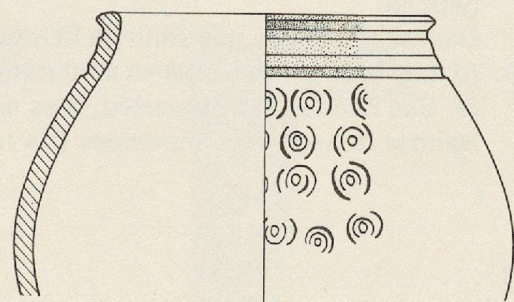
1



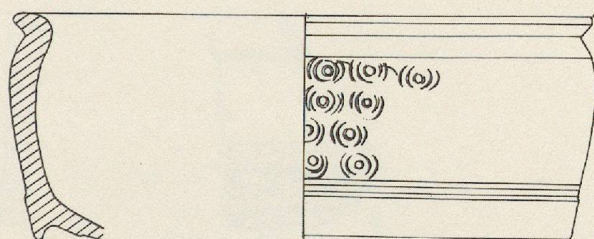
2



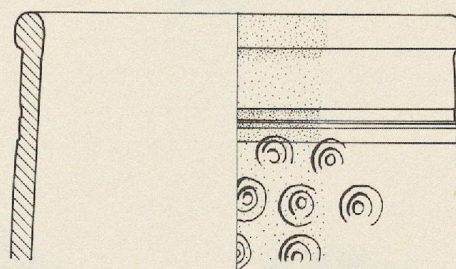
3



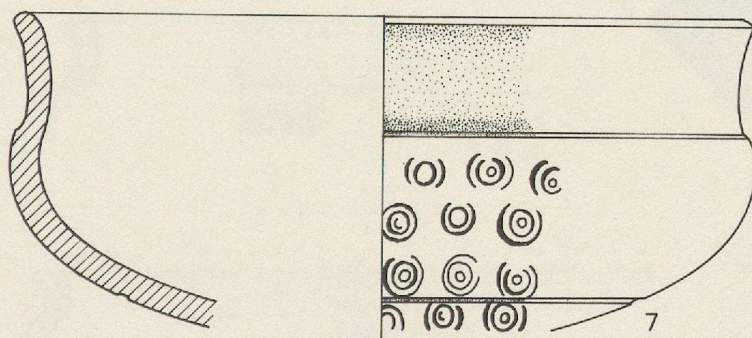
4



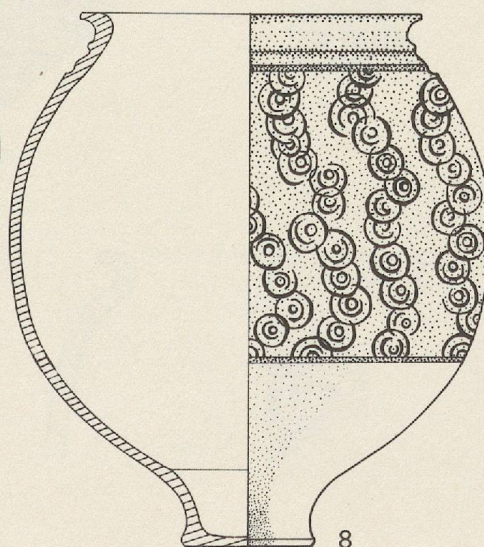
5



6



7



8

PLANCHE XXX

Décor oculé (suite)

1. Deux matrices de différents diamètres, supérieurs aux précédents (pl. XXVII-XXIX). Le grand motif est entouré de deux impressions de diamètre inférieur, séparé par deux lignes verticales qui paraissent imprimées et non obtenues à l'aide d'une roulette.
- 2-3. *Décor en demi-cercle*
Il ne s'agit pas d'impressions circulaires (décor oculé) mal appliquées, mais bien de poinçons-matrices différents, dont les motifs sont des cercles incomplets.
2. Segments de deux cercles concentriques reliés à leurs extrémités.
3. Trois segments de cercles concentriques. Le segment extérieur est dentelé, à la manière d'une impression obtenue avec une roulette.

Décor à la roulette

4. Le motif obtenu à l'aide de cette matrice est un motif en V, orienté, soit de haut en bas (partie supérieure), soit de bas en haut (partie inférieure).
5. /d., sur deux fragments d'un gobelet à la dépression. Cuisson réductrice.

Décor en damier

Les roulettes-matrices employées à cet effet sont d'un seul modèle: le seul motif est composé d'un assemblage rectangulaire d'impressions parallèles rectilignes et obliques. Plusieurs «poinçons» de ce type forment la roulette, en alternant la direction du motif, tantôt à droite, tantôt à gauche.

- 6-8. Damier formé par une série de bandes horizontales, superposées.
- 9-10. /d. Les bandes horizontales sont particulièrement serrées les unes aux autres.
11. /d. Ces bandes sont séparées, elles ne se touchent pas.
12. Bandes horizontales imprimées à la roulette alternant avec des bandes guillochées.

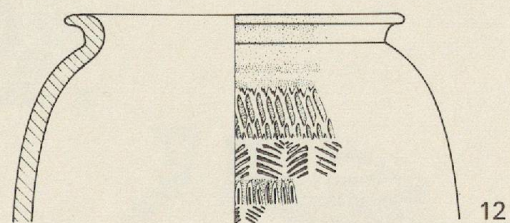
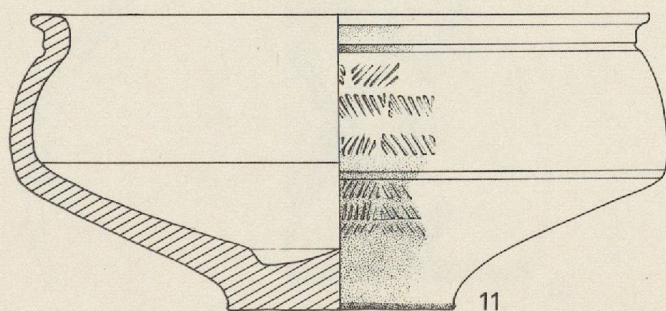
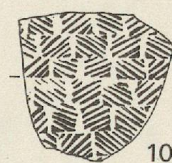
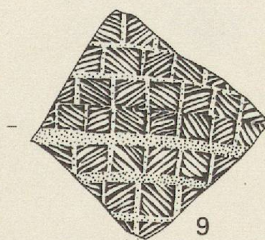
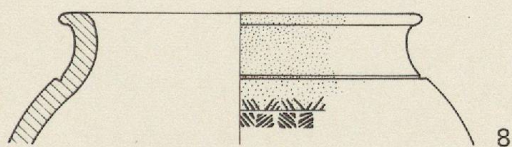
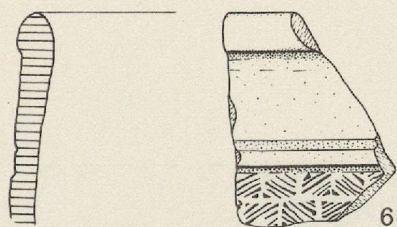
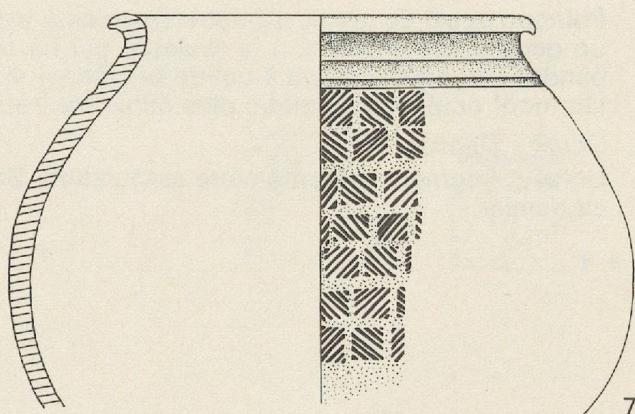
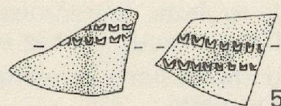
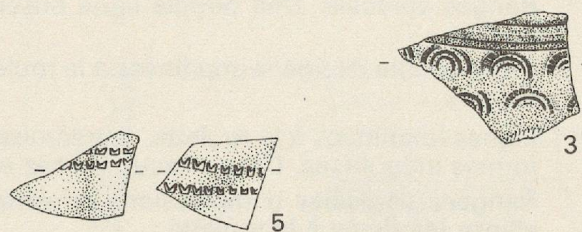
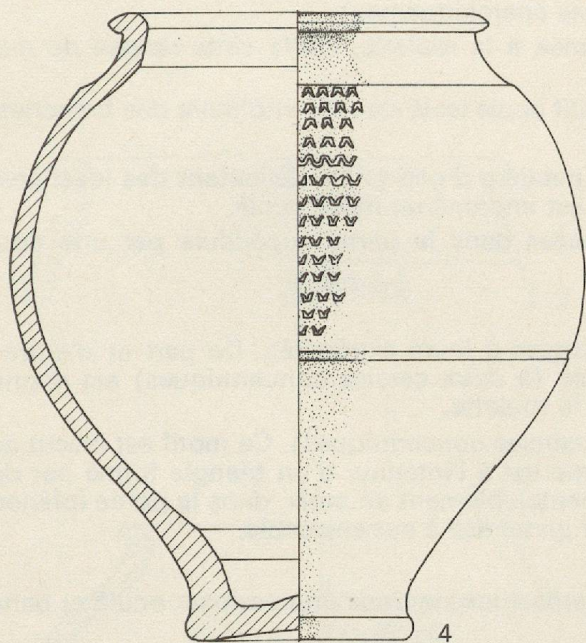
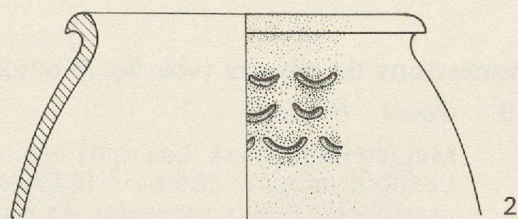
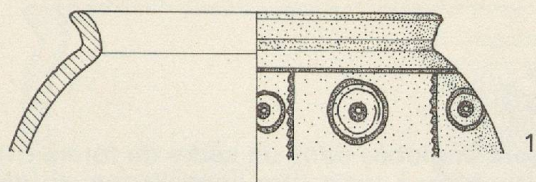


PLANCHE XXXI

Associations de décors (voir fig. 3, p. 22)

- 1-9. *Oculé - Roulette*
1. Matrice particulière. Les deux cercles concentriques sont englobés dans un cadre de forme ovale. Le motif imprimé obtenu à la forme d'un *œil*, et mérite donc à juste titre l'appellation de décor oculé! Des séries verticales en rangées de quatre impressions se succèdent (œil horizontal ou vertical). Ces bandes sont séparées par deux lignes d'impressions à la roulette, parallèles, verticales, chevauchant par places le motif oculé.
 - 2-4. *Id.* Les lignes verticales à la roulette sont disposées anarchiquement.
 5. Rangée verticale. Une double ligne brisée, imprimée à la roulette, coiffe cette rangée de motifs oculés.
 6. Croix double de lignes imprimées à la roulette. Motif oculé isolé de part et d'autre des branches de la croix.
 - 7-8. Lignes imprimées à la roulette, entrecroisées à la manière d'une grille, délimitant des losanges de formes irrégulières. Dans chacun de ces espaces est imprimé un motif oculé.
 9. Rangées verticales d'impressions oculées, enfermées dans la partie supérieure par une double ellipse imprimée à la roulette.
- 10-12. *Oculé - Roulette - Peigne*
10. Croix incisées au peigne (à quatre branches) réunies à leurs extrémités. De part et d'autre de l'intersection des bandes peignées, un motif oculé (à deux cercles concentriques) est imprimé, entouré d'un cercle (ou demi-cercle?) imprimé à la roulette.
 11. Poinçon oculé de grand diamètre (matrice à trois cercles concentriques). Ce motif est inscrit dans un demi-cercle imprimé à la roulette, qui lui-même est à l'intérieur d'un triangle formé par deux bandes peignées (peigne à quatre branches) vraisemblablement en croix, dans la partie inférieure. Un motif oculé, de diamètre plus faible, se trouve juxtaposé à cet ensemble.
 12. *Oculé - Damier*
Un seul fragment présente cette association. Superposition de deux impressions: oculé et bandes en damier.

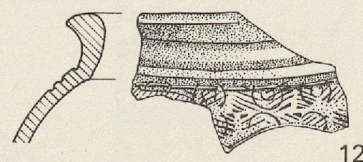
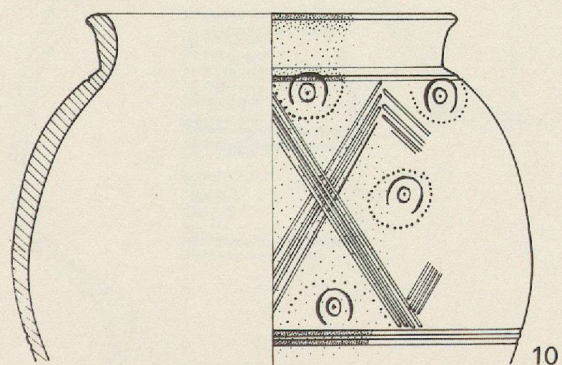
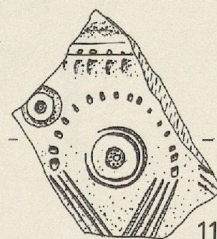
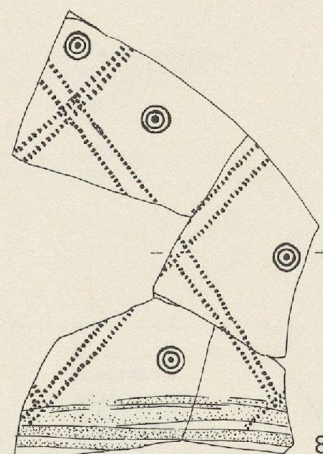
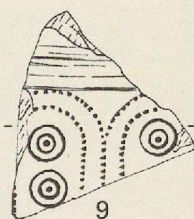
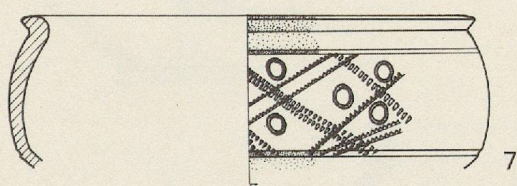
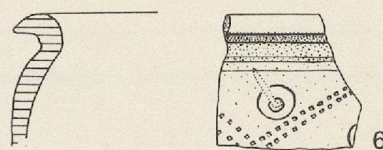
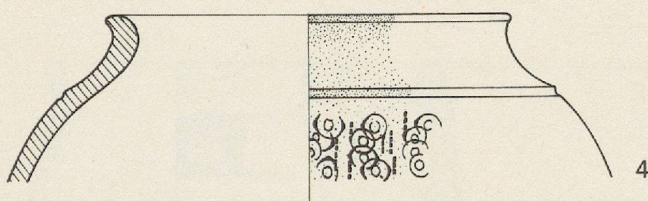
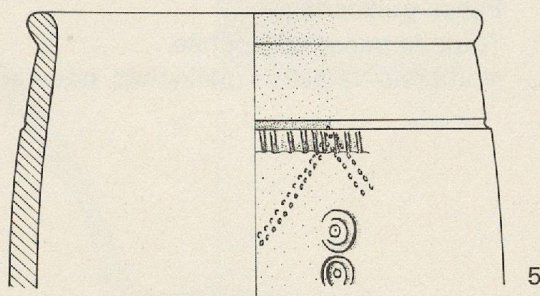
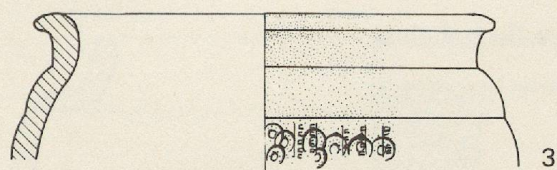
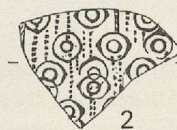
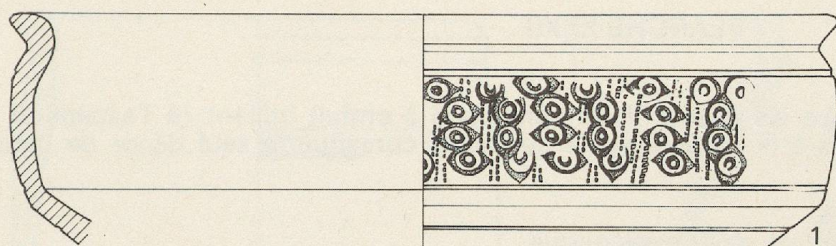


PLANCHE XXXII

Guillochis

Très fréquent en association avec tous les décors de la céramique à enduit brillant (à l'exception des gobelets à panse excisée ou à motifs à la barbotine), le guillochis constitue le seul décor de certains récipients.

1. Deux étroites bandes guillochées.
Elles pourraient très bien encadrer un motif quelconque.
2. Deux épaisses bandes guillochées. Le guillochis est orienté à droite ou à gauche sans distinction. La taille des enfoncements varie beaucoup.
3. *Id.* Toute la panse est guillochée.
4. Deux bandes guillochées.
5. Panse guillochée.
- 6-7. Toute la panse guillochée.
8. Nombreux registres guillochés, couvrant toute la panse du gobelet.

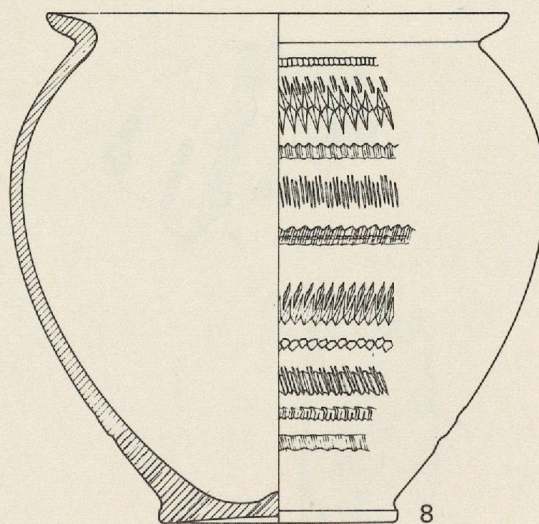
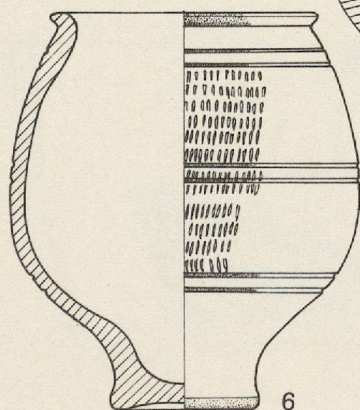
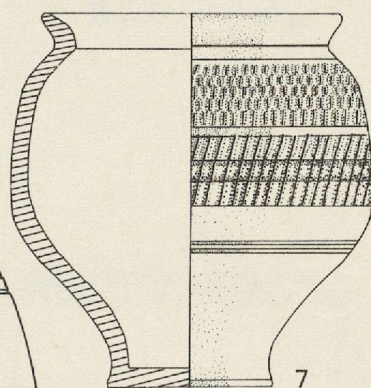
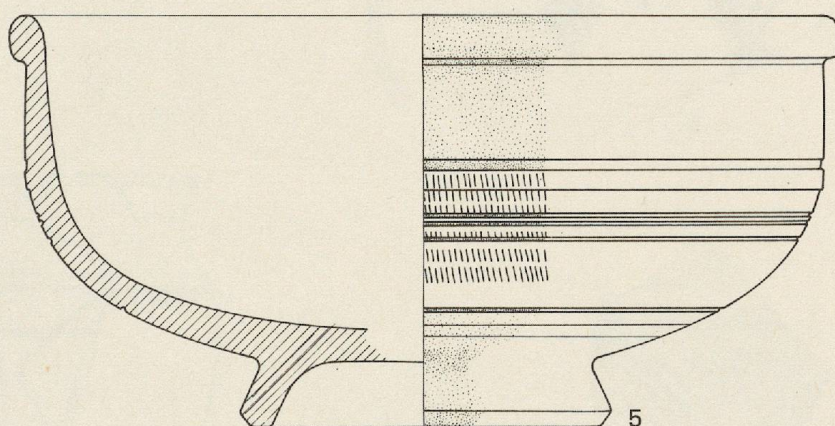
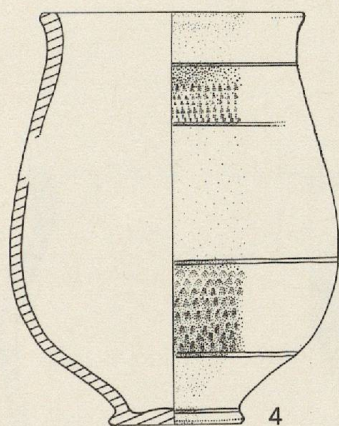
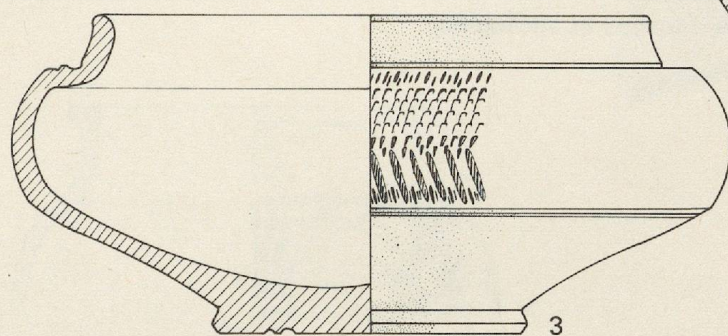
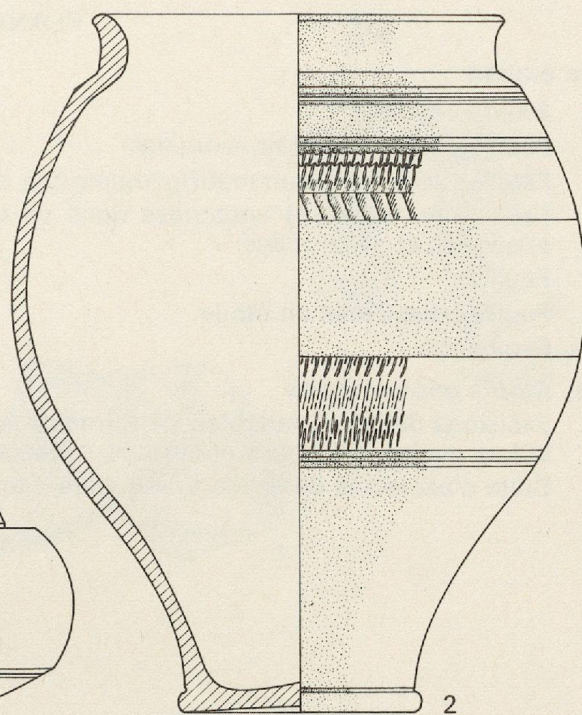
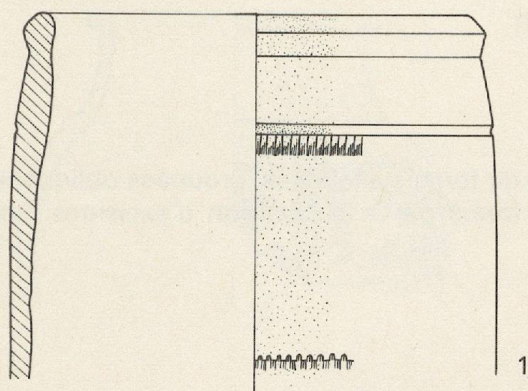
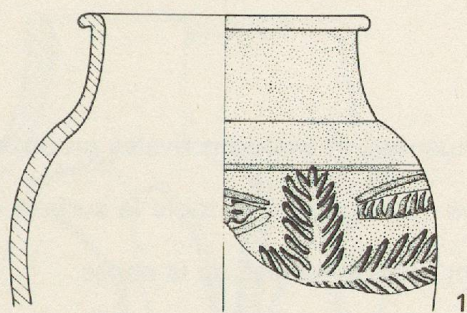


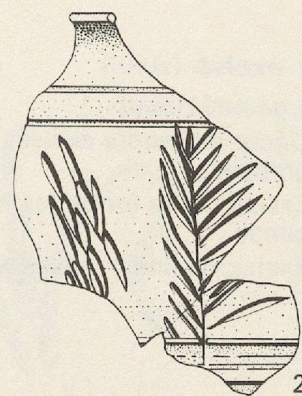
PLANCHE XXXIII

Décor excisé

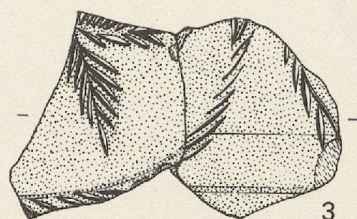
- 1-7. *Motifs végétaux*
 1. Feuilles verticales et horizontales.
 2. Feuilles associées à un motif géométrique d'excisions de formes allongées, groupées obliquement.
 3. Feuilles en croix (?) encadrées dans un cercle (?) formé par la succession d'excisions ovales, allongées et imbriquées.
 4. Feuilles.
 5. Feuilles disposées en étoile.
 - 6-7. Feuilles.
- 8-10. *Motifs géométriques*
 8. Excisions de tailles variables, de formes losangiques, les unes profondes, assemblées en pointe, les autres ovales, allongées et étroites, organisées en zone de forme indéfinie et en bande verticale.
 10. Suite d'excisions de forme triangulaire, étroites et allongées.



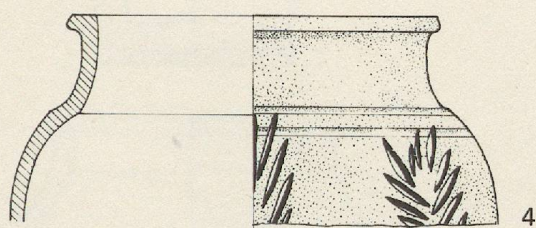
1



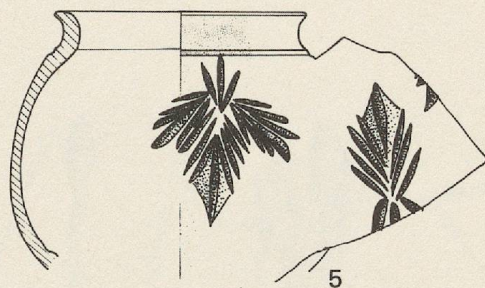
2



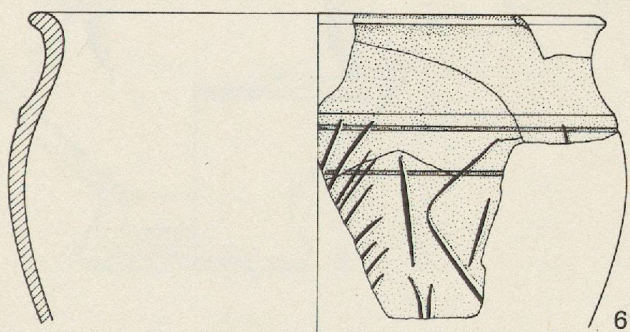
3



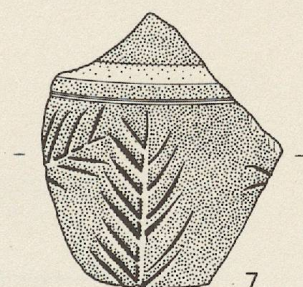
4



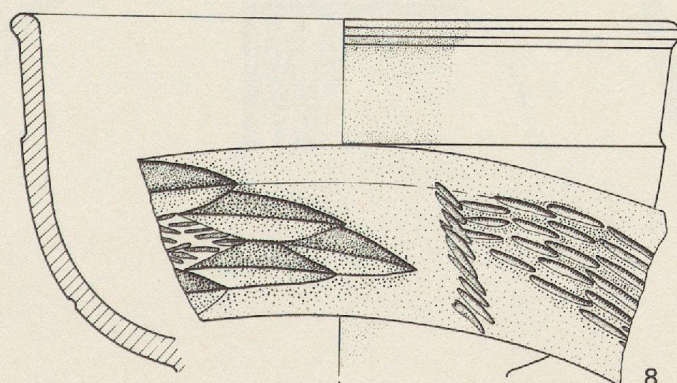
5



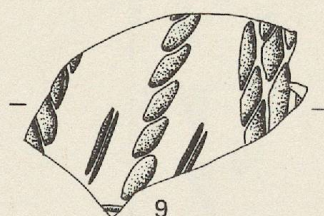
6



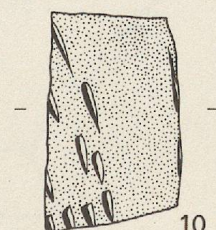
7



8



9



10

PLANCHE XXXIV

Décor excisé (suite)

Motifs géométriques

- 1-2. Décor de motifs excisés juxtaposés: excisions allongées, sinueuses, et excisions ovales groupées en grappe.
3. Excisions de forme losangique, imbriquées les unes dans les autres, couvrant toute la surface de la panse.
4. Excisions fines, ovales et espacées. Elles couvrent également toute la surface de la panse.

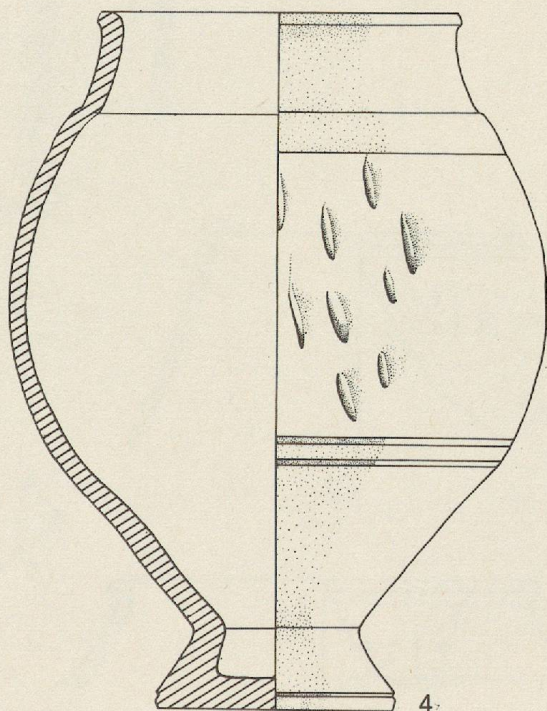
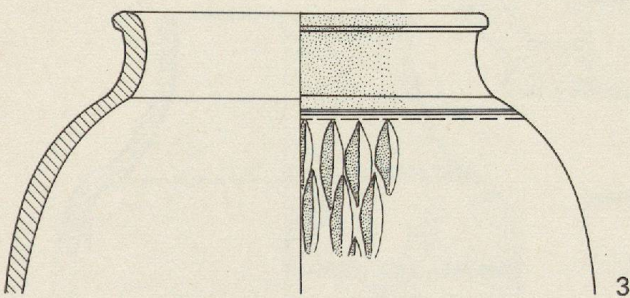
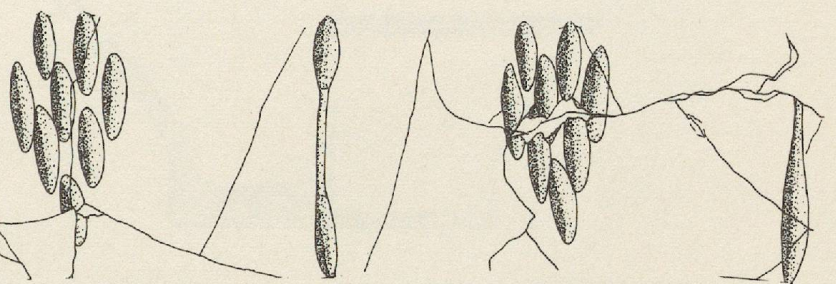
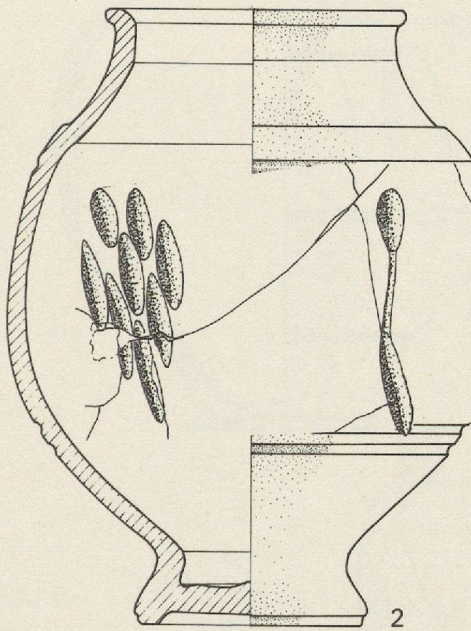
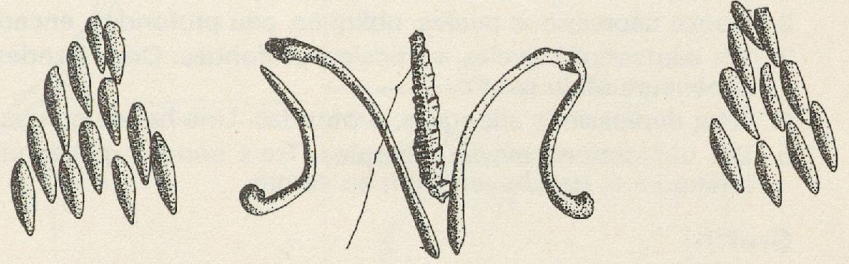
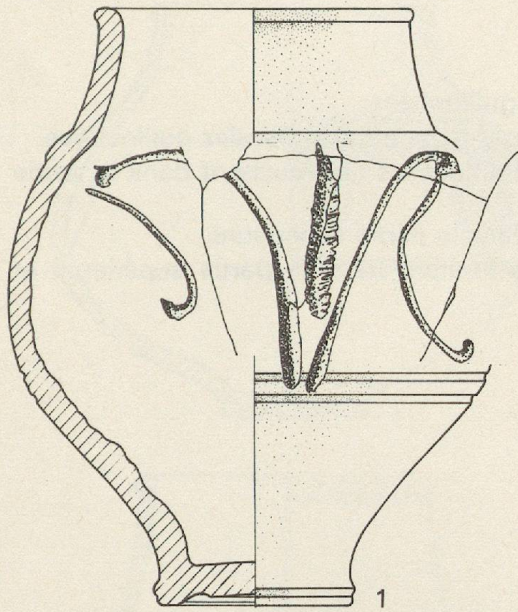


PLANCHE XXXV

Dépression

1. Six dépressions circulaires, encadrées par deux étroites bandes guillochées.
2. Douze dépressions ovales, obliques, peu profondes, encadrées par deux étroites bandes guillochées.
3. Six dépressions ovales, verticales, profondes. Deux bandes guillochées les chevauchent dans la partie supérieure et au centre.
4. Cinq dépressions allongées, profondes. Une bande guillochée dans la partie supérieure.
5. Dix dépressions ovales, obliques. Trois bandes guillochées les limitent dans la partie supérieure et inférieure et les chevauchent au centre.

Graffiti

6. ... REPR...
7. ... 'N...
- 8.... IXTE...
9. ... VIS...

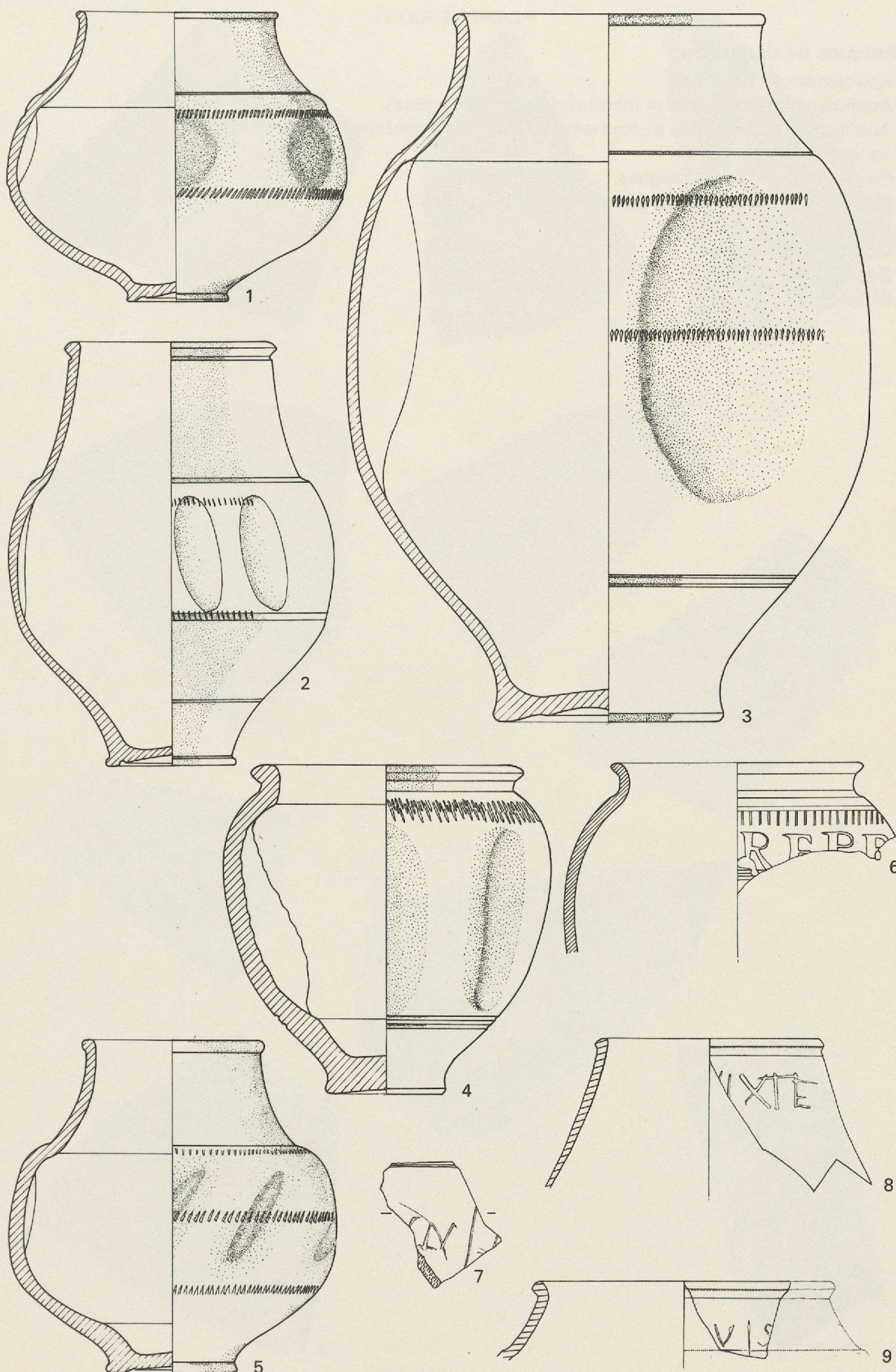
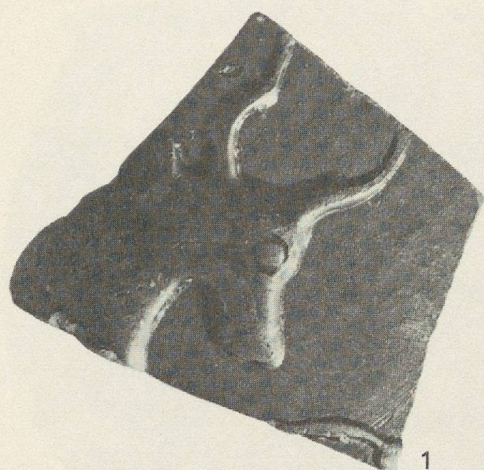


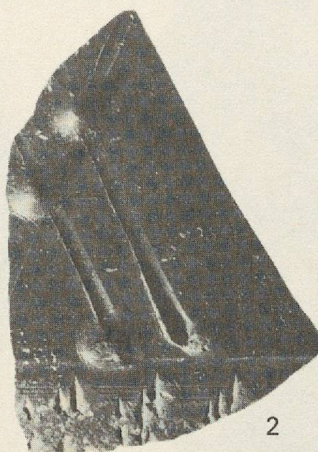
PLANCHE XXXVI

Techniques de décoration

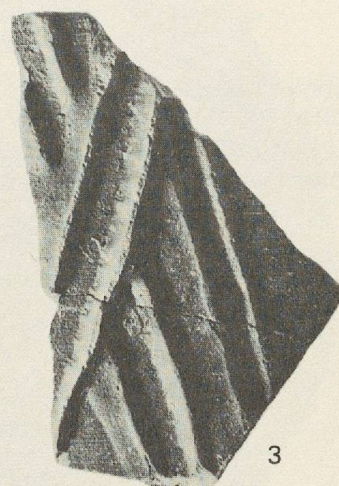
1. Application de barbotine.
2. Application de barbotine et incision. [Décor «rhétique»].
3. Application de barbotine et écrasement. [Décor de cordons fendus].
4. Sablage.
5. Peignage (incision au peigne).
6. Estampage (impression au poinçon). [Décor oculé].
7. Impression à la roulette.
8. Vibrage (guillochage).
9. Dépression.
10. Excision.



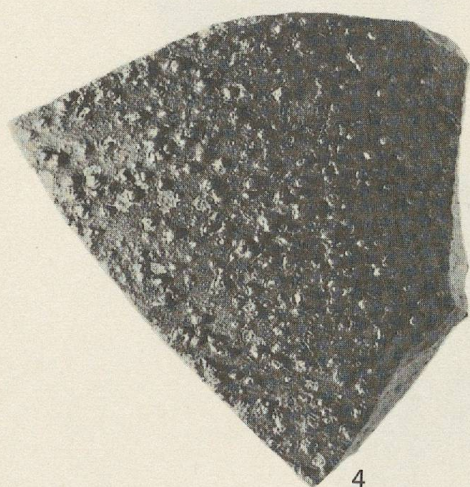
1



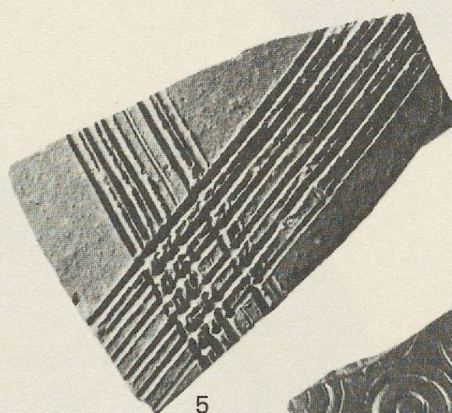
2



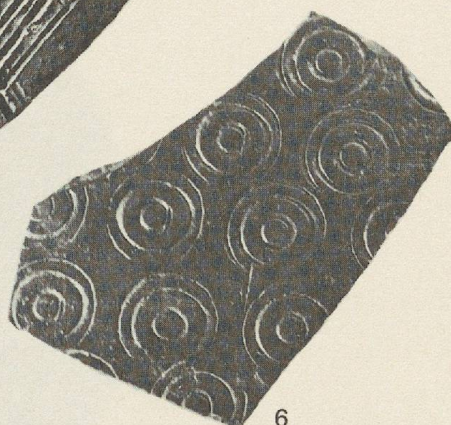
3



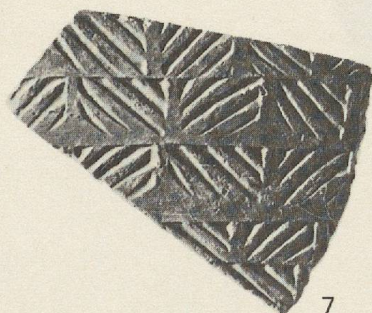
4



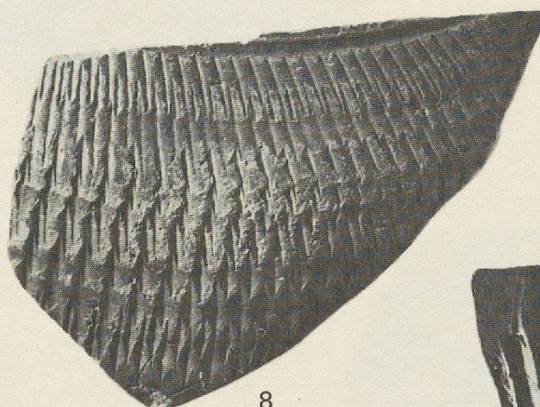
5



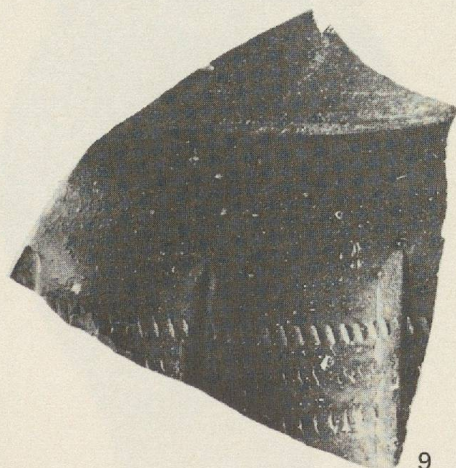
6



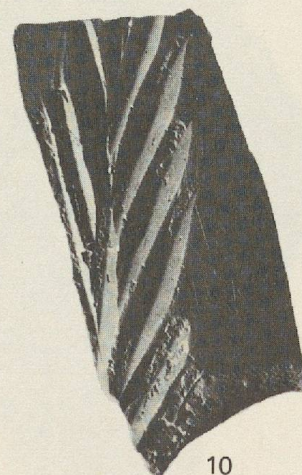
7



8



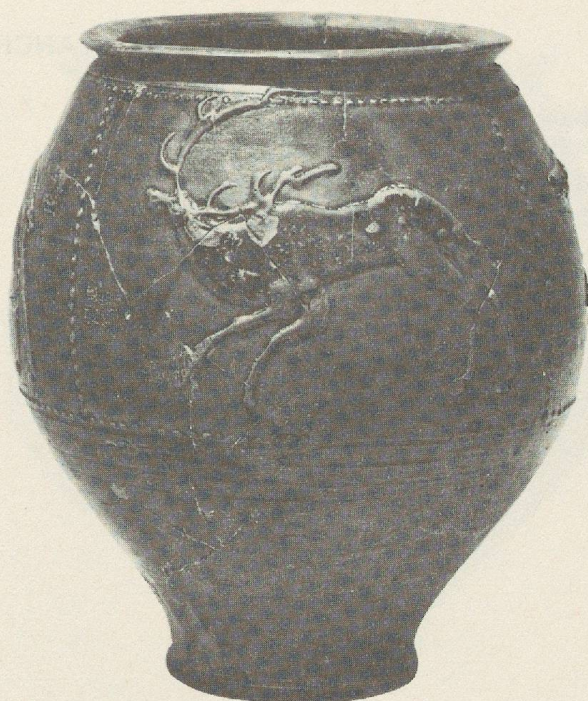
9



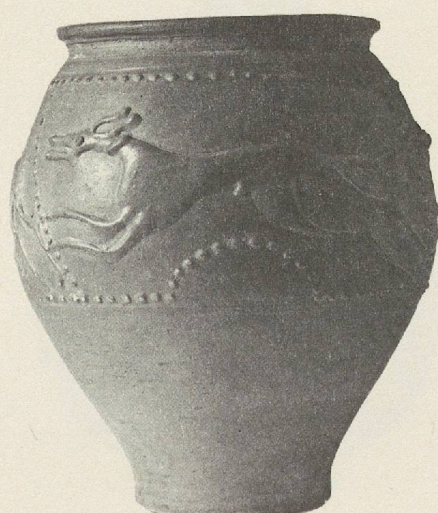
10

PLANCHE XXXVII

1. Gobelet ovoïde à scène de chasse.
Biche - cerf - chien (voir pl. VII, 2).
2. Gobelet ovoïde à scène de chasse.
Biche - chien - chien (voir pl. VII, 1).



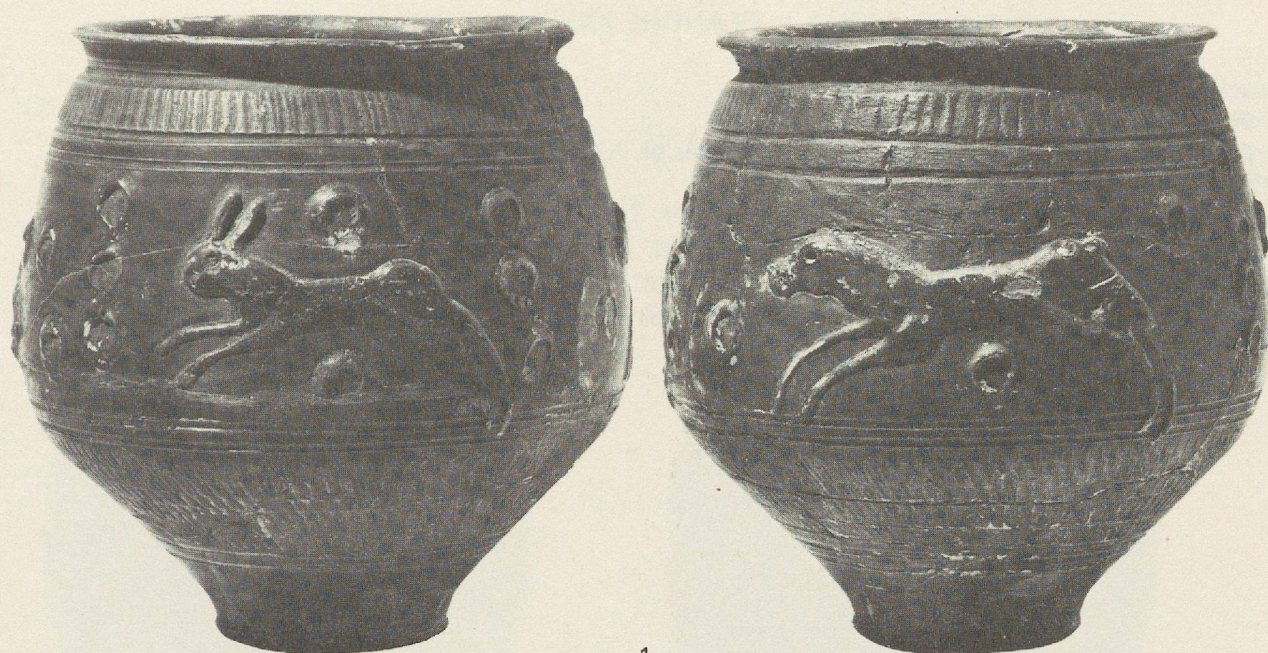
1



2

PLANCHE XXXVIII

1. Gobelet ovoïde à scène de chasse.
Lièvre (?) - ? - chien (voir pl. VII, 4).
2. Cruche à une anse.
Frise de trois cigognes (voir pl. XVIII, 1).



1



2

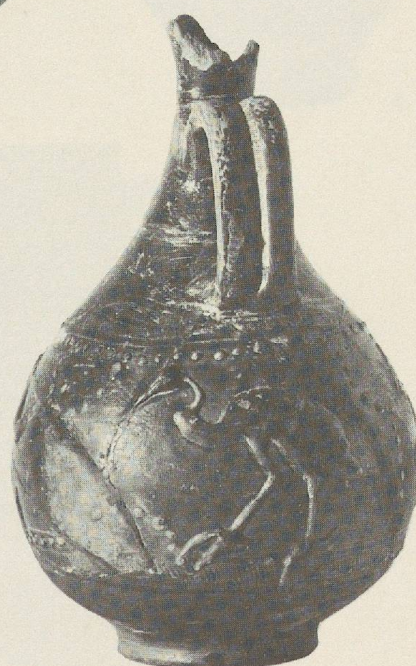
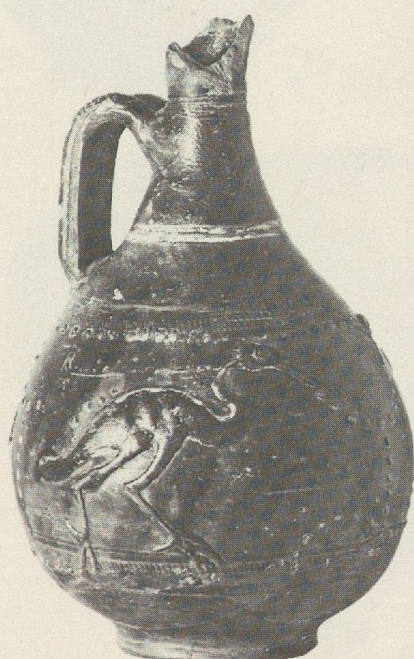
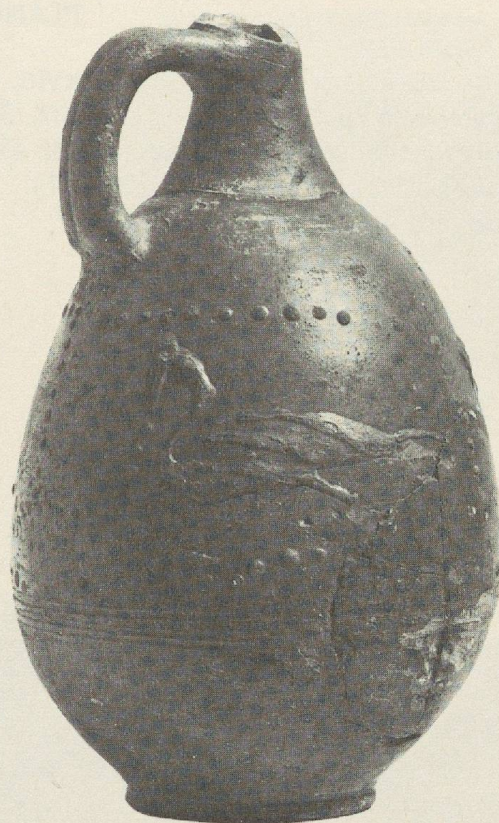
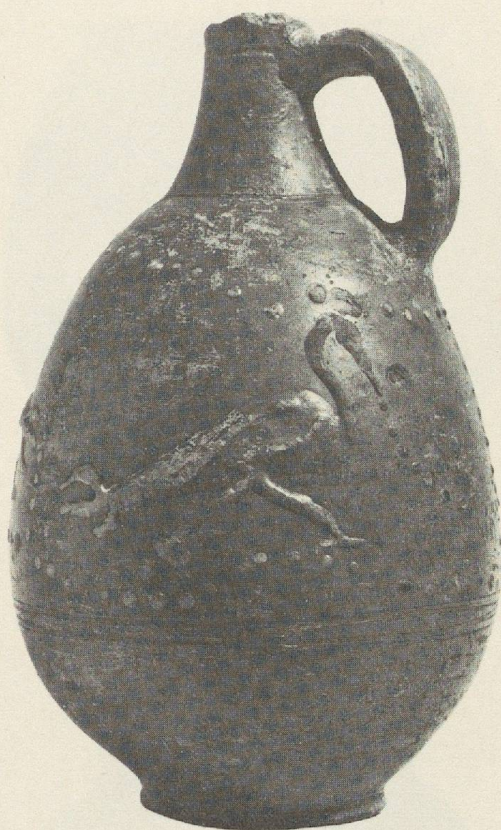


PLANCHE XXXIX

1. Cruche à une anse.
Frise de trois cigognes (voir pl. XVIII, 2).
2. Gobelet ovoïde décoré de cordons fendus (voir pl. XXIII, 8).
Importation du centre de la Gaule (voir p. 17).
3. Gobelet ovoïde à décor « *rhétique* » (voir pl. XXII, 2).
4. Gobelet ovoïde à décor « *rhétique* » (voir pl. XXIII, 7).
5. Gobelet ovoïde décoré de cordons fendus (voir pl. XXIV, 1).
6. *Id.* Gobelet ovoïde décoré de cordons fendus (voir pl. XXIV, 2).



1



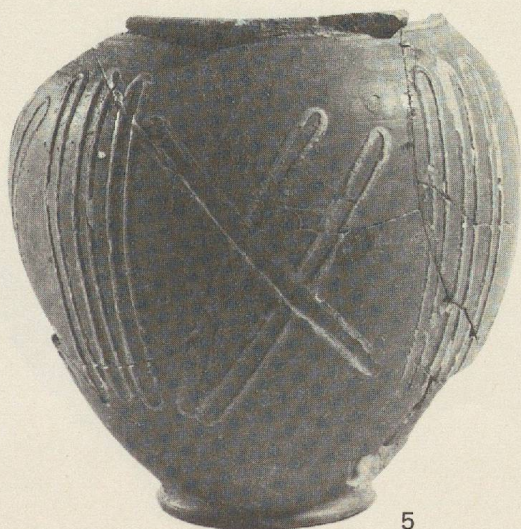
2



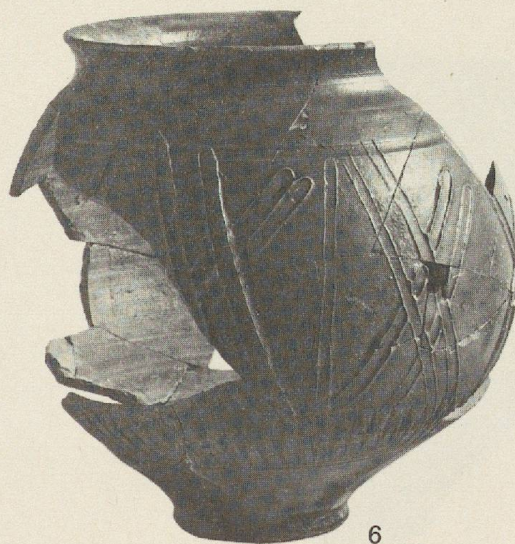
3



4



5



6

PLANCHE XL

- 1-2. Gobelet ovoïde à décor oculé (voir pl. XXVIII, 12).
3. Ecuelle carénée à décor oculé (voir pl. XXIX, 3).
4. Gobelet ovoïde décoré à la roulette (voir pl. XXX, 4).
5. Ecuelle à décor en damier (voir pl. XXX, 11).
- 6-7. Gobelet ovoïde à décor guilloché.



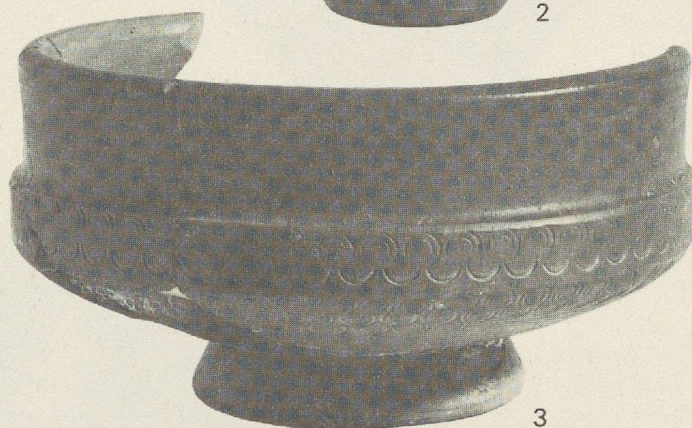
1



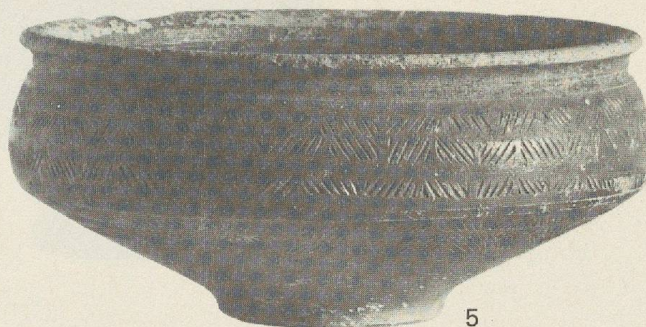
2



4



3



5



6



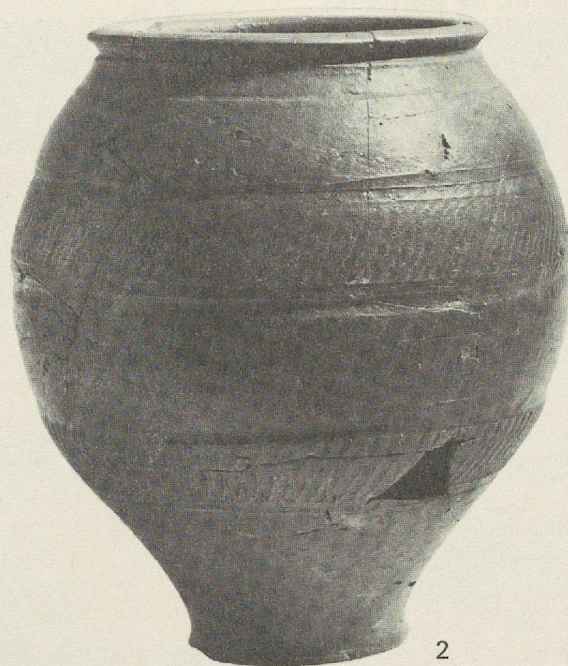
7

PLANCHE XLI

- 1-2. Gobelet ovoïde à décor guilloché (voir pl. XXXII, 2).
3. Gobelet à long col et décor excisé (voir pl. XXXIV, 1).
4. Gobelet à long col et décor excisé (voir pl. XXXIV, 2).
5. Gobelet à dépression.



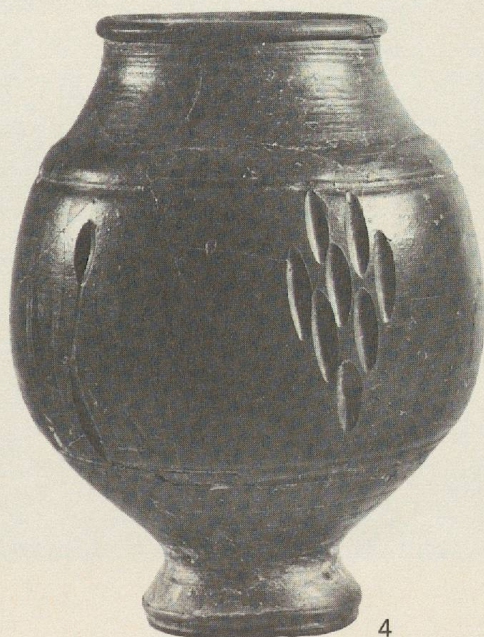
1



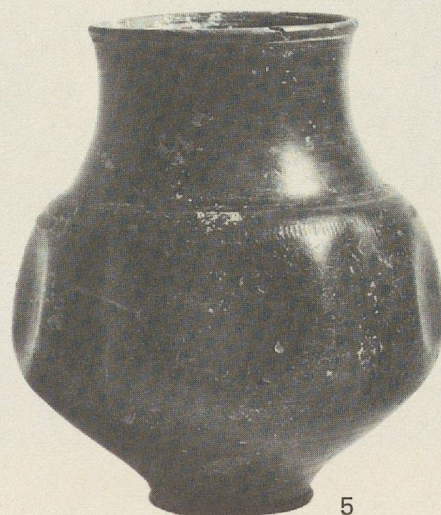
2



3



4



5

PLANCHE XLII

Variations de couleurs

- 1-12. *Tessons provenant de l'insula 20/1966* (voir p. 25).
10. Pièce légèrement surcuite.
13. Fragment de gobelet à pâte blanche importé (voir p. 16).
14-15. Fragments de céramique « *rhétique* » importée (voir p. 17).
16. Fragment de gobelet à dépression. Production locale.
17. Fragment de gobelet à dépression. Importation (voir p. 19).



Table des matières

	Page
Préface	5
Avant-propos	7
Introduction	7
1. Abondance du matériel céramique	7
2. Fabrication locale	7
3. Envergure du problème	8
4. Tâche accomplie	8
I. Céramique à enduit brillant	9
1. Caractéristiques générales. Enduit, aspect extérieur	9
2. Variétés d'enduits	10
3. Couleur des enduits	10
4. Pâte	10
5. Façonnage	11
6. Ornementation - Application de l'enduit	11
7. Cuisson	11
Organisation du travail	12
1. Présentation des documents	12
2. Références à des études antérieures	12
II. Description morphologique	13
III. Etude du décor	16
IV. Essai d'interprétation de la céramique à enduit brillant d'Avenches	20
I. Vue diachronique de l'ensemble céramique - Eléments statistiques	20
1. Fréquence des « types formels »	20
2. Fréquence des techniques et motifs décoratifs	21
3. Associations de décors	22
4. Associations formes-décors	22
II. Circonstances de découverte	24
1. Stratigraphie	24
2. Répartition horizontale	24
3. Ensembles clos	24
III. Fabrication locale	25
IV. Distribution géographique de la céramique à enduit brillant	28
V. Eléments de chronologie - Hypothèses	31
VI. Originalité des productions d'Avenches	32
VII. Renaissance indigène	33
Zusammenfassung	35
Bibliographie	37
Planches I - XLII - Description	42

Cahiers d'Archéologie romande de la Bibliothèque historique vaudoise

A paru le N° 1 :

Gilbert KAENEL: AVENTICUM I — Céramiques gallo-romaines décorées.

A paraître :

Jean-Pierre JÉQUIER: Révision critique du «Paléolithique ou Moustérien alpin».

Gilbert KAENEL, Max KLAUSENER — Lousonna — Nouvelles recherches.

D. WEIDMANN: AVENTICUM II: Classification des amphores d'Avenches

H. R. ZBINDEN: AVENTICUM III: Typologie de la céramique commune d'Avenches